



## **Tiers Lieux :**

### **des outils pour les mutations sociétales et territoriales à l'œuvre ?**

**Master 1 : Urbanisme Aménagement  
Parcours Action Locale et Projets de Territoires**

**Août 2019**

- *Présenté par Pauline Le Hars*
- *Pierre Albert (Responsable pédagogique)*
- *Agnès Gaigneux, Anne-Marie Fontaine (maîtres de stage)*



# Sommaire

<b>Remerciements</b> .....	5
<b>Table des sigles et abréviations</b> .....	6
<b>Introduction</b> .....	7
<b>I) Terminologies multiples s’inscrivant dans des dynamiques globales.....</b>	<b>11</b>
1) <i>Des formes multiples aux aspirations communes</i> .....	11
a. <i>Tentative de définition</i> .....	11
b. <i>Un panel d’espaces aux fonctions et usages variés</i> .....	13
c. <i>Des Tiers Lieux aux finalités multiples</i> .....	15
2) <i>Des transformations sociétales majeures</i> .....	18
a. <i>De nouveaux modes de vie</i> .....	18
b. <i>De nouvelles formes de travail</i> .....	20
c. <i>La mise en réseau des territoires</i> .....	23
3) <i>Un maillage encore inégal sur le plan national</i> .....	24
a. <i>Répartition nationale des Tiers Lieux</i> .....	25
b. <i>Zones d’emplois et Tiers Lieux : les plus peuplées avantagées</i> .....	27
c. <i>Un maillage en pleine structuration</i> .....	31
<b>II) Le Tiers Lieux des Imaginations Fertiles : un catalyseur d’innovations locales.....</b>	<b>34</b>
1) <i>Un lieu propice aux synergies entre acteurs</i> .....	34
a. <i>Un lieu aux usages divers qui attire une diversité de publics</i> .....	34
b. <i>Une SCIC labellisée PTCE d’innovation sociale</i> .....	38
2) <i>L’enjeu de l’animation du lieu</i> .....	41
a. <i>Provoquer des rencontres entre coworkers</i> .....	41
b. <i>Connecter avec l’extérieur : l’exemple des Pause Dej</i> .....	42
c. <i>Un partage de valeurs : source de nouvelles pratiques</i> .....	44
3) <i>Des méthodologies d’intelligence collective, inclusives et participatives, sources d’innovation</i> .....	46
a. <i>Atelier de co-construction sous forme d’accélérateur de projet</i> .....	46
b. <i>Les Hackathons : exemple du Hackathon Plan Climat</i> .....	48
c. <i>Une méthode de recherche action innovante : la méthode MIAOU</i> .....	51
<b>III) Collectivités et Tiers Lieu : nouvelles méthodes d’agir dans les territoires ?.....</b>	<b>54</b>
1) <i>Le Laboratoire des Usages : Amener l’esprit Tiers Lieu au sein des collectivités</i> .....	54
a. <i>Présentation de l’outil</i> .....	54
b. <i>Exemple de la concertation déchèterie urbaine</i> .....	55

2) <i>Les collectivités facilitatrices</i> .....	60
a. <i>Un soutien économique des collectivités face à un système économique encore peu stable</i> .....	60
b. <i>Tiers Lieux, services publics : vers plus d'efficacité ?</i> .....	62
c. <i>L'enjeu d'une reconnaissance institutionnelle pour le développement de Tiers Lieu...</i>	64
3) <i>Des enjeux différenciés selon les territoires</i> .....	67
a. <i>Quartiers Politique de la Ville : vecteurs d'une cohésion socio-économique ?</i> .....	67
b. <i>Tiers Lieux hors métropoles ou l'enjeu d'une redynamisation des territoires non métropolitains</i> .....	68
c. <i>Tiers Lieux métropolitains : nouveaux enjeux de planification urbaine</i> .....	71
<b>Conclusion</b> .....	73
<b>Bibliographie</b> .....	75
<b>Table des annexes</b> .....	78
<b>Résumé</b> .....	90

## **Remerciements**

Avant toute chose, je tiens à remercier chaque membre de l'équipe des Imaginations Fertiles ainsi que sa communauté de coworkeurs. Merci de m'avoir fait confiance et merci de m'avoir fait participer à de nombreux projets, de m'avoir laissé vous accompagner à de nombreuses rencontres, pour votre disponibilité, votre bienveillance et vos conseils. Ce mémoire ne suffira pas à retranscrire toutes les expériences enrichissantes de ce stage.

Je tiens à remercier mes parents pour votre soutien, vos précieux conseils et la motivation que vous avez pu m'apporter : ma mère, courageuse première relectrice, merci pour tes nombreuses corrections ; mon père pour toutes nos discussions qui m'ont permis de formaliser mes réflexions.

Je remercie mon tuteur de stage, Pierre Albert d'avoir accepté de suivre mon travail et pour ses conseils dans les moments où j'en avais besoin.

Enfin, merci à vous les amis Aptériens, Toulousains, Bretons, merci pour votre soutien et vos encouragements, vos retours, pour ces temps de debriefs à l'affut de rayons de soleil entre deux rédactions.

## ***Table des sigles et abréviations***

AAP : Appel à Projet

ADRESS : Accompagnement pour le Développement et la Réussite en Économie Sociale et Solidaire

ARSEAA : Association Régionale pour la Sauvegarde de l'Enfant, de l'Adolescent et de l'Adulte

CC : Communauté de communes

CFAO : Conception et Fabrication Assistée par Ordinateur

CROUS : Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires

CSESS : Conseil Supérieur de l'Économie Sociale et Solidaire

CTVE : Conseil Toulousain de la Vie Étudiante

DDTM : Direction Déchets et Moyens Techniques

EPFL : Établissement Public Foncier Local

ESS : Économie Sociale et Solidaire

IF : Imaginations Fertiles

NEET : Not in Employment, Education or Training

MIAOU : Méthode Itérative d'Analyse Orientée Usages

MIT : Massachusetts Institute of Technology

MSP : Maisons de Services au Public

PTCE : Pôle Territorial de Coopération Économique

QPV : Quartier Politique de la Ville

RSE : Responsabilité Sociétale des Entreprises

SARL : Société A Responsabilité Limitée

SA : Société Anonyme

SAS : Société par Action Simplifiée

SCI : Société Civile Immobilière

SCIC : Société Coopérative, d'Intérêt Collectif

TIC : Technologies de l'information et de la communication

WIP : Workin'Progress

## Introduction

C'est avec un intérêt grandissant pour les Tiers Lieux que j'ai eu le plaisir de pouvoir effectuer mon stage de Master 1 en Urbanisme et Aménagement, parcours Action Locale et Projets de Territoires, du 3 mars au 12 juillet, dans la structure des Imaginations Fertiles (IF).

La Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) les Imaginations Fertiles est le fruit d'une rencontre au cours de l'année 2011, puis d'une collaboration entre quatre entrepreneuses : une designeuse et trois entrepreneuses de l'économie sociale et solidaire (ESS), qui débouchera sur une initiative citoyenne qui a pour ambition de créer un lieu de valorisation des savoir-faire locaux et de coopération au centre-ville de Toulouse. De cette rencontre naît l'association la Serre dans la même année qui a pour but de créer un lieu de rencontres et de visibilité pour des artisans, designers et acteurs de l'ESS.

Les 4 fondatrices, en recherche d'un local, évoluent dans le milieu des expériences alternatives de l'ESS. Ainsi, elles rencontrent le premier Fablab (laboratoire de prototypage rapide) français : Artilect. Les points de vue et les besoins de chaque structure convergent et débouchent sur un projet commun qui deviendra le Multiple. Cette entité a pu se concrétiser en bénéficiant du contexte politique local en place en 2013, favorable au développement de projets innovants et de l'ESS. Cela leur permet de trouver un lieu : une friche industrielle, vestiges d'une ancienne activité de chaudronnerie, située dans le quartier des Arènes, à la frontière de l'hyper-centre Toulousain dynamique et le quartier du Grand Mirail présentant de plus grandes difficultés socio-économiques. Le propriétaire des lieux ne voulant pas les vendre, les deux structures ont convaincu Toulouse Métropole de leur sous-louer le site pour avoir un loyer soutenable. Le Multiple voit donc le jour en juillet 2012. Le site, alors propice à de plus grandes ambitions, a poussé le développement de la dimension partenariale avec des acteurs divers extérieurs au projet initial des co-fondatrices. Un an après, de cet élan partenarial, l'association la Serre se transforme en la SCIC les Imaginations Fertiles et en 2014 le projet est labellisé Pôle Territorial de Coopération Economique (PTCE) en 2014.

L'équipe des quatre fondatrices s'est agrandie et compte aujourd'hui 8 salariés aux profils variés : une designeuse d'espace, une designeuse de service, une chargée de communication, une assistante administrative, des chargés de missions sur divers thématiques, une animatrice collaborative et participatives, une experte en gestion et en marketing.

Ces compétences ont permis de développer de nombreuses activités au sein d'un espace qui prend alors la forme de ce qu'on appelle un Tiers Lieu.

Les IF gèrent en premier point la location d'espaces à des structures de l'ESS, à des usagers ponctuels ou à des collectifs divers. Au fil de leurs expériences, rencontres et formations l'équipe a développé une ingénierie de projets menés selon des méthodologies orientées usages, basés sur la collaboration et la transdisciplinarité d'acteurs, au service de l'innovation (technologiques, sociétales, environnementales...). Ainsi, les IF se positionnent sur des marchés tels que l'accompagnement et la formation à la création de Tiers Lieu, de prestations d'animations collaboratives, créatives et participatives, d'assistance à maîtrise d'usage, d'accompagnement à la création d'entreprise ESS, ou encore de recherches-actions.

Depuis plus d'un an, un projet est au cœur des actualités des Imaginations es Fertiles : celui de leur relocalisation dans le Quartier prioritaire de la Politique de la Ville de Bellefontaine, sur le domaine de Clairfont au pied du métro, à la croisée de la zone d'activités économiques de Basso Cambo et du Grand-Mirail.

Le propriétaire de l'ancienne friche industrielle, vendant le terrain au profit de la construction d'une résidence pour personnes âgées, ont amené les IF, à l'aide de Toulouse Métropole, à construire un nouveau projet au cœur du quartier.

Les travaux dans les futurs bâtiments ne commencent qu'en février 2020, or l'ARSEAA (Association Régionale pour la Sauvegarde de l'Enfant, de l'Adolescent et de l'Adulte), ancienne occupante, a déménagé le 15 juillet 2019. De fait, une longue période d'inoccupation des futurs locaux a poussé les Imaginations Fertiles à organiser leur arrivée dans le quartier en lançant en avril 2019 la préparation du Workin'Progress<sup>1</sup> (WIP), une série d'événements et d'actions qui se dérouleront entre les mois de juillet 2019 et juin 2020. Cette série d'événements visent à informer sur le projet, à faire remonter les besoins et mobiliser les acteurs potentiels pour la construction du nouveau Tiers Lieu. L'équipe des IF a donc pour ambition via cette série d'événements de préfigurer les usages et relations entre les entreprises, les structures de l'ESS, les institutions et habitants du quartier.

Le WIP est le fruit d'un travail de terrain de l'équipe, amorcé il y a un an, comprenant un certain nombre d'enquêtes et des permanences sur des moments de convivialité au sein du quartier qui ont permis de tisser des liens en amont du lancement du WIP.

Dans ce cadre, les principales missions qui m'ont été attribuées étaient les suivantes :

- **Soutien à l'organisation des Pauses Dej'** (intervention d'acteurs en lien avec l'ESS, présentation de méthodes et retour d'expériences d'entrepreneurs dans un cadre convivial le temps de la pause

---

<sup>1</sup> Workin'Progress tiré d' jeu de mots de l'anglais « working progress » : progrès de travail et « work in progress » : travail en cours

déjeuner, ouvert au grand public) : il s'agit de contacter et organiser l'intervention des potentiels intervenants, organiser la présence de food trucks, accueillir les intervenants et le public.

• **Gestion de bénévoles pour le WIP#0** : j'ai été mobilisée pour aider à préparer la première édition du WIP#0 « Inspiring Day : Tiers Lieu et Innovation » le 5 juillet 2019 sur le futur site de Bellefontaine. Il s'agissait d'une journée de séminaire professionnel invitant une soixantaine de personnes représentant des entreprises du quartier, institutions et structures de l'ESS. Mon rôle a été de prendre en charge le recrutement et la gestion des personnes bénévoles pour aider le jour J.

• **Soutien au Laboratoire des Usages** : (outil de concertation de la Smart City de Toulouse Métropole) j'ai été amenée à aider sur des temps d'animations collaboratives et participatives dans le cadre du Hackathon Plan Climat et sur concertation au sujet de la réflexion sur un nouvel équipement en centre-ville de Toulouse : les déchèteries urbaines.

J'ai également ponctuellement été en **soutien à l'équipe de recherches-actions MIAOU** (Méthode Itérative Orientée Usages), ou encore **sur l'accompagnement de création de Tiers Lieux pour la Communauté de Communes Grand Sud Tarn et Garonne** (CC GSTG) qui devait constituer ma principale mission. J'ai participé à la création du support de présentation pour l'audition à la CC GSTG, cependant les IF n'ont pas été retenues.

Au travers de mes diverses lectures et cours à l'Université pendant la première année de Master 1, les Tiers Lieux attisent ma curiosité par leurs aspects ouverts, créatifs, innovants, hybrides, alternatifs, où prône le « co » (coopération, collaboration, collectif, commun, convivial...). L'irruption soudaine et nouvelle du vocable « Tiers Lieu » aux contours imprécis, renvoie à beaucoup de notions et de concepts participant à leur dimension finalement mystérieuse. Comprendre leur fonctionnement et leurs articulations avec leur territoire, par le biais de ce stage me paraissait pertinent. C'est pourquoi, je choisis aujourd'hui de m'intéresser à l'outil Tiers Lieu, faisant le lien entre les diverses missions qui sont le reflet des dynamiques qui s'opèrent au sein d'un tel espace.

Ces structures, en fort développement depuis une dizaine d'années, font également l'objet d'un intérêt grandissant de la part des pouvoirs publics. En effet, le phénomène se déploie dans un contexte de révolution numérique, de changement climatique et de crise économique et sociale constituant des mutations sociétales et territoriales inédites. Isabelle Moulin, secrétaire au générale d'Europas France, note que ces mutations peuvent amener de nouvelles pratiques, à la fois dans la manière d'agir, en revisitant la commande publique, la place des habitants dans la conception du territoire<sup>2</sup> mais aussi les modes de collaboration au sein d'un écosystème territorial. Pour Philippe Durance, professeur

---

<sup>2</sup> RENAUVAND Laurent, « La conjonction des transitions », *Urbanisme*, hors-série n°67, décembre 2018, pp. 40-41

titulaire de la chaire de prospective et développement durable au CNAM (Centre National des Arts et Métiers), ce contexte questionne la capacité des territoires à innover afin d'accompagner « un monde nouveau qui essaye d'apparaître »<sup>3</sup>. Par innovation le professeur insiste sur la notion d'innovation comme une invention qui a réussi et sous-entend alors une capacité des territoires à l'expérimentation dans la création de service ou dans l'aménagement du territoire.

L'innovation est encore aujourd'hui fortement rattachée à la technologie, à l'univers start up numérique, hyper-connecté. Or de nouveaux lieux, alternatifs, se développent où l'innovation sociale est le cœur des réflexions. L'innovation sociale « consiste à élaborer des réponses nouvelles à des besoins sociaux nouveaux ou mal satisfaits dans les conditions actuelles du marché et des politiques sociales en impliquant la participation et la coopération des acteurs concernés, notamment des utilisateurs et usagers. Ces innovations concernent aussi bien le produit ou service, que le mode d'organisation, de distributions, (...). Elles passent par un processus en plusieurs étapes : émergence, expérimentation, diffusion, évaluation ».<sup>4</sup>

Le Tiers Lieu des Imaginations Fertiles en est un exemple. Par conséquent ce qui anime ma réflexion aujourd'hui c'est en quoi les Tiers Lieux sont-ils des lieux propices à accompagner cet impératif d'innovation ? Quelles sont ces mutations ? En quoi le Tiers Lieu peut-il être moteur d'innovation ? Comment s'articulent leur développement entre initiatives citoyennes et les politiques publiques ?

### ***De fait, en quoi les Tiers Lieux sont-ils des outils territorialisés pour accompagner les mutations à l'œuvre ?***

Pour répondre à cette problématique, il conviendra dans une première partie de comprendre plus finement le phénomène Tiers Lieux et les dynamiques dans lesquelles ils évoluent. Ensuite nous nous intéresserons au fonctionnement de l'outil Tiers Lieux comme catalyseur d'innovations territorialisées, sous l'exemple du Tiers Lieu des Imaginations Fertiles. Enfin, nous verrons comment les Tiers Lieux amènent les pouvoirs publics à agir différemment dans les territoires.

---

<sup>3</sup> LOUBIERE Antoine, « L'innovation au service des mutations sociétales », *Urbanisme*, hors-série n°67, décembre 2018, pp. 14 -15

<sup>4</sup> Rapport de synthèse du Groupe de travail Innovation Sociale, Conseil Supérieur de l'Économie Sociale et Solidaire, décembre 2011, p.11

# **1) Terminologies multiples s'inscrivant dans des dynamiques globales**

## **1) Des formes multiples aux aspirations communes**

### **a. Tentative de définition**

L'appellation originelle « Tiers Lieux » provient du chercheur américain en sociologie urbaine, Ray OLDENBOURG qui, en 1989, décrit dans son ouvrage *The Great Good Place*, le rôle social de lieux informels. Il y suggère que pour une vie saine, les citoyens ont besoin de vivre en équilibre entre 3 domaines :

- la vie de famille (sphère privée),
- le lieu de travail (sphère professionnelle)
- les lieux de sociabilisation.

L'auteur associe à chacune de ces sphères, 3 espaces distincts : le domicile, le lieu de travail et un espace entre les deux, le troisième lieu (« *the third place* »).

D'après l'auteur, ces lieux tiers sont des espaces neutres, peu contraignants et faciles d'accès, que l'on peut fréquenter régulièrement, induisant alors un sentiment à la fois d'appartenance et de liberté. Le sociologue n'invente pas une nouvelle typologie d'espace, il met un nom sur les lieux qui, comme l'agora grecque (lieu de rassemblement social, politique et mercantile de la cité) ou les cafés du village jadis, mais aussi les librairies, les places centrales, et tous ces espaces intermédiaires, prônent la convivialité et sont vecteurs de rencontres, d'échanges, de partage d'idées ainsi que de collaborations de façon plus ou moins informelles. L'auteur souligne ici le rôle majeur de ces espaces pour la société civile et la démocratie<sup>5</sup>.

La notion de Tiers Lieu est donc synonyme d'une très grande diversité de lieux, d'usages, de projets et d'acteurs, et induit par conséquent un certain « flou conceptuel »<sup>6</sup> qui a engendré leur développement de manière assez empirique et rapide. De fait, depuis la définition donnée par Ray OLDENBOURG en 1989, se sont multipliées des formes d'espaces regroupant des caractères communs malgré leur diversité d'usages et d'usagers.

Il n'existe donc pas de Tiers Lieu type.

---

<sup>5</sup> Sédou Nathalie, « Tiers-lieu or not tiers-lieu », 13 novembre 2013 [en ligne], ANIS, [consulté en juin 2019]. URL : [http://anis.asso.fr/IMG/pdf/le\\_23\\_mres - tiers-lieu or not tiers-lieu.pdf](http://anis.asso.fr/IMG/pdf/le_23_mres_-_tiers-lieu_or_not_tiers-lieu.pdf)

<sup>6</sup> Levy-Waitz Patrick, *Rapport Mission Coworking - Faire ensemble pour mieux vivre ensemble*, Fondation Travailler autrement, 2018, pp. 36-37

Comment donc caractériser un espace aux réalités multiples ?

Aujourd'hui, l'appellation Tiers Lieux, selon la définition donnée par Movilab<sup>7</sup>, (Laboratoires en Mode de Vie Durable) qui me semble en adéquation avec mon expérience vécue au cours de ces 4 mois de stage, désigne un lieu physique ou virtuel, où des biens et services sont mis à disposition, et qui de par sa flexibilité, son accessibilité et son ouverture, facilite la rencontre entre acteurs qui n'auraient pas vocation à se croiser. Ni totalement publics ou privés, les Tiers Lieux offrent donc à une communauté d'acteurs une solution hybride entre espaces personnels et ouverts, où convivialité et concentration vont de pair favorisant ainsi la créativité, l'initiative, le partage et par conséquent, les projets collectifs issus des rencontres plus ou moins formelles des usagers.

Ils se définissent « non pas par ce qu'ils sont mais par ce que l'on en fait » (Mobilab). On entend par là que les Tiers Lieux sont une sorte de « machine vide »<sup>8</sup> qui serait un « bien commun révélé, délimité, entretenu par et avec un collectif » qui l'anime. Si le Tiers Lieu est accessible à tous, la conscience collective y est forte, incitant l'utilisateur à participer à la démarche collective du lieu. Les divergences de visions et les propositions d'évolution sont discutées, facilitées par une démarche bienveillante à la recherche d'un consensus non pas imposé, mais adopté de manière à ce que démarche collective et démarche individuelle puissent cohabiter.

Ce collectif se compose d'une grande hétérogénéité de profils aux compétences variées tels que des entrepreneurs, travailleurs indépendants, télétravailleurs, TPE, associations en tout genre, universitaires, makers, citoyens, etc... cherchant un cadre de confiance, souple et démocratique pour y travailler, développer des compétences, des réseaux, des projets dans des valeurs communes. La notion de travail et de création est au cœur des Tiers Lieux. La cohabitation de cet ensemble de « talents »<sup>9</sup> dans une dynamique de travail permet un désenclavement des disciplines et des métiers générant une approche transdisciplinaire aux projets développés, et facilite le passage de l'intention à la concrétisation d'un projet.

**De par son caractère organisationnel flexible et démocratique, le Tiers Lieu est un espace dont les usages et services proposés permettent de proposer des solutions adaptées aux besoins du territoire, dont il en devient le reflet : il se crée et évolue selon les valeurs que la communauté souhaite véhiculer, dans la mesure des compétences mises à disposition par les personnes voulant**

---

<sup>7</sup> Dispositif d'incubation visant à mettre en place des laboratoires de modes de vie durables "in vivo" en partenariat avec des territoires pilotes d'expérimentation.

<sup>8</sup> « Définition des Tiers Lieux », Mobilab, [consulté en juin 2019]. URL : [https://movilab.org/wiki/D%C3%A9finition\\_des\\_Tiers\\_Lieux#La\\_d.C3.A9finition\\_des\\_tiers\\_lieux\\_retenue\\_dans\\_le\\_cadre\\_de\\_Movilab](https://movilab.org/wiki/D%C3%A9finition_des_Tiers_Lieux#La_d.C3.A9finition_des_tiers_lieux_retenue_dans_le_cadre_de_Movilab)

<sup>9</sup> Raudin Emma, Molin Christophe, Salazar Héléna, Valiton Corinne, « A la recherche des Tiers Lieux », *Urbanisme*, hors-série n°67, décembre 2018, pp. 18-19

**s'impliquer dans le lieu.** Chaque Tiers Lieu a alors sa spécificité, un mode de gouvernance et de fonctionnement qui lui est propre, s'apparentant à un « laboratoire local »<sup>10</sup> à échelle humaine, à la recherche de solutions soutenables face aux enjeux économiques, écologiques et sociaux.

### ***b. Un panel d'espaces aux fonctions et usages variés***

Dominique VALENTIN, fondateur du réseau de Tiers Lieux Relais d'Entreprises, dans une table ronde sur « les nouveaux espaces de l'entrepreneuriat »<sup>11</sup>, compare les Tiers Lieux à l'offre d'hôtellerie. En effet, chaque hôtel a la même fonction primaire : dormir. Mais la gamme de services associés diffère en fonction des établissements, induisant le choix de tels ou tels publics pour tel ou tel hôtel. En effet, nous l'avons vu les Tiers Lieux ont comme fonctions primaires de rassembler une communauté d'utilisateurs dans le but qu'elle y développe ses compétences, son réseau, ses projets dans une énergie collective et coopérative. Comme pour l'offre en hôtellerie, les Tiers Lieux se composent d'un ou plusieurs types d'espaces aux services et fonctions distinctes répondant ainsi aux besoins divers des utilisateurs et territoires.

Parmi ces types d'espaces, on distingue deux grandes catégories les plus répandues et facilement identifiables dans le monde :

- les espaces de coworking
- les fablabs

Tout d'abord intéressons-nous aux espaces de coworking. La notion « coworking » (*cotravail*) est assez récente, elle est citée pour la première fois en 1999 par Bernie DE KOVEN, un game designer américain, identifiant un style de travail facilitant la collaboration.<sup>12</sup> Ce type d'espace, le plus connu du grand public, désigne un espace de travail partagé comprenant généralement les éléments de base tels que des bureaux ouverts ou fermés, une connexion Wifi, une imprimante et machine à café mutualisés. Il rassemble une communauté de coworkers aux cultures et professions diverses venant chercher un espace souple, qui favorise l'échange et la collaboration, souvent avec l'aide d'un animateur interne ou externe à la communauté d'utilisateurs. Il favorise également le développement de compétences par des ateliers, des formations, ou encore des conférences proposées dans le lieu.

---

<sup>10</sup>Aignon Lucile, Cuvelier Laure, Rapport tiers-lieux à l'usage des collectivités, Coopérative des Tiers Lieux, Région Occitanie, janvier 2018, p.3

<sup>11</sup> Table ronde à laquelle j'ai pu assister au 7<sup>e</sup> congrès des acteurs de la création et transmission d'entreprise organisé par Pro'Créa le 6 juin 2019.

<sup>12</sup> Clémentine, *L'histoire du coworking : le jour où tout a commencé !*, Le 144 [en ligne], 14 septembre 2016, [consulté le 15 juillet 2019]. URL : <https://www.le144-coworking.fr/blog/histoire-coworking/>

Dans un aspect plus pratique, autour du « faire » les deuxièmes types d'espaces largement répandus sont les Fablabs (abréviation de Fabrication Laboratory). Les fablabs sont issus du mouvement *maker* né aux Etats-Unis au début des années 2000 prônant la philosophie du faire soi-même (« Do It Yourself »). Ils sont le résultat de la convergence de la culture numérique évoluant dans le souci de la libre circulation des savoirs d'un côté et des savoir-faire artisanaux de l'autre<sup>13</sup>. Les fablabs ont été initiés par le professeur Neil GERSHENFELD au Center for Bits And Atoms du Massachusetts Institute of Technology (MIT) et sont aujourd'hui en plein essor dans le monde<sup>14</sup>. Ils mettent à disposition un ensemble de machines à commandes numériques (découpe laser, imprimantes 3D, machine de sérigraphie, fraiseuses...) ainsi qu'un panel d'outils de fabrication et d'expérimentation (perceuse, machine à coudre, soudeuse...). Ces espaces sont des plates-formes ouvertes de création et de prototypage d'objets par soi-même qui permettent à des entrepreneurs, designers et artistes de passer rapidement du concept au prototype (premier exemplaire d'un modèle avant une potentielle fabrication en série). Ils permettent, souvent à l'aide d'un fabmanager, à toute personne, quel que soit son niveau de connaissance, d'expérimenter, apprendre des autres membres et ainsi développer ses compétences pratiques en électronique, en Conception et Fabrication Assistée par Ordinateur (CFAO), en design... Les fablabs proposent une nouvelle manière de produire un bien. Ils s'inscrivent dans un réseau mondial, par une labellisation MIT, régie par une charte de l'utilisateur définissant les valeurs, et les règles à respecter telles que les responsabilités de chacun, le respect des propriétés et/ou l'accès ouvert des projets développés. De plus en plus, les fablabs se retrouvent intégrés aux universités et aux entreprises de par leur caractère fédérateurs de talents venant y développer des projets, mais également par leur faculté d'être des lieux où se développent de nouvelles manières d'apprendre en *faisant*, c'est-à-dire en développant des connaissances et compétences dans un cadre plus informel par le fait de mettre directement la main à la patte.

La liste des types d'espaces n'est pas exhaustive, nous pourrions évoquer les hacklabs, les livings labs, ou encore les repairs cafés, les ressourceries, ateliers ou jardins partagés, les médialabs, biolabs spaces, les médiathèques troisième lieu et bien d'autres. **Dénominateur commun de tous ces composants : la dimension de création collective et/ou de partage de biens, de services et de compétences autour de valeurs communes, avec une organisation qui leur est propre, et au degré d'ouverture au public plus ou moins conséquent.** Ainsi, même s'il s'agit d'espaces partagés comme

---

<sup>13</sup> Cailloce Laure, « Des makers aux Fablabs, la fabrique du changement », CNRS Le Journal [en ligne], 19 mars 2018, consulté en juin 2019. URL : <https://lejournel.cnr.fr/articles/des-makers-aux-fablabs-la-fabrique-du-changement>

<sup>14</sup> Bosqué Camille, « Des FabLabs dans les marges : détournements et appropriations », Journal des anthropologues [En ligne], pp. 142-143, 2015, 15 octobre 2017, consulté le 16 juillet 2019. URL : <http://journals.openedition.org/jda/6207>

des bureaux séparés et cloisonnés, des salles de location, des espaces fermés au public ou encore des pépinières d'entreprises, des télécentres, des centres d'affaire, incubateurs ou autres accélérateurs,...etc, ces équipements peuvent certes se trouver géographiquement au sein des Tiers Lieux, mais n'y sont pas en tant que tel car la **collaboration** et le **partage** ne sont pas les objectifs premiers de ces espaces.

La frontière est parfois difficile à définir, tant ces entités peuvent malgré tout interagir entre elles. Les combinaisons sont infinies et rendent complexe leur qualification.

### c. Des Tiers Lieux aux finalités multiples

Si chaque Tiers Lieu est unique, il est tout de même possible d'évaluer les Tiers Lieux selon les types d'espaces, comme évoqués précédemment, en fonction de leur finalité et ainsi d'en définir des typologies. Le Rapport Mission Coworking de Patrick LEVY-WAITZ, paru en 2018<sup>15</sup>, décrit plusieurs visions de l'évaluation de leur finalité.

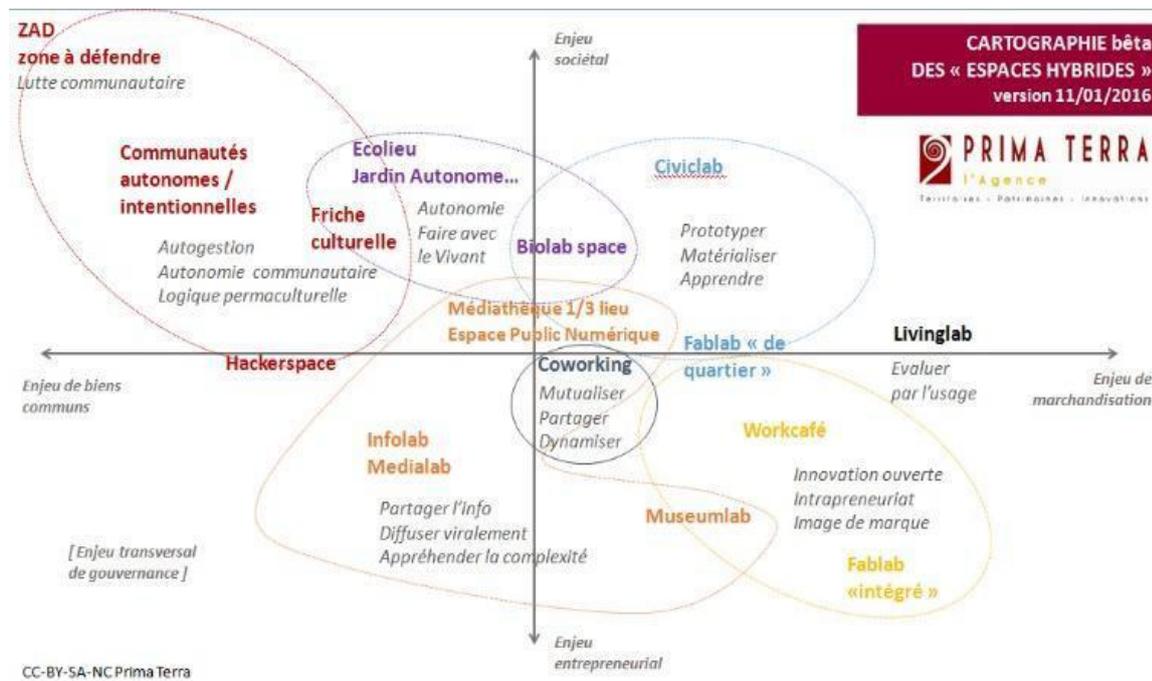


Figure 1 : Cartographie bêta des "espaces hybrides" version 11/01/2016. Source : Levy-Waitz Patrick, Rapport Mission Coworking - Faire ensemble pour mieux vivre ensemble, Fondation Travailler autrement, 2018, p. 36

Tout d'abord, l'auteur présente là une première typologie de par la cartographie bêta des « espaces hybrides » réalisée par l'agence Prima Terra en 2016.

Cette cartographie permet de rendre compte de l'importance des enjeux portés par les différents types d'espaces. Ces derniers sont positionnés autour de 2 axes :

<sup>15</sup> Levy-Waitz Patrick, Rapport Mission Coworking - Faire ensemble pour mieux vivre ensemble, Fondation Travailler autrement, 2018, pp. 36-37

- un axe horizontal évaluant le « **niveau de marchandisation** » et
- un axe vertical évaluant leur **finalité**.

Nous observons alors sur l'axe horizontal que plus le type d'espace se trouve sur la droite, plus il se caractérise par sa capacité à produire des biens marchands et inversement, plus il se trouve sur la gauche plus il est à même de produire des biens communs. Ces paramètres sont ensuite à mettre en relation avec l'axe vertical où est évalué de la même manière la finalité du lieu en termes d'enjeu sociétal (vers le haut) ou d'enjeu entrepreneurial (vers le bas). De plus, cette cartographie synthétise également en quelques mots clés des caractéristiques propres à un ou plusieurs types d'espaces (dans les bulles de couleur).

Nous observons par exemple que les espaces de coworking se situent à la croisée de ces quatre paramètres avec une démarche davantage tournée vers la réponse aux enjeux entrepreneuriaux avec comme caractéristiques propres de « mutualiser (*les biens et services*), partager (*les connaissances*) et dynamiser (*une communauté*) ».

On peut compléter cette cartographie par l'approche de la Coopérative des Tiers Lieux (Réseau de Tiers Lieu en Nouvelle Aquitaine) et l'approche de Raphael BESSON, docteur en science du territoire à l'université de Grenoble qui caractérise les types de lieux en fonction de ce qui s'y passe concrètement. Je m'attarderai sur l'analyse de Raphaël BESSON qui, pour reprendre le terme de l'auteur, me semble « éclairante » car faisant écho à mon expérience au sein de ce stage. Le docteur fait ressortir 5 types de Tiers Lieux :

- **Les Tiers Lieux d'activités.** Ils sont incarnés par les espaces de coworking, qui nous l'avons vu, ont une finalité davantage tournée vers les enjeux entrepreneuriaux et la collaboration et le partage.
- **Les Tiers Lieux culturels.** Ils comprennent les Bibliothèques Troisième Lieu, les friches culturelles, les espaces de coworking, les livinglabs ou learning lab (au sein des universités) ou encore des centres de culture scientifique. Les Tiers Lieux culturels ont pour ambitions, par un degré d'ouverture au public conséquent et en plaçant l'utilisateur au cœur du « processus d'apprentissage, de production et de diffusion des cultures et des connaissances » (BESSON, 2017), d'encourager l'expérimentation et l'innovation par la collaboration entre usagers, habitants, institutions culturelles ainsi que sphères culturelle et artistiques « émergentes et alternatives » (Besson 2017).

- **Les Tiers Lieux sociaux.** Ils se caractérisent davantage par la réponse aux enjeux sociétaux, de participation citoyenne, d'**encapacitation** ou **empowerment** (processus d'apprentissage par lequel un individu acquiert les moyens de renforcer sa capacité d'action lui permettant d'accéder au pouvoir individuel et collectif<sup>16</sup>) et d'entrepreneuriat social ou encore de transitions démocratiques. De fait, ils se démarquent par l'abondance des acteurs de l'économie collaborative, du numérique et de l'ESS.
- **Les Tiers Lieux d'innovation.** Facilitant l'interaction d'une grande diversité d'acteurs en s'appuyant sur le partage, l'expérimentation et le prototypage, ces Tiers Lieux cherchent à développer les processus d'innovation dont l'utilisateur est placé au cœur des démarches. Ce type de Tiers Lieu est souvent incarné par les fablab, livinglab maîtrisant des méthodologies d'intelligence collective.
- **Les Tiers Lieux de service et d'innovation publique.** Majoritairement à l'initiative des collectivités, ces derniers voient souvent le jour dans les territoires peu attractifs ou en déprise, de manière à mutualiser des services au sein d'un même ensemble : les Maisons de Services au Public (MSP), conciergeries solidaires, commerces multiservices, lieu de production et/ou vente partagée de produits agricoles ainsi que les laboratoires d'innovation publique dont la finalité est d'aboutir à de l'innovation dans l'action publique.

**Nous comprenons donc encore une fois que l'expression « Tiers Lieux » englobe des espaces et ambitions infinis selon les combinaisons choisies. Cette complexité est donc à double tranchant pour leur développement car elle peut rendre difficile la compréhension de leur existence auprès du citoyen et des institutions. Cependant, ce caractère modulable a l'avantage d'apporter une réponse qui s'adapte aux besoins de la communauté qui l'anime et/ou à un certain nombre d'enjeux territoriaux.**

Nous le verrons plus loin, le Tiers Lieu qui a servi de base à mon étude démontre toute la complexité de cette lisibilité car il est selon moi et d'après cette typologie, un mélange de Tiers Lieu d'innovation, social et d'activité.

---

<sup>16</sup> Biewener Carole, Bacqué Marie-Hélène, « Empowerment, développement et féminisme : entre projet de transformation sociale et néolibéralisme », La démocratie participative. Histoire et généalogie, Paris, La découverte, 2011, p. 82-83.

## 2) *Des transformations sociétales majeures*

### a. De nouveaux modes de vie.

Selon Alain BOURDIN<sup>17</sup>, nous sommes passés d'une société de groupes, (structurante, supérieure aux individus) à une société des individus. En d'autres termes, l'individu est devenu plus important que le groupe auquel il appartient. En effet, durant plusieurs siècles les hommes vivaient dans des formes sociétales renvoyant au communautarisme, animées par ce qu'Emile DURKHEIM appelle des « liens mécaniques »<sup>15</sup>, où la survie du groupe prime sur l'individu. C'est l'affirmation de la conscience individuelle. Gustav JUNG, parle de processus « d'individuation » pour définir le processus psychologique de « réalisation de soi-même »<sup>15</sup>, amenant l'individu à prendre conscience de son individualité par sa différenciation aux autres. Ce processus est largement associé à une dynamique sociale selon les travaux de Norbert ELIAS qui parle de processus « d'individualisation »<sup>16</sup>. Il associe le processus « d'individuation » à celui de la socialisation qui est le processus au cours duquel un individu apprend à vivre en société et par lequel il construit son identité sociale. De fait, **l'individualisation construit une forme de société où l'individu prime sur le collectif, et dispose d'une grande liberté individuelle.** Les interdépendances restent fortes entre individus car ils se construisent mutuellement.

Les progrès technologiques, notamment ceux en matière de communications et de moyens transports ont participé à cette montée de l'individualisation au cours de ce dernier siècle.

**D'une part, l'émergence foudroyante des TIC (Technologies de l'information et de la communication) participe au changement de pratiques sociales et des interactions humaines.** Les échanges en face à face ne sont plus indispensables, les smartphones, téléphones, ordinateurs permettent un contact « non présentiel »<sup>18</sup> et instantané entre plusieurs personnes. Certains de ces outils peuvent être sources de nouvelles formes de sociabilité, pour d'autres, source de risques d'isolement et/ou de fracture sociale due à l'illectronisme face à la dématérialisation de beaucoup de services.

D'autre part, le progrès des moyens de transport notamment par la démocratisation de la voiture personnelle, ont révolutionné les déplacements et en particulier les déplacements individuels. On observe alors une volonté de maîtriser ses horaires et son parcours au quotidien. De plus, les moyens de transports modernes vont beaucoup plus vite et beaucoup plus loin pour une même unité de temps,

---

<sup>17</sup> Référence donnée par Mme Gambino, dans le cours de Dynamiques sociales et territoires le 30 novembre 2018.

<sup>18</sup> AUDIC Philippe, « Mutation sociétales : la transition numérique », Conseil de développement de Nantes Métropole, octobre 2013.

induisant un rapport à la mobilité tout autre. En effet, nous parcourons en moyenne 45 km par jour, soit 9 fois plus que dans les années 50<sup>19</sup>.

Cette facilité de déplacements induit la possibilité de travailler et vivre sur des territoires différents. Dans le cadre professionnel, le nomadisme professionnel est devenu courant, de même que d'avoir plusieurs lieux de vie : résidence principale et résidence secondaire (hausse de 28% du parc des résidences secondaires ces 30 dernières années<sup>20</sup>). Le rapport au territoire en est donc bouleversé, nous y reviendrons.

Jean VIARD dans son ouvrage *Nouveau Portrait de la France*, paru en 2012<sup>17</sup>, met en évidence l'évolution de notre société ces 60 dernières années. Cette évolution est en corrélation avec le progrès des sciences et des modes de travailler. Du fait de l'allongement de la durée de vie de près de 40% en 1 siècle et de la diminution du temps de travail, selon l'auteur, le poids du temps libre a alors pris le dessus sur tous les autres temps : **« Les normes et les valeurs issues des temps libres sont devenues dominantes, influençant et la famille et le monde du travail »**<sup>21</sup>. Nous vivons moins au travers du travail qui ne devient alors qu'un facteur de nos modes de vie. David LACOMBLE, président de La villa numeris<sup>22</sup> et journaliste de formation, parle alors d'une « imbrication de plus en plus forte des temps personnels et professionnels ».<sup>23</sup>

Ces évolutions participent de la difficulté des territoires à accompagner de façon directe ou indirecte les choix des individus. **La montée de la primauté de l'individu sur le collectif entraîne de nombreux défis pour les territoires afin de répondre aux attentes individuelles.** En effet, ce qui fait la qualité d'un territoire, c'est sa capacité à accueillir la diversité des attentes individuelles mais aussi à limiter l'abus du processus d'individualisation à savoir l'individualisme, qui peut entraîner le déclin des valeurs collectives. **Il est donc primordial d'accompagner les individus à s'insérer dans des groupes et des projets collectifs pour anticiper l'essor de l'individualisme.**

En cela, par leur caractère collectif, tout en reconnaissant et acceptant les individualités, les Tiers Lieux semblent être une réponse intéressante pour les territoires car ils offrent un cadre adapté au

---

<sup>19</sup> VIARD Jean, *Nouveau Portrait de la France : La société des modes de vie*, La Tour-d'Aigues, éditions de l'Aube, coll. « L'urgence de comprendre », 2012, 205p.

<sup>20</sup> « Les résidences secondaires font-elles rêver les Français ? », Crédit Foncier [en ligne], juin 2018, consulté le 17 juillet 2019.  
URL : [https://creditfoncier.com/cfcontent/uploads/2018/07/2018-06-15\\_Etude\\_Les-residences-secondaires.pdf](https://creditfoncier.com/cfcontent/uploads/2018/07/2018-06-15_Etude_Les-residences-secondaires.pdf)

<sup>21</sup> VIARD Jean, *Nouveau Portrait de la France : La société des modes de vie*, La Tour-d'Aigues, éditions de l'Aube, coll. « L'urgence de comprendre », 2012, p. 45

<sup>22</sup> La villa numeris est un think tank indépendant qui promeut un modèle ouvert et européen du digital affirmant la primauté de l'humain.

<sup>23</sup> Citation dans l'article "A la recherche des Tiers Lieux", *Urbanisme*, décembre 2018, hors série n°67

phénomène de nomadisme, leur caractère souple permettent d'allier plaisir, temps libre, interactions sociales, et travail.

### ***b. De nouvelles formes de travail.***

Les progrès technologiques comme vu précédemment, ont également en quelques décennies contribué à remodeler le monde professionnel. En effet, le numérique est depuis les années 1980 devenu un réel outil du quotidien de par les ordinateurs et les machines à commandes numériques, modifiant ainsi progressivement les métiers et les organisations. Cette transformation s'est amplifiée avec le progrès des moyens de transports et des TIC. **La dématérialisation des documents, internet et les outils de communications (mails, téléphones, outils de discussions instantanées en ligne et de partage de données, visioconférence...) permettent une productivité pleine depuis n'importe quel endroit dès lors qu'on dispose d'un ordinateur ou d'un smartphone et d'une connexion internet.** Ceci est devenu possible notamment dans les métiers où la production est « immatérielle » (documents, décisions, réunions, code informatique...).

En facilitant donc les déplacements et la transmission instantanée de l'information, on a rendu possible le travail à distance ainsi que la digitalisation de l'économie ou économie numérique.

Cette nouvelle forme d'économie ne se limite pas à un secteur d'activité précis, elle impacte tous les secteurs de l'économie. En effet, selon le rapport MCKINSEY France de 2014<sup>24</sup>, l'économie numérique est source de 3,3%, des emplois en FRANCE (1,5 millions).

De nouvelles formes de travail sont donc apparues en même temps que la montée de l'économie digitale. Patrick LEVY-WAITZ, dans son rapport *Mission Coworking*, évoque le fait que ces nouvelles formes de travail se caractérisent davantage par leur aspect « collaboratif et pluriel » qui tend à une coordination fluide des acteurs plus que du « respect des relations hiérarchiques ». De fait, il parle d'une lente « désinstitutionnalisation » de l'entreprise qui évoluerait dans un système de réseau et moins dans un système traditionnel fixe.<sup>25</sup>

Cette dynamique est en corrélation avec **l'essor de l'économie collaborative**. C'est une forme d'économie qui s'est fortement développée grâce aux TIC mais également du fait de la crise financière de 2007-2008. Elle repose sur le partage et l'échange entre particuliers de biens et de services, avec échanges monétaire ou non, grâce à une plateforme. Dans un contexte de chômage élevé, cette forme d'économie répond à un phénomène de sous-utilisation de biens et d'infrastructures favorisant l'usage

---

<sup>24</sup> McKinsey & Compagny, Rapport « Accélérer la mutation numérique des entreprises : un gisement de croissance et de compétitivité pour la France », septembre 2014.

<sup>25</sup> LEVY-WAITZ Patrick, *Rapport Mission Coworking - Faire ensemble pour mieux vivre ensemble*, Fondation Travailler autrement, 2018, pp. 14

à la possession des biens<sup>26</sup>. **De nouvelles formes d'emplois se sont alors développées, en particuliers celle de l'auto-entreprenariat et de ses travailleurs indépendants.** En effet, après la création de ce statut au lendemain de la crise économique en 2008, le nombre d'indépendants ne cesse d'augmenter, passant de 2,6 millions en 2008 à plus de 3 millions en 2017<sup>27</sup>.

A cela s'ajoute la **démocratisation du télétravail**. Il est encore difficile d'évaluer le pourcentage réel de télétravailleurs qui s'élèverait autour de 17 %<sup>28</sup> en 2018 du fait de ses formes variées : travail à distance, travail itinérant, travail nomade, ou travail cadré par un accord d'entreprise ou charte qui lui serait plus près de 2%. D'un point de vue législatif, il est inscrit dans le Code du Travail depuis 2012<sup>29</sup> et est devenu un droit opposable depuis l'ordonnance du 23 septembre 2017<sup>30</sup>. En d'autres termes, le télétravailleur a les mêmes droits qu'un salarié et tout salarié a le droit de demander à télétravailler. En cas de refus de l'employeur, celui-ci doit le justifier par écrit.

Si l'on s'intéresse au positionnement des actifs par rapport à ces 2 formes émergentes de travail, tout d'abord, concernant le télétravail, selon l'enquête IPSOS *Revolution At work* parue en 2016, 65% des français travaillant dans un bureau sont intéressés par le télétravail. Cette enquête révèle également que 70 % des interrogés estiment que le télétravail offre une bonne qualité de vie dont 62% trouvent qu'il favorise un bon équilibre entre vie privée et professionnelle. D'autres résultats concernant notre problématique sont intéressants : 85% souhaitent avoir des horaires plus souples, 65% souhaiteraient accéder à des espaces conviviaux pour favoriser les échanges informels entre collègues, et dans de moindre mesure mais toujours majoritaires, 52% souhaiteraient travailler dans un lieu autre que son lieu de travail (notamment dans des espaces type coworking).

Une autre étude du cabinet Deloitte auprès de 7 800 jeunes actifs (vingtenaires nés avec internet) dans le monde, révèle que 70% d'entre eux « ne s'identifient pas au modèle traditionnel des entreprises et se verraient plutôt travailler à leur compte » du fait de leur perception actuelle de celles-ci « peu

---

<sup>26</sup> « L'économie collaborative : un nouveau modèle socio-économique ? », Vie publique [en ligne], 16 août 2018, consulté en juin 2019. URL : <https://www.vie-publique.fr/actualite/dossier/rub1859/economie-collaborative-nouveau-modele-socio-economique.html>

<sup>27</sup> « Nombre de travailleurs indépendants de 15 ans et plus en France entre 2008 et 2017 », Statista [en ligne], novembre 2018, consulté le 17 juillet 2019. URL : <https://fr.statista.com/statistiques/938358/nombre-travailleurs-independants-france/>

<sup>28</sup> LEVY-WAITZ Patrick, *Rapport Mission Coworking - Faire ensemble pour mieux vivre ensemble*, Fondation Travailler autrement, 2018, pp. 18

<sup>29</sup> Article L. 1222-9 du Code du Travail

<sup>30</sup> Ord. n° 2017-1387, art. 24, I du 23 septembre 2017

innovantes, trop centrées sur le profit à court terme et peu concernées par le développement personnel de leurs salariés. »<sup>31</sup>

Tous ces résultats sont en corrélation avec ce qu'avance Jean VIARD (*dans Nouveau Portrait de la France*), à savoir l'émergence de la société du loisir, et ils sont également intimement liés à ce que Michel LALLEMENT appelle « l'âge du faire »<sup>32</sup>. Rejoint par l'analyse de Matthew B CRAWFORD<sup>33</sup>, il est entendu par là qu'il y a un réel sentiment de perte de sens et de satisfaction dans le travail, en raison du décalage, de l'éloignement, entre le travail fourni et le produit final.

Cela se traduit dans les sondages : selon la Coopérative Tiers Lieu(x), 61% des salariés sont désengagés dans leur travail et seulement 20% des français considèrent leur travail comme une source de plaisir<sup>34</sup>. Ce sentiment aboutirait à une aspiration croissante au « Do it Yourself » (faire soi-même), des biens et des services. Cette aspiration participe donc à une transformation du travail et des relations qui en découlent, valorisant le partage et la collaboration.

En ce sens, l'augmentation du nombre d'indépendants et la démocratisation du télétravail seraient le résultat de ce besoin de souplesse et de satisfaction personnelle au sein du travail de manière à exercer pleinement « l'art de vivre »<sup>35</sup>. Ce serait donc plusieurs millions d'actifs dont les conditions de travail vont changer dans les années à venir qu'il va falloir accueillir autrement que dans les configurations classiques du lieu de travail (bureaux, usines). **Le besoin de nouveaux lieux stimulants pour accueillir ces indépendants et télétravailleurs se fait donc grandement sentir dans les territoires.**

**Les Tiers Lieux peuvent donc jouer un rôle majeur dans l'accompagnement à ces changements.**

De plus, de tels espaces peuvent contribuer à une relocalisation de dynamiques économiques au niveau local. L'économie collaborative, au cœur des Tiers Lieux, permet de favoriser la mise en relation de savoir-faire locaux et de développer ainsi la création et la circulation des ressources locales.

Proposer des lieux adaptés aux télétravailleurs permettrait par ailleurs de les encourager à une présence plus marquée sur leur lieu de résidence, et donc à y augmenter leur taux de consommation. De fait, la relocalisation de la production et des consommateurs sur leurs lieux de résidence

---

<sup>31</sup> SCHOTT François, « Comment les « digital natives » vont forcer l'entreprise à bouger », *Le Monde* [en ligne], 4 juin 2015, consulté le 17 juillet 2019. URL : [https://www.lemonde.fr/emploi/article/2015/06/04/comment-les-digital-natives-vont-forcer-l-entreprise-a-bouger\\_4647685\\_1698637.html](https://www.lemonde.fr/emploi/article/2015/06/04/comment-les-digital-natives-vont-forcer-l-entreprise-a-bouger_4647685_1698637.html)

<sup>32</sup> MADOUJ Mohamed, « Michel Lallement, L'Âge du faire. Hacking, travail, anarchie (Seuil, 2015) », *Sociologie* [En ligne], Comptes rendus, 2017, consulté en juin 2019. URL : <http://journals.openedition.org/sociologie/3067>

<sup>33</sup> MEDA Dominique, « Matthew B Crawford, Eloge du carburateur. Essai sur le sens et la valeur du travail », *Lectures* [En ligne], Les notes critiques, 2010, consulté en juin 2019. URL : <http://journals.openedition.org/lectures/1351>

<sup>34</sup> La Coopérative Tiers Lieu(x) [en ligne], consulté le 17 juillet 2019. URL : <https://coop.tierslieux.net/>

<sup>35</sup> VIARD Jean, *Nouveau Portrait de la France : La société des modes de vie*, La Tour-d'Aigues, éditions de l'Aube, coll. « L'urgence de comprendre », 2012, p. 57

permettrait de développer l'économie présentielle et ainsi participer à la dynamisation de certains territoires.

### ***c. La mise en réseau des territoires***

Comme le dit Jean VIARD, "l'avènement des sociétés mobiles" entraîne de nombreuses conséquences pour l'aménagement du territoire. En effet, cette explosion de la mobilité a remodelé considérablement les territoires en moins d'un siècle. Les trajectoires de vie ont changé, les jeunes quittent la campagne pour les villes puis tentent de la retrouver une fois actifs à l'approche de la trentaine, dans une maison dans la périphérie de la ville, puis bougeront sûrement à la retraite dans un lieu émotionnellement important pour eux.

Le phénomène de métropolisation, à savoir le mouvement de concentration d'activités, d'équipements, de services et de population au sein d'un territoire, corrélé, entre autres, au fait que la maison individuelle représente le logement idéal pour la majorité des Français, et que la voiture individuelle s'est démocratisée, a entraîné le développement de territoires périurbains. Ces territoires métropolitains devenus très attractifs, à la fois pour les actifs, pour les étudiants et les activités économiques, subissent une pression foncière telle qu'une sorte de tri social s'opère : les personnes y travaillant ou primo-arrivantes à petits budgets se voient repoussées de plus en plus loin en périphérie ou dans les quartiers socio-économiquement difficiles.

Les territoires périurbains connaissent alors le phénomène de migration pendulaire : un déplacement journalier de la population des grands centres urbains entre les lieux de domiciles et les lieux de travail ou de scolarité. Ces territoires sont désertés le jour au profit des zones d'emplois, et les territoires périphériques se dévitalisent concurrencés par les territoires plus attractifs. Les individus sont donc majoritairement amenés à fréquenter plusieurs territoires, pour le travail, les activités de temps libre, de consommation, d'éducation, structurant ainsi de plus en plus les mobilités et territoires.

Or ce système de ville-centre/périphérie est impacté par l'arrivée des nouvelles technologies. Jean VIARD parle de « ville-nuage ». En effet l'arrivée d'urbains dans le monde rural ainsi que le développement de réseaux immatériels rendent la campagne connectée. Ce phénomène met alors à mal la structuration classique des territoires à savoir le modèle « centre-périphérie, ordonné par la distance, reposant sur le principe de continuité »<sup>36</sup>.

En effet, **la pratique de plusieurs territoires, les possibilités de communication multiples et de fait, le développement des interactions en réseau, influent, d'après Pierre VELTZ (économiste Grand prix**

---

<sup>36</sup> MONNEHAY Marianne, "Du multipolaire à la mise en réseaux", *Urbanisme*, hors-série n°67, décembre 2018, pp. 42

**de l'urbanisme 2017), sur nos "assignations" dans des « ensembles territoriaux fermés, bien cernés par des frontières » qui sont alors de moins en moins évidents.** Pour reprendre les termes de Nadine CATTAN : « la vitalité d'un espace urbain tient aujourd'hui moins à ses dimensions qu'à ses connexions » (Ibid).

Nous serions alors dans un changement de dynamiques spatiales qui engendre de nouveaux enjeux en matière de gestion et d'aménagement de territoire.

Selon Jean VIARD, la décentralisation progressive tend à « solidariser les acteurs dans des logiques de projets issues du local et intégrées dans des pensées globales ». Cependant des difficultés subsistent notamment en matière de gouvernance et de lenteur institutionnelle. En effet, Martin VANIER et Xavier DESJARDINS parlent d'une nécessaire implication politique de toutes les parties prenantes pour aller vers un mode de gestion moins hiérarchique et plus horizontale. A l'issue d'un atelier de réflexion sur la ville-réseaux comme modèle urbain alternatif (Ibid), est mentionné dans son compte-rendu, qu'un « **territoire en réseaux serait constitué de polarités, de « nœuds » : des espaces concentrant un ensemble de fonctions, de lieux de vie, [...] et de liaisons matérielles ou immatérielles » et qui seraient le « siège des actions et des projets, les réseaux et les territoires ».** En cela, à mon sens les Tiers Lieux peuvent également être une réponse à tous ces enjeux. **De par leur caractère hybride, ouvert, couvrant une multitude de projets menés par un ou plusieurs acteurs d'univers différents sur un principe d'égal à égal et favorisant l'intelligence collective, il sont des toits pour développer des projets en réponse aux besoins de territoires et/ou des modèles méthodologiques pour y parvenir.** Ils sont également l'espoir d'une réponse à cette dichotomie territoriale urbain/rural qui certes tend à s'atténuer, permettant de capter des actifs dans les territoires périphériques et ainsi soulager l'attractivité des territoires métropolitains.

### ***3) Un maillage encore inégal sur le plan national***

Je m'intéresse à présent au portrait de la France en matière de Tiers Lieux car il me semble en effet intéressant de voir quelles dynamiques d'un point de vue géographique sont à l'œuvre sur le plan national. Le rapport de P. LEVY-WAITZ, est encore une fois une source d'information sur laquelle je me baserai pour cette partie car il figure être la source qui me semble la plus fiable, du fait de la difficulté de recensement des Tiers Lieux. En effet, pour mener à bien cette étude, le groupe de recherche s'est appuyé sur les résultats de 15 bases de données existantes. Ils estiment également que les chiffres obtenus sous-estiment de 20% le nombre de Tiers Lieu existant. De plus, du fait de l'« impossibilité de

caractériser de manière fine chaque type de Tiers Lieux », ils n'ont pu distinguer que 2 types de Tiers Lieu : ceux à dominante coworking et ceux à dominante fablab<sup>37</sup>.

#### **a. Répartition nationale des Tiers Lieux**

La Mission Coworking a dans les conditions présentées ci-dessus, recensé un total brut de 1463 Tiers Lieux en France. En ajoutant les 20% estimés comme non recensés, il y aurait près de **1 800 Tiers Lieux en France**. Ces chiffres sont largement supérieurs à ceux présumés par la Mission en amont de cette recherche. 900 Tiers Lieux étaient annoncés par différents acteurs et enquêtes.

Parmi ces Tiers Lieux, **l'espace de coworking est largement le plus répandu en France avec 1 118 structures recensées (soit 76% des Tiers Lieux français)**. Il aurait été intéressant de connaître l'évolution chiffrée par année en France avec les mêmes procédés d'enquêtes. A titre indicatif, l'étude publiée par le groupe BAP (Bureaux A Partager) qui recense 600 espaces de coworking en France en 2017<sup>38</sup>, annonce une multiplication par 10 de ces espaces depuis 2012. Les Tiers Lieux à dominante coworking se sont développés principalement dans les métropoles (56%), profitant ainsi de leur dynamisme. Si l'espace de coworking est largement dominant dans les métropoles, on s'aperçoit que **sur les 345 fablabs (soit 24% des Tiers Lieux Français) recensés, ceux-ci sont plus représentés hors métropoles avec 188 structures contre 157 dans les 22 métropoles.**

---

<sup>37</sup> LEVY-WAITZ Patrick, *Rapport Mission Coworking - Faire ensemble pour mieux vivre ensemble*, Fondation Travailler autrement, 2018, pp. 38-59

<sup>38</sup> Peghaire Cécile, « *L'indice du coworking by BAP* », Bureaux à Partager [en ligne], 3 octobre 2017, consulté en juillet 2019. URL : <https://www.bureauxapartager.com/blog/lindice-du-coworking-by-bap/>



29/06/2018

## CARTE DES TIERS-LIEUX EN FRANCE

### En dehors des 22 métropoles

- ◆ Tiers-lieu à dominante **coworking**
- ◆ Tiers-lieu à dominante **fablab**

### Dans les métropoles

- ★ Périumètre administratif de la métropole
- 68** Nombre de tiers-lieux dans la métropole (toute dominante confondue)

	Dominante coworking	Dominante fablab	Total
Dans une métropole	632	157	789
Hors métropole	486	188	674
<b>Total</b>	<b>1118</b>	<b>345</b>	<b>1463</b>

Sources : CGET DST, nosdonnees.fr, neo-nomades.com, hautstiers-lieux.org, makery.info, cooptierslieux.net, guillaume-rouan.net, coworking.grandlyon.com, coworkinginitiatives.com, bureauxpartager.com, le réseau des Tiers-Lieux Occitanie, la Région Grand-Est, la Région Bourgogne-Franche-Comté, GIP Reclia, Coworkmed, La Trame, Sinny&Ooko  
IGN COG 2015 • Réalisation : CGET service carto 2018

Figure 2 : Carte des Tiers Lieux en France. Source : Levy-Waitz Patrick, Rapport Mission Coworking - Faire ensemble pour mieux vivre ensemble, Fondation Travailler autrement, 2018, p. 40.

D'un point de vue général, nous observons sur la carte ci-contre qui présente la répartition des Tiers Lieux en France, une plus grande abondance de Tiers Lieux sur la moitié sud de la France par rapport à la moitié nord (hors région parisienne). En effet, les régions sud Nouvelle-Aquitaine (15% du total national), Auvergne-Rhône Alpes (14% du total national), Occitanie (11% du total national) et la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (9%) représentent à elles seules presque 49%, soit presque la moitié de la totalité des Tiers Lieux français. L'Ile-de-France figure première en nombre de Tiers Lieux avec 22% des Tiers Lieux. Ainsi ces 5 régions, regroupent 71% des Tiers Lieux français. Nous notons également que les régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie se distinguent largement par leur nombre de Tiers Lieux hors métropoles avec respectivement 157 et 105 Tiers Lieux contre seulement 37 en Ile de France.

Ces 5 régions apparaissent donc en avance en terme de nombre de Tiers Lieux. Ceci peut s'expliquer par la présence de métropoles dynamisantes (notamment pour la région Auvergne-Rhône-Alpes avec 4 métropoles) et la mise en place de politiques de soutien au niveau régional comme par exemple La Coopérative de Tiers Lieu(x) en Nouvelle-Aquitaine, le réseau Tiers Lieux Occitanie... D'où l'enjeu de la structuration des réseaux et d'un mouvement de soutien autour des Tiers Lieux Nous y reviendrons.

### **b. Zones d'emplois et Tiers Lieux : les plus peuplées avantagées.**

Si les Tiers Lieux sont des solutions d'accueil pour les formes de travail émergentes, la *Mission coworking* s'est naturellement intéressée à la répartition des Tiers Lieux au sein des 321 zones d'emplois du territoire français.

- 29 zones d'emploi sont rattachées à des métropoles et comptent à elles seules 60% du total national des Tiers Lieux (886). Elles concentrent une population de plus de 30% qui travaille en métropole. Elles ont de fait été exclues de l'analyse afin de se concentrer sur les territoires moins influencés par l'attractivité économique des métropoles.

D'après les tableaux ci-dessous, les 292 zones d'emplois hors métropoles comptent 577 Tiers Lieux dont la moitié se trouvent dans les 65 zones d'emplois de plus de 200 000 habitants (elles représentent 1/5e des zones d'emplois en France). Elles comptent à elles seules 6,5 fois plus de de Tiers Lieux que les zones d'emplois de 0 à 50 000 habitants. Cela se confirme lorsque l'on regarde le nombre de Tiers Lieux par rapport au nombre d'habitants des zones d'emplois : la moitié des zones d'emplois de moins de 50 000 habitants (34 sur 61) comptent aucun Tiers Lieux et plus d'un tiers des zones d'emplois de 50 000 à 100 000 (39 sur 94) également, tandis que seulement 3 sur les 65 zones d'emplois (hors métropoles) de plus 200 000 habitants n'en comptent aucun contre 16 de cette même tranche qui en possèdent plus de 5. De fait, il s'avère que les zones d'emplois les plus peuplées sont source d'implantation des Tiers Lieux.

### Nombre moyen de tiers lieux par zone d'emploi selon leur population

		Nombre de zones d'emploi de cette tranche	Nombre de tiers lieux dans les zones d'emplois de cette tranche	Nombre moyen de tiers lieux par zone d'emploi de cette tranche
Population de la zone d'emploi	De 0 à 50 000 habitants	61	43	0,7
	Entre 50 000 et 100 000 habitants	94	99	1,1
	Entre 100 000 et 200 000 habitants	72	148	2,1
	Plus de 200 000 habitants (hors métropoles)	65	287	4,4
	Zones rattachées à une métropole (Plus de 200 000 habitants)	29	886	30,6
<b>TOTAL</b>		<b>321</b>	<b>1463</b>	<b>4.5</b>

Figure 3 : Nombre moyen de tiers lieux par zone d'emploi selon leur population. Source : Levy-Waitz Patrick, Rapport Mission Coworking - Faire ensemble pour mieux vivre ensemble, Fondation Travailler autrement, 2018, p. 42.

### Répartition des tiers lieux dans les zones d'emploi en fonction de la population des zones d'emploi

		Nombre de Zones d'Emploi			
		Aucun tiers lieu	1 tiers lieu	Entre 2 et 5 tiers lieux	Plus de 5 tiers lieux
Population de la Z.E.	De 0 à 50 000 habitants	34	14	13	
	Entre 50 000 et 100 000 habitants	39	34	19	2
	Entre 100 000 et 200 000 habitants	18	11	38	5
	Plus de 200 000 habitants (hors métropoles)	3	16	30	16
<b>TOTAL</b>		<b>94</b>	<b>75</b>	<b>100</b>	<b>23</b>

Figure 4 : Répartition des tiers lieux dans les zones d'emploi en fonction de la population des zones d'emploi. Source : Levy-Waitz Patrick, Rapport Mission Coworking - Faire ensemble pour mieux vivre ensemble, Fondation Travailler autrement, 2018, p. 43.

D'une manière globale, près d'une zone d'emplois sur trois (94 sur 292 hors métropoles) ne compte pas de Tiers Lieux. La grande majorité d'entre elles sont les zones d'emplois plus faiblement peuplées comptant moins de 100 000 habitants (73 sans Tiers Lieux). D'autres constats sont également intéressants et prouvent qu'un maillage, encore inégal, est à améliorer :

- 25% comporte un seul Tiers Lieux (75 sur 292)
- 30% comporte entre 2 et 5 Tiers Lieux

- 8% des zones d'emplois ont plus de 5 Tiers Lieux

De plus, si les Tiers Lieux sont une solution d'accueil pour les nouvelles formes de travail, ils sont aussi un moyen de réduire la mobilité pendulaire et ainsi contribuer à la réduction des congestions des métropoles et des émissions de gaz à effet de serre. Or, d'après la carte ci-contre des Tiers Lieux par rapport aux flux de déplacements domicile-travail, on remarque que sur les zones d'emplois concentrant une part de résidents travaillant dans une des 22 métropoles, beaucoup sont encore très peu dotées en Tiers Lieux, malgré la présence de flux importants, et ce notamment autour des métropoles dans le nord de la France.

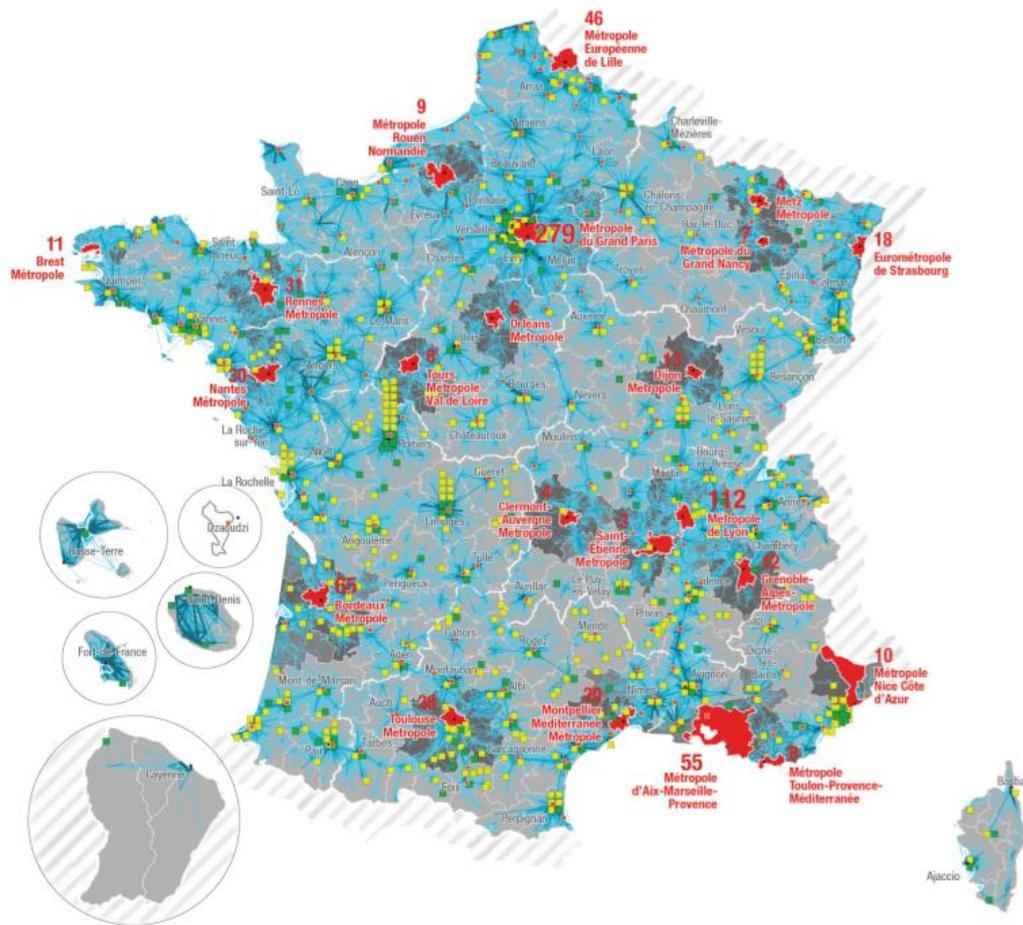
L'analyse de flux des déplacements domicile-travail s'est complétée par celle de la concentration d'emploi dans les unités urbaines de chaque zone d'emploi. La Mission a ainsi déterminé des types de zones d'emploi en fonction des polarités plus ou moins structurantes. 4 types de zones ont été distingués :

- 170 « zones d'emploi à une polarité structurante » : lorsqu'une unité urbaine de la zone d'emploi concentre plus de 50% de l'emploi de la zone.

- 99 « zones d'emploi à une petite polarité » : lorsqu'une unité urbaine de la zone d'emploi concentre entre 20% et 50% de l'emploi de la ZE.

- 19 « zones d'emploi à deux polarités » : lorsque deux unités urbaines de la zone d'emploi concentrent chacune entre 20% et 50% et qu'ensemble elles concentrent plus de 50% de l'emploi de la zone d'emploi.

- 4 zones d'emploi sans polarité remarquable : aucune commune ne concentre particulièrement les emplois.



## CARTE DES TIERS-LIEUX PAR RAPPORT AUX FLUX DE DÉPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL

### Tiers lieux situés ...

#### ... en dehors des 22 métropoles

- ◆ Tiers-lieu à dominante **coworking**
- ◆ Tiers-lieu à dominante **fablab**

#### ... dans les métropoles

- ★ Périètre administratif de la métropole
- 68** Nombre de tiers-lieux dans la métropole (toute dominante confondue)

### Villes moyennes

- ★ **Ville moyenne**  
 > Liste des 203 Villes moyennes définie par le CGET

### Nombre de déplacements domicile-travail quotidiens

- De 500 à 5 000
- De 100 à 500
- De 15 à 100

### Part des résidents de la Zone d'Emploi travaillant dans une des 22 métropoles en 2014, en %

- Plus de 20 %
- De 10 à 20 %
- Moins de 10 %
- Aucune donnée disponible

Sources : CGET, DST, nosdonnees.fr, neo-nomades.com, hautstiers-lieux.org, makeryinfo, cooptierslieux.net, guillaume-rouannez, coworkinggrandlyon.com, coworkinginitiatives.com, bureauxpartager.com, le réseau des Tiers-Lieux Occitanie, la Région Grand-Est, la région Bourgogne-Franche-Comté, GIP Recla, Coworkmed, La Trama, Siny&Ocko, RP 2014 Insee, fichier détail mobilité résidentielles, CGET/ Cirstats, IGN, COG 2015.  
 \*Regards croisés sur les villes moyennes : des trajectoires diversifiées au sein des systèmes territoriaux\*, CGET 2018  
 • Réalisation : CGET service carto 2018

Figure 5 : Carte des Tiers Lieux par rapport aux flux de déplacements domicile-travail. Source : Levy-Waitz Patrick, Rapport Mission Coworking - Faire ensemble pour mieux vivre ensemble, Fondation Travailler autrement, 2018, p. 47.

Il a donc été démontré que les zones d'emplois comprenant une « polarité structurante » sont davantage dotées de Tiers Lieux. En effet, 14 zones d'emploi sur 170 de ce type disposent plus de 5 Tiers Lieux tandis que 8 zones d'emplois à une « petite polarité structurante » et 1 zone d'emploi à « 2 petites polarités structurantes » en comptent plus de 5 Tiers Lieux. Cependant, si l'on regarde de

manière proportionnelle, on s'aperçoit que le pourcentage de zones d'emplois comportant 1 ou pas de Tiers Lieux reste majoritaire pour chaque type de zone :

- 54% (91 sur 170) pour les zones d'emplois à « une polarité structurante »
- 60% (61 sur 99) pour les zones d'emplois à « petites polarité structurante »
- 79% (15 sur 19) pour les zones d'emplois à « deux petites polarités structurantes »
- 50 % (2 sur 4) pour les zones d'emplois sans polarité structurante.

**Par conséquent, même si les Tiers Lieux se trouvent majoritairement dans les zones d'emploi les plus peuplées et celles dont les polarités concentrent l'emploi, il en reste néanmoins qui ne sont pas équipées en Tiers Lieux.** Cela montre qu'il y a encore une marge de manœuvre conséquente en terme de maillage en Tiers Lieux du territoire national. Peut-être est-ce une méconnaissance du phénomène ou un projet encore difficile à s'approprier et à développer pour les acteurs des territoires...

### *c. Un maillage en pleine structuration*

La multiplication des Tiers Lieux sur le territoire national s'est accompagnée d'une création d'un véritable « écosystème » d'acteurs pour accompagner leur développement afin d'aboutir à un maillage conséquent et à culture commune des Tiers Lieux. Une diversité d'acteurs isolés ou en réseaux à différentes échelles territoriales a vu le jour répondant à des besoins de différentes natures.

D'une part, le phénomène Tiers Lieux étant encore à son balbutiement, des réseaux se construisent de manière à servir d'outils d'acculturation, de partage d'expériences, d'aides, de rencontres et de création d'un langage commun autour des Tiers Lieux. Nous pouvons citer les travaux de Movilab et des réseaux TiliOS (Tiers Lieux Libres et Open Sources) partagés sur un site internet qui constitue la base de données la plus riche en matière de Tiers Lieux. Davantage portés sur la structuration de réseau identifiables de Tiers Lieux à la fois par les entreprises mais aussi par les institutions, d'animation de réseaux ainsi que sur le partage d'expérience nous retrouvons des réseaux tels que le Réseau Français des Fablabs ainsi que Actipole 21.

Dans d'autres mesures, **des entreprises participent également au développement de Tiers Lieux créant de réels réseaux nationaux voire internationaux.** Une partie d'entre-eux concentrent leurs activités principalement sur le coworking et est alors centrée sur la location d'espaces et la rentabilisation immobilière (exemple : société Nextdoor développée par Bouygues Immobilier et AccordHotels). Les espaces qu'ils sont amenés à gérer ne présentent donc pas toutes les caractéristiques des Tiers Lieux et se concentrent davantage dans les métropoles. Cependant bon nombre de ces entreprises s'avèrent être de réels acteurs en terme de développement et d'animation du réseau de Tiers Lieux créés (exemple : ETIC foncièrement Responsable, crée, finance et gère des

espaces de bureaux et commerces partagés dédiés aux acteurs du changement sociétal et à haute qualité sociale et environnementale).

A un niveau plus local, la mise en réseau constitue un enjeu important entre Tiers Lieux. D'une part pour avoir une connaissance plus fine des services existants dans chaque Tiers Lieu. La concurrence étant telle notamment dans les métropoles, qu'en effet, **plus les projets seront intégrés en amont dans une démarche de réseau, plus les projets pourront aisément trouver leur place sur le marché et ainsi développer des offres de services complémentaires.** D'autre part, des réseaux sont créés de manière à faciliter la mobilité des usagers entre espaces de Tiers Lieux et ainsi développer une offre commune sur un même territoire. Par exemple, les Imaginations Fertiles sont en partenariat avec d'autres espaces de co-working (la Cantine, le Périscope et Etymon) et mutualisent ainsi un « pass Coworking » qui permet aux coworkers, avec un même pass, d'avoir accès comme bon lui semble à l'un des espaces de coworking partenaires. Dans d'autres mesures, ces réseaux se déploient avec un objectif de déploiement du télétravail sur le territoire, ou encore pour gagner en visibilité grâce à des labellisations (ex : réseau Cowork'in Tarn), en ressources, en outils communs, en expériences...

**En cela les collectivités peuvent être des appuis majeurs dans le développement d'offre de Tiers Lieux et de structuration de réseau (soutien financier, communication, appui matériel) et notamment les Régions.** En effet, cheffes de file en matière de compétences économiques, elles apparaissent comme l'échelon de collectivités les plus pertinentes pour soutenir la structuration de maillages de Tiers Lieux, ces derniers étant des outils potentiels au développement économiques des territoires. Cependant la réelle volonté politique de structuration de réseau est encore faible voire inexistante dans la plupart des Régions. La région Nouvelle Aquitaine est par ailleurs exemplaire à ce niveau à l'initiative de la SCIC La Coopérative des Tiers Lieu(x), fédérant des acteurs de Tiers Lieux afin de créer un réseau à l'échelle régionale. La Coopérative des Tiers Lieux exerce aujourd'hui un rôle moteur dans le développement de création de Tiers Lieux en offrant des services de formations, d'accompagnement, de mise en réseau, de veille et de recherche action sur les nouvelles formes de travail. Ainsi son dynamisme semble porter ses fruits du fait de son réseau de 222 Tiers Lieux dont la plus grande présence de Tiers Lieux est hors métropole.

**Suite aux recommandations inscrites dans le rapport de la Mission Coworking, remis au gouvernement le 19 septembre 2018, celui-ci s'est engagé à soutenir les Tiers Lieux et accompagner leur création dans les territoires par la mise en place du programme appelé « Nouveaux Lieux, Nouveaux liens ».** Ce programme doté de 45 millions d'euros vise à développer 300 « Fabriques de territoires » qui seront des Tiers Lieux existants ou nouveaux projets s'avérant être des têtes de réseau jouant un rôle majeur sur leur territoire. Ainsi, les 300 projets de « Fabrique de territoire » sélectionnés

seront financés à hauteur de 75 000 € à 150 000 € sur trois ans<sup>39</sup>. Un développement conséquent de nouveaux lieux est donc à venir...

---

<sup>39</sup> « Lancement de l'AMI pour les 300 Fabriques de territoires », CGET, 12 juillet 2019 [en ligne], consulté en juillet 2019. URL : <https://www.cget.gouv.fr/actualites/lancement-de-l-ami-pour-les-300-fabriques-de-territoires>

## II) Le Tiers Lieux des Imaginations Fertiles : un catalyseur d'innovations locales

### 1) Un lieu propice aux synergies entre acteurs

#### a. Un lieu aux usages divers qui attire une diversité de publics

Les Imaginations Fertiles ont su tirer profit de l'opportunité foncière qui leur a été présentée au moment de leur recherche de lieu. La friche industrielle leur a offert de nombreux atouts qui participent à la vitalité du lieu. Au sein du Multiple cohabitent de nombreux espaces aux usages variés.

D'une part, le site se situe à 5 minutes à pied du pôle multimodal de transports des Arènes (métro, tram, train, bus, vélib) et du métro Pattes-d'oie, à 5/10 minutes en voiture de la sortie Céprière du périphérique. Il est à la frontière de l'hyper-centre toulousain et bénéficie donc d'une situation géographique stratégique proposant des possibilités d'accès multiples. Le déplacement en voiture est également facilité par la présence d'un parking qui s'avère utile pour les usagers mais également pour le public reçu par les coworkers.



Figure 7 : Plan de situation du Tiers Lieu des Imaginations Fertiles, 2019. Réalisation : Les Imaginations Fertiles

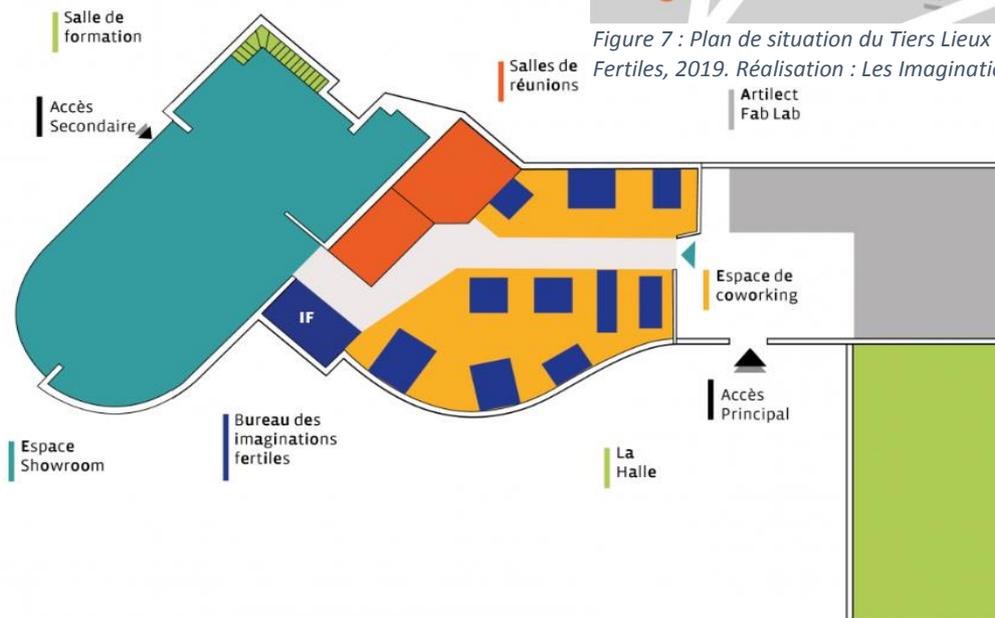


Figure 6 : Plan des différents espaces composant le Tiers Lieu des Imaginations Fertiles. Source : les Imaginations Fertiles

D'autre part la diversité des espaces laissés par l'ancienne chaudronnerie a offert la possibilité de leur attribuer différentes fonctions.

**L'espace de coworking** (cf : figure 8, en orange). L'activité dominante du Tiers Lieu prend place dans une salle centrale à l'ambiance studieuse, en open space équipée de mobiliers de bureaux, deux salles de réunions ainsi qu'un espace dédié aux coworkers nomades. Le mobilier est facilement déplaçable en fonction des besoins des diverses structures résidentes. Le bureau des Imaginations Fertiles se trouve au bout de l'allée centrale, au fond de l'open space, invitant le visiteur ou le futur coworker à s'imprégner dès son arrivée de l'ambiance du lieu.

**Le showroom** (cf : figure 8, couleur cyan).



Figure 8 : Photo du Showroom. Source : Les Imaginations Fertiles

Cet espace de 160m<sup>2</sup>, accessible par l'espace de Coworking, a plusieurs fonctions. D'une part, sa surface conséquente d'une capacité d'accueil d'environ 70 personnes, permet l'accueil d'événements, de séminaires, de conférences à destination tant du grand public que de sphères privées (les coworkers ont en effet la possibilité de le louer mais aussi les structures externes à la communauté des IF). Le mobilier de cet espace est issu d'une fabrication en circuit court et a été pensé avec les usagers, designers et artisans de manière à aboutir à un espace adaptés aux besoins mais aussi de manière à valoriser les savoirs-faire locaux. D'autre part, du fait de sa vocation à caractère moins studieux, il devient, lorsqu'il est disponible et c'est souvent le cas, le théâtre de réunions improvisées, de travail en groupe, d'accueil pour les rendez-vous des coworkers, mais aussi se transforme en espace de travail pour les coworkers préférant le cadre du showroom à l'espace de coworking. Il devient alors le point névralgique du travail collaboratif et de la créativité au sein du Tiers Lieu.

Sa façade vitrée donnant sur la rue, fait office de vitrine des savoir-faire : exposition du mobilier, objets divers réalisés par les artisans, makers, designers, etc. Des livres exposés invitent les habitants à les consulter en libre-service. Cette façade provoque interrogation et curiosité. Avant de découvrir ce lieu, je m'étais moi-même interrogée, attirée par les inscriptions sur la façade : « coworking », « design thinking », « travail collaboratif »... Toutefois, tous ces termes sont encore flous et inconnus pour une grande partie de la population.

Enfin, la cuisine et la machine à café positionnés dans le showroom invitent les utilisateurs à se retrouver dans un espace ouvert sur le lieu. La cohabitation de l'espace de pause avec les lieux de travail n'est pas toujours évidente mais il a le mérite d'être accessible à tous les visiteurs dans un espace reflétant la vie du lieu.

**La salle de formation** (cf : figure 8, escaliers verts dans le showroom). Située à l'étage, accessible par le showroom, elle dispose d'une capacité d'accueil de 23 personnes. Elle offre un cadre propice au déroulement de formations diverses, par exemple des formations de facilitation graphique animées par Percolab<sup>40</sup> ou encore de self-défense, animée par Faire Face<sup>41</sup>. C'est également dans cet espace que les réunions plus formelles se déroulent.

**La halle** (cf : figure 8, en vert). L'ancienne chaudronnerie a laissé derrière elle une halle de 3000m<sup>2</sup> qui abrite au sein d'ateliers partagés, des artisans (pratiquant la dorure de mobilier, bijoutier, tanneuses...), artistes (sculpteurs, photographes...) et des makers tels que Makers and Co et leur Tynylab (confectionne des fablabs mobiles sous le principe des tiny house), Cette halle abrite également des



Figure 9 : Photo de la Halle lors du Fablab Festival 2015. Sources : "Au Fablab Festival de Toulouse, l'union des labs face à 5000 visiteurs", Makers, 2015 [en ligne], consulté en Aout 2019. URL : <https://www.makery.info/2015/05/11/au-fablab-festival-de-toulouse-l>

---

<sup>40</sup> Percolab est une entreprise disposant d'un réseau international autogéré, qui offrent des services d'accompagnement, de coaching, de formations pour favoriser les conditions de collaborations en faisant émerger l'intelligence collective des groupes.

<sup>41</sup> Faire Face est une association (loi 1901) de prévention des violences contre les femmes qui organise des ateliers et stage d'autodéfense pour les femmes.

événements tels que le Fablab Festival<sup>42</sup> auquel j'ai pu assister durant mon stage, qui donne une visibilité aux structures présentes. La surface de cet espace permet d'accueillir également d'autres événements ponctuels, comme des expositions de photos, de créations artistiques manuelles ou encore des séminaires.

**Le jardin partagé.** Le site dispose d'un terrain extérieur en friche d'une surface 600 m<sup>2</sup>. Grâce à l'association Al Terre Egau et à une équipe de bénévoles (le biofablab d'Artilect, coworkers et voisins) le jardin partagé a vu le jour en mai 2015. Celui-ci est ouvert aux coworker mais aussi aux habitants du quartier. Il a pour ambition d'être source de collaboration entre un grand nombre d'usagers pour mobiliser et sensibiliser sur les différentes thématiques traitées par la communauté des IF : cohésion sociale, éducation à l'environnement, comportements éco responsables, gestion durable des espaces verts en ville, etc. Bien qu'ayant connu un fort engouement à ses début, le jardin est un peu abandonné aujourd'hui : le collectif à son origine n'étant plus présent dans le quartier, le relais ne s'est pas fait de façon aussi dynamique qu'au départ....

**Enfin, le fablab d'Artilect** (cf : figure 8, en gris).

Si la proximité du Fablab est aujourd'hui un atout essentiel pour le Tiers Lieu des Imaginations Fertiles, il est à rappeler que la présence d'un fablab ne faisait pas partie d'une stratégie de cohabitation au départ. Cette cohabitation est cependant devenue un réel atout pour les IF. Elle joue tout d'abord sur l'identification et la localisation du Tiers Lieu auprès de publics d'usagers



Figure 10 : Photo du Fablab Artilect. Source : Artilect

non cibles au départ (makers, start-up technologique, entreprises du numériques, etc...) et ce, notamment grâce au Fablab Festival dans lequel les IF tiennent un stand et interviennent parfois dans des conférences. Ces personnes se déplaçant d'abord pour le Fablab, découvrent à cette occasion les activités des IF qui peuvent ainsi attirer de nouveaux usagers ou partenariats.

Par ailleurs, la proximité des deux structures permet de proposer une offre globale à destination des porteurs de projet, facilitant ainsi le passage rapide de la conception d'une idée à sa réalisation. Cette

---

<sup>42</sup> En effet le Fablab Festival réunit chaque année le Réseau des Fablabs Français et leurs partenaires pour qu'ils partagent, expérimentent, présentent leurs productions et développent des partenariats et projets autour d'ateliers, conférences, démonstrations, expositions...

cohabitation a également encouragé le développement de prestations innovantes, co-construites par les deux structures comme par exemple le programme MAJIC<sup>43</sup> (Multiples Actions pour les Jeunes, l'Insertion et la Création), lancé en 2017. Ce programme s'adresse aux jeunes éloignés de l'emploi, diplômés ou non, en les rendant acteurs de la construction de leur projet professionnel et de celui d'autres jeunes, sur des filières d'avenir (numériques, artisanat et économie sociale et solidaire) dans lesquelles ils sont amenés à développer des compétences au sein du fablab et grâce au savoir-faire en terme d'accompagnement des IF.

*J'ai moi-même été amenée à solliciter le personnel et les outils du fablab pour résoudre un problème informatique mais également dans le cadre de la concertation Déchèterie Urbaine pour le Laboratoire des Usages. J'ai pu utiliser du matériel de bricolage et de la découpe laser afin de confectionner des panneaux d'affichage.*

La diversité de ces espaces draine donc une vraie hétérogénéité des publics et par cela de potentiels acteurs du territoire au sein du lieu : des participants aux événements, séminaires, formations, réunions; des makers, artistes, artisans, étudiants, mais aussi des habitants du quartier, des jeunes éloignés de l'emploi...

**Autant de talents et d'idées réunis qui participent au foisonnement de projets par la sérendipité des rencontres.**

### ***b. Une SCIC labellisée PTCE d'innovation sociale***

Le projet des Imaginations Fertiles s'appuie sur un lieu physique et exploite les nombreux atouts qu'apporte la proximité des acteurs. Cependant, ce qui donne une force majeure à cet objectif de coopération, c'est le mode de gouvernance. En effet, les IF animées par les valeurs de l'économie sociale et solidaire (économie regroupant les organisations privées qui cherchent à concilier activité économique et équité sociale) et par la coopération qui n'est « pas qu'un concept que l'on énonce mais une réalité qui s'éprouve et se vit »<sup>44</sup>, ont fait le choix d'adopter le statut d'une entreprise de l'économie sociale et solidaire : la SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif).

Les SCIC sont régies par le code de commerce quel que soit leur objet en raison de leur forme (SARL, SAS, SA). Elles peuvent concerner tous les secteurs d'activités, dès lors que l'intérêt collectif se justifie par un projet de territoire ou de filière d'activité impliquant un sociétariat hétérogène (multi sociétariat), le respect des règles coopératives et la gestion désintéressée (réinvestissement dans

---

<sup>43</sup> Le programme MAJIC est un programme qui s'adresse aux jeunes éloignés de l'emploi, diplômés ou non, en les rendant acteurs de la construction de leur projet professionnel et de celui d'autres jeunes, sur des filières d'avenir: numériques, artisanat et économie sociale et solidaire.

<sup>44</sup> "Une entreprise coopérative", Les Imaginations Fertiles [en ligne], consulté le 22 juillet 2019. URL : <https://www.imaginationsfertiles.fr/entreprise-cooperative/>

l'activité des excédents). Elles se constituent un patrimoine propre. L'impartageabilité de leurs réserves (c'est-à-dire l'impossibilité de les incorporer dans le capital social ou de les distribuer) préserve les SCIC d'une prise de contrôle majoritaire par les investisseurs extérieurs et garantit ainsi leur indépendance et leur pérennité.

Le choix de ce statut correspond donc à une volonté des IF « d'indépendance, de citoyenneté, d'engagement et de solidarité », qui « évite la spéculation, garantit leur autonomie et fait une large place au débat »<sup>41</sup>. En effet, ce statut permet de caractériser les structures qui ont pour objet : « la production ou la fourniture de biens et de services d'intérêt collectif qui présentent un caractère d'utilité sociale »<sup>45</sup>.

Ce statut permet d'associer des acteurs d'horizons différents (salariés, usagers, clients, investisseurs et collectivités publiques) dans un projet qui porte un intérêt pour le territoire. La SCIC appartient donc aux salariés mais également aux sociétaires sous le principe démocratique : *une personne = une voix*, peu importe la part sociale mise lors de l'adhésion. Il permet donc une démarche collective, participative et bénéficie d'une diversité de parties prenantes (entrepreneurs sociaux, artisans, associations, éco-designers...) dans la gouvernance du projet des Imaginations Fertiles.

Devenir sociétaire de la SCIC permet tout d'abord de développer et pérenniser un réseau d'acteurs varié autour des valeurs communes : la coopération, la solidarité, la démarche éco responsables et la valorisation des savoir-faire locaux. Cela permet également aux sociétaires de rendre visibles leurs projets ou structures par la participation à des événements ouverts valorisant la communauté d'acteurs et les initiatives qu'ils portent sur le territoire. Cela peut se faire lors des « Pauses Dej » organisées par l'équipe des IF, lors des Assemblées Générales, ou des conférences de restitution des travaux. Mais aussi et surtout, cela permet de s'acculturer à un langage commun et de diffuser les savoir-faire, les innovations auprès de la communauté, expérimenter de nouvelles coopérations sur des projets dans les valeurs de l'économie sociale et solidaire, le tout pouvant aboutir à de potentielles innovations sociales.

La présence dans le Tiers Lieux de différents acteurs de l'accompagnement de projet ESS tels que le l'incubateur Première Brique<sup>46</sup> coporté par France Active<sup>47</sup> et Toulouse Métropole, Mouvement

---

<sup>45</sup>“ Les SCOP, les SCIC, c'est quoi ?”, [economie.gouv.fr](http://economie.gouv.fr), 21 novembre 2012, consulté le 22 juillet 2019. URL : <https://www.economie.gouv.fr/ess/scop-scic-cest-quoi>

<sup>46</sup> Première Brique, créée en 2015, porte 2 dispositifs : un incubateur d'innovation sociale qui accompagne porteurs de l'idée au projet, et la Fabrique à initiatives qui invente des solutions entrepreneuriales nouvelles répondant à des besoins sociétaux identifiés et aux acteurs, par la mise en lien des ressources du territoire.

<sup>47</sup> France Active est un réseau associatif qui aide depuis 25 ans les autos entrepreneurs à accélérer la création de leur activité en proposant des solutions de financement et d'accompagnement.

Associatif Occitanie<sup>48</sup> qui pilote le Parcours ADRESS (Accompagnement pour le Développement et la Réussite en Économie Sociale et Solidaire) avec lequel les IF accompagnent des porteurs de projet, permettent de faire émerger et développer des projets innovants dans le territoire. Ils donnent également la possibilité de bénéficier d'un réseau de porteurs de projets conséquent :

- Synergie d'acteurs créée grâce au mode de gouvernance du Tiers Lieux,
- Présence d'acteurs conséquents en matière d'émergence d'initiatives innovantes en réponse aux besoins de territoire.

Les Imaginations Fertiles ont été pour ces raisons labellisées PTCE (Pôle Territorial de Coopération Économique) en 2014 autour de l'innovation sociale. Cela permet donc de mettre en avant l'émergence de solutions innovantes territorialisées à des problématiques sociales, économiques, environnementales. Ce groupement d'acteurs différents mais agissant dans le domaine large de l'économie sociale et solidaire et de l'innovation sociale et ce, dans un même espace, a permis de créer de nouvelles opportunités économiques pour les coworkers. Une étude d'impact a été réalisée en 2017 auprès de 36 coworkers (nomades et résidents), sociétaires, partenaires et membres du réseau créatif. Celle-ci a révélé que 100% des résidents et 77% des nomades répondaient avoir rencontré des acteurs pertinents liés à leurs activités et 57% des résidents et 87% des nomades déclaraient avoir trouvé de nouveaux clients grâce à leur présence dans le lieu.

**La structure porteuse joue donc un rôle essentiel d'animation pour mettre en lien les acteurs avec qui l'équipe des IF évolue au quotidien. Elle met donc son réseau d'acteurs et la connaissance de leurs actualités au profit de la communauté d'usagers :** « très très rapidement, on m'a mis en contact, ça (*le projet de la coworkeuse*) lui avait fait tilt [...] avec un porteur de projet qui est incubé par Première Brique parce qu'elle sentait qu'il y avait quelque chose qui pouvait se coordonner. Et maintenant on travaille ensemble, ça m'a permis très rapidement de voir des idées qui pouvaient se concrétiser grâce au partage de réseau qui a été bénéfique pour la suite » (coworkeuse, 2019).

---

<sup>48</sup> Le Mouvement Associatif Occitanie rassemble et défend les associations de la région dans le but de créer une force associative qui développe des projets d'intérêt général et des activités sans finalité lucrative. Il en est le porte-parole auprès des autorités publiques et développe des partenariats avec toute organisation adhérant aux mêmes valeurs notamment celles de l'ESS.

## 2) L'enjeu de l'animation du lieu

### a. Provoquer des rencontres entre coworkers

La synergie entre acteurs n'est pas une évidence en soi. Il ne suffit pas de les positionner en un même lieu pour qu'ils se connaissent, découvrent leurs activités, leurs compétences, leurs projets. Même si le Tiers Lieu des IF est aussi un espace collaboratif, la principale activité des coworkers au cours de la journée reste de travailler sur leurs projets. On se croise, on se salue, mais chacun pourrait rester dans sa bulle de travail si aucune dynamique ne l'encourageait à en sortir et à aller à la rencontre des autres.

L'espace de pause déjeuner, (une table à manger, une machine à café, frigo, micro-onde et rangements) offre bien sûr des possibilités de rencontres, mais pour y avoir mangé pendant 4 mois, l'opportunité d'en savoir plus sur les uns et les autres ne se présente pas forcément à travers les discussions le temps d'un repas.

Plusieurs outils permettent alors de créer ces rencontres, ces moments plus ou moins formels qui participent à l'interconnaissance des résidents et coworkers nomades.

Une fois par mois, l'équipe des IF prévoit un temps le vendredi matin où les coworkers qui le souhaitent se retrouvent autour d'une collation constituée de friandises, viennoiseries, apportées par les participants. Dans un esprit informel, c'est l'occasion de partager un moment entre coworkers, de fêter les anniversaires du mois, d'échanger si besoin sur les dernières actualités. D'autres choses simples telles qu'un tableau Velléda mis à disposition qui permet aux coworkers de proposer des activités. Positionné dans la salle à manger, il a souvent été le centre de débats autour d'activités proposées (ateliers pizzas, vide dressing, « apéros des coworkers », « barbecue disco »...). Ces propositions fonctionnent plus ou moins bien, sont expérimentées et réitérées ou non, mais elles ont le mérite d'être à l'initiative des coworkers et participent à l'animation du lieu. La création d'une conversation partagée sur l'application WhatsApp<sup>49</sup> et de newsletters rédigées par l'équipe des IF permettent de coordonner ces événements.

Tout ceci reste informel et n'incite pas obligatoirement les personnes à connaître leurs activités, les discussions sont souvent dans un esprit décontracté et tout comme la pause déjeuner, en fonction des occasions et du tempérament des personnes il n'est pas toujours facile de savoir *qui fait quoi*.

Vers la fin de mon stage, l'équipe des IF a organisé une réunion entre co-workers, car il leur avait été remonté que l'animation et le présentiel des gérantes du lieu s'essoufflaient. L'équipe des

---

<sup>49</sup> WhatsApp Messenger est une application mobile de messagerie instantanée gratuite qui permet d'interagir simultanément avec plusieurs personnes dans un groupe de conversation.

Imaginations Fertiles, mobilisée par de nombreux projets, a effectivement eu du mal à dégager du temps pour organiser ces moments informels.

Cette réunion m'a permis de comprendre en quoi l'organisation, la formalisation d'un événement, et en particuliers de ces temps de rencontre, permet de gagner en efficience.

Cette réunion a été positive pour plusieurs raisons : elle a permis tout d'abord d'informer les coworkers présents sur l'avancée du projet de relocalisation à Bellefontaine et d'apporter d'autres informations sur ce lieu. Cela a également été l'occasion de permettre aux coworkers de s'exprimer sur les points qui selon eux seraient à améliorer au sein du lieu et notamment en terme de cohésion entre coworkers. Des idées pour améliorer l'interconnaissance et la cohésion entre coworkers ont été proposées, telles que des livrets d'accueil ou encore l'instauration de réunions mensuelles de ce type. A la fin de la réunion, des coworkers ont proposé de faire un tour de table afin que chacun se présente et présente son activité. J'ai fait moi-même le constat qu'en effet, après 4 mois de stage, je connaissais de vue toutes les personnes présentes, mais je n'avais jamais eu l'occasion de connaître les activités de certaines d'entre-elles. Un coworker nomade, facilitateur, formateur et accompagnateur de projets chez Culture et Liberté<sup>50</sup>, après s'être présenté, s'est alors permis de proposer ses services pour animer si besoin des réunions de ce type ...

**Cohabiter n'est pas synonyme de collaborer. Pour collaborer il faut trouver des manières de se connaître et ainsi découvrir de possibles collaborations.**

### **b. Connecter avec l'extérieur : l'exemple des Pause Dej**

Une de mes missions tout au long de mon stage fut le soutien à l'organisation des Pauses Dej. Ces animations hebdomadaires sont des temps de rencontres et d'échanges, sur l'heure du déjeuner. Les IF y mettent en avant un projet ou une thématique en lien avec l'ESS, l'innovation sociale, l'entrepreneuriat, la participation citoyenne, l'environnement, ou encore les méthodes collaboratives et d'intelligences collectives. Ces événements sont ouverts au grand public et sont gratuits. Animées par une cofondatrice du Tiers Lieu, il s'agit là de faire intervenir une ou plusieurs personnes coworkers du Tiers Lieu mais aussi et davantage des personnes extérieures. Ces animations peuvent prendre la forme d'ateliers collaboratifs ou de présentation avec des temps d'échanges à la clé.

---

<sup>50</sup> Culture & Liberté est un mouvement national d'Éducation Populaire, dont les projets et actions aspirent à construire un monde "humaniste et solidaire, permettant aux citoyens d'être auteurs et acteurs de leur vie".



Les Pauses Dej, permettent d'écouter les interventions tout en déjeunant. Des foodtrucks sont conviés à cette occasion pour garantir une offre de restauration sur place. Les micro-ondes et couverts sont également mis à disposition pour les personnes apportant leur repas.

Cette animation est voulue

Figure 11 : Photo de la Pause Dej sur l'inclusion du Handicap, 9 juillet 2019. Source : *comme un moment convivial les Imaginations Fertiles* favorisant l'ouverture à n'importe quel public et permettant également aux personnes intéressées de pouvoir y participer sans prendre trop de temps sur leurs temps professionnels et personnels.

Mon rôle était de réfléchir avec l'équipe aux potentielles thématiques des prochaines Pauses Dej puis de prendre contact avec les intervenants identifiés, leur expliquer la démarche. Dans le cas où ils acceptaient d'intervenir, je leur proposais des dates et recueillais des éléments de communication (titre/slogan, texte de présentation, logos/photos) afin de pouvoir renseigner le site internet des IF, leur page Facebook ainsi que leur newsletter hebdomadaire sur l'objet de leur intervention.

### **Ces Pauses Dej ont plusieurs vertues.**

Dans un premier temps, c'est l'occasion de **rendre visible le lieu** auprès du grand public qui peut venir participer à l'une de ces Pauses Dej gratuitement. Habitants du quartier, coworkers, curieux, partenaires... l'affluence des Pause Dej dépend des thématiques abordées. Si certains sujets n'attirent que très peu de personnes externes, parfois on ne sait plus où installer les participants ! Ces Pause Dej sont suivies de visites du lieu pour les personnes intéressées. Les IF reçoivent beaucoup de demandes d'informations sur le Tiers Lieu et de demandes de visites, c'est l'occasion de leur proposer de participer à une Pause Dej pour s'imprégner de l'ambiance du lieu et ainsi procéder à une visite groupée.

Elle permet de **valoriser, d'une part les projets** de sa communauté (coworkers, sociétaires, usagers), d'autre part les projets locaux dans la mesure où ils s'ancrent dans les thématiques énoncées précédemment, **en leur donnant de la visibilité**. Au cours de mon stage, j'ai co-organisé avec le Parcours ADRESS des Pauses Dej sur des thématiques telles que la réduction des déchets, la lutte contre le gaspillage alimentaire, l'alimentation saine pour tous et enfin l'inclusion du handicap. Ces

Pauses Dej réunissaient des porteurs de projets qui ont été ou sont accompagnés par le Parcours ADRESS. Cela leur permet donc de faire connaître leur activité et les temps d'échanges sont parfois source d'entraide, de remise en question, de proposition de solutions aux difficultés qu'ils rencontrent.

De plus, les thématiques des Pauses Dej sont une **réelle source d'inspiration, d'apprentissage et de sensibilisation**. En effet, j'ai découvert et appris un nombre de choses impressionnantes sur des sujets divers, tels que la réintroduction de la biodiversité en ville avec Symbiosphère<sup>51</sup>, comment animer une réunion efficace sur le principe d'horizontalité avec Percolab, j'ai pu tester des méthodes d'animation collaborative avec les Metacartes<sup>52</sup> du réseau Animacoop... la liste est longue.

Enfin, lorsque l'affluence n'est pas trop importante, un tour de table est effectué de manière à ce que chacun puisse se présenter et expliquer pourquoi il s'est rendu à cette Pause Dej. Cela permet d'une part à l'intervenant de connaître le public et ses attentes pour adapter son discours, mais cela **permet également aux personnes autour de la table de se connaître**. Les Pauses Dej, souvent fréquentées par les coworkers, sont également un moyen de savoir le fameux *qui fait quoi*. **Pour les personnes extérieures au Tiers Lieux c'est également l'occasion de s'y intégrer et de rencontrer des acteurs**. Par exemple, une participante en recherche d'emploi dans le développement durable profitait des Pauses Dej où la thématique environnementale dominait pour y rencontrer des acteurs potentiellement intéressants pour elle.

Les Pauses Dej, nous l'avons vu, permettent donc d'une manière générale aux personnes de découvrir des thématiques et ainsi de s'ouvrir à de nouvelles perspectives, de prendre connaissances des projets innovants sur le territoire, de rencontrer de nouvelles personnes et ainsi renforcer leur intégration au sein du lieu ou de leur réseau, cela aboutissant aussi parfois à des collaborations.

### ***c. Un partage de valeurs : source de nouvelles pratiques***

Le fait que les Imaginations Fertiles soient identifiées comme un lieu totem de collaboration, créativité et d'innovation sociale, engagé dans des valeurs éco-responsables, pèse dans le choix d'installation des coworkers nomades mais aussi des résidents. L'étude d'impact des Imaginations Fertiles a en effet révélé que 75% des nomades et 66.7% des résidents se rendent dans ce lieu pour le partage de valeurs : « J'ai senti qu'il y avait vraiment une empreinte sociale, d'innovation sur ce lieu là et ouais ça a été un peu comme une évidence, je me suis dit "il faut que je sois là" parce que ça va me nourrir, en terme de réseau, peut-être en terme de méthode de travail parce que j'avais cerné dès le premier instant

---

<sup>51</sup> Symbiosphère : URL : <https://symbiosphere.fr/>

<sup>52</sup> Métacartes : URL : <https://www.metacartes.cc/>

qu'il y avait vraiment une approche collaborative et je me suis dit c'est là que j'ai envie d'être. »  
(Coworkeuse des IF, 2019)

J'ai moi-même été fortement attirée par ce que dégagait la structure : collaboration, design, créativité, innovation, ESS... Autant de concepts qui me semblaient porter de fortes valeurs ajoutées à ce Tiers Lieu :

*« Le Tiers Lieux m'a apporté du réseau, une ouverture d'esprit avec les Pauses Dej et les coworkers qui sont ici présents. Ça m'a aussi permis de m'imprégner des initiatives locales, de comprendre un petit peu, tout ce qui est innovant, les perspectives d'avenir, ça m'a aidé à comprendre aujourd'hui comment on peut fonctionner, les modèles qui pouvaient exister et dans lesquels je me suis bien retrouvée »*  
(Coworkeuse des IF 2019).

La bienveillance des coworkers et l'ambiance décontractée procurent en effet une réelle qualité de vie au travail appréciée par les coworkers :

*« J'ai eu un super accueil déjà c'est très important »* (corwokeuse des IF 2019) ;

*« Je pense qu'il y a une envie de partager qui peut se développer. Mais je pense que ce qu'il y a au centre du truc c'est l'envie de passer de bons moments avec les gens »* (Coworker Résident chez IF 2017<sup>53</sup>).

Cette ambiance conviviale est entretenue par la spontanéité des membres mais également par les différentes actions menées par les IF, évoquées précédemment.

Pour chacune de ces actions, l'équipe des IF est très attentive aux impacts environnementaux et se veut exemplaire : le tri des déchets est réalisé jusqu'au compostage, lors d'événements la vaisselle réutilisable s'impose, les foodtrucks des Pauses Dej sont conviés à condition qu'ils s'inscrivent dans une démarche éco responsable (bio/zéro déchet/ local/ de saison), le thé et le café en service sont bio...

Le Tiers Lieu draine donc de prime abord une population majoritairement sensibles aux écogestes, aux bonnes conditions de travail, et s'ils n'intègrent pas forcément ce lieu avec ces objectifs, il est fort probable que les coworkers les adoptent en le fréquentant. Le sondage réalisé pour l'étude d'impact révèle en effet que 84% des résidents et 78% des nomades affirment avoir découvert de nouvelles initiatives, pratiques et savoir-faire aux Imaginations Fertiles et pour 77% des résidents et 33% des nomades, cela les a conduit à orienter leurs pratiques au niveau professionnel et/ou personnel, comme

---

<sup>53</sup> Etude d'impact des Imaginations Fertiles, Novembre 2017

le recyclage, la réduction des déchets, l'économie d'énergie ou encore la consommation locale. J'en ai moi-même fait l'expérience.

On s'aperçoit ici qu'évoluer dans un cadre attentif aux éco-gestes permet d'influencer les comportements des coworkers par l'interaction entre pair et l'échange de bonnes pratiques pour l'environnement, la transition écologique et le bien-être.

### ***3) Des méthodologies d'intelligence collective, inclusives et participatives, sources d'innovation***

#### ***a. Atelier de co-construction sous forme d'accélérateur de projet***

Les Tiers Lieux ne se contentent pas d'être des cadres propices à la réalisation de projets innovants : ils accompagnent ces projets en intégrant la notion de **vitesse et rapidité**. En effet, nous sommes « dans un monde où le premier arrivant sur le marché écarte ses concurrents potentiels »<sup>54</sup>, ce rapport à la vitesse est une constante au sein du Tiers Lieu : aboutir le plus rapidement possible au prototypage final. Certains membres de l'équipe se sont donc formés aux méthodes d'animation collaborative et créative de manière à favoriser l'intelligence collective pour booster et accélérer le développement de projets innovants.

Les Imaginations Fertiles ont développé des formes d'ateliers basées sur l'intelligence collective appelées les « accélérateurs de projets » qui permettent de faire intervenir des acteurs aux compétences variées pouvant ainsi débloquent ou réfléchir collectivement à un projet. Ces ateliers sont la plupart du temps dédiés aux porteurs de projets usagers du lieu. Ils se déroulent dans des temps courts de 2h maximum et réunissent un panel d'acteurs ciblés mis autour d'une table pour répondre aux problématiques d'un ou plusieurs porteurs de projets.

Un exemple d'atelier : programmation du Workin'Progress (pour rappel le Workin'Progress est une série d'événements dans le futur site de Bellefontaine qui débutera à l'automne 2019 pour penser la préfiguration du site et l'intégration du futur Tiers Lieu dans le quartier).

Il a été le seul accélérateur organisé pendant mon stage. Mis en place par et pour les IF, il a duré 2h, de 12h à 14h, dans le showroom des IF et a réuni une trentaine de participants.

L'atelier s'est construit et s'est déroulé en plusieurs étapes :

---

<sup>54</sup> Raudin Emma, Molin Christophe, Salazar Hélène, Valiton Corinne, « A la recherche des Tiers Lieux », *Urbanisme*, hors-série n°67, décembre 2018, pp. 18-19

**Préparer.** Le travail sur les objectifs en amont est très important : que veut-on faire ressortir de cet atelier ? Grâce à un brainstorming de l'équipe, nous avons ciblé deux objectifs :

- Impliquer dès le début de la conception du WIP les acteurs du quartier de Bellefontaine comme le centre social, des associations, le conseil citoyen, des institutionnels, mais aussi des entreprises alentours, ainsi que les partenaires et des sociétaires des IF. Il a donc fallu les identifier puis les inviter à l'atelier.
- Faire ressortir des idées d'événements à organiser mais également la manière dont on les gère en termes de gouvernance et de gestion du budget.

Il faut penser ensuite aux modalités d'organisation de l'atelier. Nous avons alors réfléchi collectivement au déroulé et aux supports d'animation.

**Exposer le contexte/la problématique aux participants.** Il s'agissait d'informer les participants sur l'avancée du projet de relocalisation de Bellefontaine et les enjeux du WIP.

**Organiser un Brainstorming collectif afin de recueillir des idées d'événements.**

Les IF ont distribué pour cela des petites fiches aux participants sur lesquelles ils étaient invités à indiquer la structure qu'ils représentaient et à y noter une idée d'événement. Chaque participant collait ensuite sa fiche sur l'un des trois panneaux thématiques correspondant aux enjeux du Programme correspondant à la labellisation Territoire French Impact<sup>55</sup> à savoir :

- Transition écologique : « *Le Tiers Lieu comme vitrine et espace d'expérimentation pour la transition écologique pour tous* »
- Inclusion et interculturalité : « *Favoriser l'appropriation du lieu et du projet par les habitants via la culture. La culture comme outils de rencontres entre les habitants, acteurs du quartier et les futurs usagers du lieu.* »



Structure :

NOM Prénom :

Courriel / Tel :

Secteur d'activité :

De quelle façon souhaiteriez-vous participer aux WIP « Événements pour un Tiers Lieu en chantier » ? (idée événement, ateliers, autres..)

Figure 12 : Fiche distribuée aux participants dans la phase de brainstorming, 7 juin 2019

<sup>55</sup> "En juillet 2018, un appel à manifestation d'intérêt permanent (AMI) Territoire French Impact, a été lancé par Christophe Itier, le Haut-commissaire à l'Économie sociale et solidaire et à l'innovation sociale, pour labelliser les territoires qui souhaitent renforcer leur écosystème de l'innovation sociale, mettre en synergie des acteurs, favoriser l'émergence, le développement et l'essaimage des innovations sociales." Ministère de la Transition écologique et solidaire, lundi 25 février 2019. Consulté le 24 juillet 2019. URL : <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/annonce-des-20-premiers-territoires-francais-recevoir-label-territoire-french-impact>

- Économie inclusive et solidaire : « *Faire du Tiers Lieu un outil de développement économique du quartier. Mixité sociale et professionnelle. Développer les coopérations et liens entre les habitants, coworkers et entreprises* ». (Cf annexes n°1)

**Organiser un Brainstorming collectif sur la conception des événements.** Il s'agissait là de penser à l'organisation concrète du WIP. L'équipe a demandé aux participants de former des groupes autour de 3 panneaux pour y faire ressortir les problématiques en lien avec la thématique et les solutions proposées. Chaque groupe disposait de 15 minutes pour travailler par panneau et tournait de façon à compléter, débattre sur les idées proposées par le groupe passé auparavant. Nous avons donc réfléchi :

- aux outils de communication : *quels outils mutualisés ? Fallait-il instaurer une charte graphique commune à tous les événements ? Quels outils pour communiquer sur les événements ?*
- au processus de co-construction du WIP : *quels outils ? Comment le met-on collectivement en place ? Quelle gouvernance ?*
- à l'organisation des événements : *quel budget, quelle gestion, quelle logistique ?*

**Le fait d'avoir réuni à la fois des acteurs du quartier qui le connaissent bien, qui savent ce qui marche et ne marche pas, des acteurs habitués à l'organisation de festivals et d'événements, des personnes spécialisées dans l'accompagnement de projet et des représentants d'entreprise, etc., a réellement permis de faire émerger des solutions qui semblaient pour tous pertinentes et appropriées pour le quartier. De plus, bon nombre d'acteurs se projetaient donc déjà dans cette organisation, se portaient volontaires pour prendre en charge certaines parties du projet.**

### *b. Les Hackathons : exemple du Hackathon Plan Climat.*

Les Hackathons sont très proches de la méthode des accélérateurs de projets. Ces ateliers se déroulent cependant sur des temps plus longs - sur une journée ou deux en général- qui laissent une plus grande place à la créativité. De vrais marathons créatifs et source d'innovations, ils prennent la forme de workshop thématiques qui permettent à des porteurs de projet de passer en une journée d'une idée à un prototype et ce, tout comme les accélérateurs, grâce à la participation d'acteurs ciblés en fonctions des projets qui mettent en pratique leurs savoir-faire pour imaginer et maquetter des solutions innovantes.

Dans le cadre du Plan Climat, Toulouse Métropole et le Conseil Toulousain de la Vie Étudiante (CTVE), le CROUS ainsi que le syndicat mixte de traitement de déchets du Nord Toulousain Décoset ont sollicité le Laboratoire des Usages (je reviendrai sur le Laboratoires des Usages), cadre dans lequel l'équipe des IF et d'autres collaborateurs ont mis en pratique leur compétences en animation pour organiser une

journée de Hackathon avec des étudiants lors de la Semaine du Développement Durable sur la problématique des déchets sur les campus universitaires.

Quatre projets étaient au cœur de cette journée :

- Un Green pack, un kit de restauration zéro déchet (porté par le CTVE)
- Un système de compost accessible aux étudiants (porté par le CTVE)
- Une campagne de sensibilisation aux comportements écoresponsables et au tri sur le campus (porté par le CROUS)
- Des micro-déchèteries urbaines (porté par Décoset)

De même que pour l'accélérateur, le Hackathon se déroule en plusieurs étapes.

**Préparation de l'atelier.** J'ai assisté à une réunion de cadrage préalable au cours de laquelle les différents porteurs de projets exposaient à l'équipe d'animation du Laboratoire des Usages leur démarche, leur projet et leurs attentes. Cette rencontre a permis d'une part de cibler les profils en fonction des projets présentés. Même si les inscriptions étaient ouvertes sur le principe à tous les étudiants, des filières ont cependant été ciblées en fonction des compétences utiles à l'organisation de l'évènement. Par exemple il était pertinent d'inviter des étudiants avec des compétences en communication, sociologie, ou encore en écologie pour réfléchir à la campagne de sensibilisation. Cette réunion a également permis d'inventorier le matériel à prévoir pour le maquettage final de la journée. Suite à cette réunion nous avons préparé des supports de réflexion, réuni le matériel nécessaire pour le maquettage et équipé en amont du jour J les salles du Quai des Savoir où se déroulait la journée.

**Accueil et présentation des projets.** Nous avons accueilli un groupe d'une soixantaine de participants composé :

- d'une cinquantaine d'étudiants, majoritairement de jeunes venus de leur propre fait, d'autres dans le cadre de leurs cours,
- de coachs (membres de l'équipe d'animation présents pour suivre les différents projets et animer le groupe tout au long de la journée)
- d'experts (professionnels aux compétences ciblées pour chaque projet).

Des gommettes de couleurs ont été distribuées à chaque étudiants pour identifier leur profil (vert : environnement, mauve : communication/événementiel...).

Après une présentation par les porteurs de projet, les étudiants ont choisi le projet sur lequel ils voulaient travailler lors de cette journée. J'ai participé à cette journée en tant qu'étudiante, et travaillant prochainement sur la concertation sur le projet de déchèterie urbaine je me suis orientée vers le projet de Décoset.

**Phase de brainstorming.** Le schéma ci-contre décrit les différentes étapes du déroulé de la matinée. Ce temps permet au groupe d'étudiants de prendre connaissance de l'idée, du contexte, de ses contraintes ainsi que de s'assurer que la problématique et les enjeux du projet sont bien clairs.

Nous étions une vingtaine autour de la table, de petits groupes de brainstorming ont été formés de manière à faire ressortir des premières pistes d'idées. Ces idées ont ensuite été présentées par les sous-groupes, la règle du jeu étant que le porteur de projet ne devait pas intervenir, mais seulement écouter, de manière à laisser s'exprimer toutes les idées. Cela permet au porteur de projet d'écouter toutes les propositions sans que celui-ci n'intervienne et n'obstrue donc les champs des possibles. Une fois les principales idées exprimées un plan d'action pour la journée est réalisé. Des groupes



Figure 13 : Pitch de présentation des porteurs de projets, 2 avril 2019. Photo : Cécile Maupeu



Figure 14 : Schéma explicatif de la méthode accélérateur de projet. Source : Les Imaginations Fertiles



Figure 15 : Support de brainstorming, 2 avril 2019. Photo : Etienne Brunet

de travail sur les différents aspects du projet sont constitués dans le but d'accélérer les productions, en fonction des compétences de chacun.

**Maquettage et pitch de présentation.** L'après-midi est consacré à la construction concrète de réponses au projet. Suite au brainstorming, nous nous sommes donc répartis en trois groupes :

- communication/sensibilisation autour de la déchèterie,
- maquettage de la déchèterie et
- réflexion sur son intégration dans un système territorial global (c'est le groupe que j'ai choisi).

Une fois les productions avancées, le groupe prépare le pitch (présentation courte et synthétique) de synthèse. Puis, en fin de journée, chaque projet est invité à présenter devant tous les participants le résultat de cette journée de réflexion. (Cf: annexe n°2)

Le Hackathon a donc permis à Decoset et aux autres porteurs de projets de sortir avec des solutions réfléchies par les principaux concernés. Personnellement, il m'a permis de rencontrer énormément de personnes aux profils variés et de me sensibiliser à un sujet que je ne connaissais pas.

En ce qui concerne la maquette du projet de déchèterie urbaine, même si le projet n'est pas forcément réalisable dans sa totalité tel qu'il a été imaginé, la concertation et divers autres ateliers de réflexion qui ont suivi ont démontré que le projet pensé par les étudiants était réellement pertinent et bon nombre d'idées seraient bonnes à garder...

### c. Une méthode de recherche action innovante : la méthode MIAOU

La méthode MIAOU (Méthode Itérative d'Analyse Orientée Usages) est le résultat d'une collaboration entre 3 usagers du lieu :

- une designer de service de l'équipe des IF,
- un maker fréquentant le fablab et la halle, fondateur de Makers & Co, qui accompagne des porteurs de projet à la fabrication numérique et au prototypage rapide et dans les processus d'innovation,
- une sociologue, coworkeuse aux IF et membre de SCOOOL, une coopérative de recherche en sciences humaines et sociales.

Faisant le constat que la complémentarité de leurs compétences et de leurs expériences était un atout pour innover, ils se sont réunis pour la première fois pour répondre à l'appel à projet « Easyno », dans le cadre de la Silver Economie (ensemble des marchés, activités et enjeux économiques liés aux personnes âgées de plus de 60 ans). Cet appel à projet a été lancé en 2017 par le Conseil régional d'Occitanie et a fait l'objet d'une série d'autres études telles que le réemploi en déchèterie,

l'accompagnement à l'emploi des jeunes en QPV, des solutions numériques pour la déchèterie du futur.

Durant mon stage, j'ai pu participer ponctuellement à la recherche sur la problématique de la démobilité des jeunes NEET (de l'anglais « not in employment, education or training » : sans emploi, ne suivant ni études ni formation) vers les dispositifs d'accompagnement à l'emploi, dans le quartier politique de la ville du Mirail à Toulouse<sup>56</sup>. Pour cette étude, l'équipe MIAOU a fait appel à des jeunes du quartier recrutés grâce à la Tynlab créée par Makers&Co. Installée dans le quartier avec ce fablab mobile, l'équipe, en attirant la curiosité des jeunes des quartiers et en se basant sur une discussion informelle, a réussi à motiver, sélectionner et embaucher des jeunes en intérim en tant qu'assistants enquêteurs.

Je suis arrivée en cours d'étude. L'équipe avait déjà réalisé plus de 50 entretiens qualitatifs. Leur analyse a permis de concevoir une sorte de jeu axé sur les trajectoires de vie des enquêtés, dans le but de servir de base de discussion, de sensibilisation et de restitution de l'enquête auprès des différents publics concernés par l'étude (jeunes, partenaires, institutionnels, professionnels de l'accompagnement à l'emploi).

Ce jeu a subi une phase de test avant sa conception finale. C'est à ce stade que je suis intervenue et ai pu participer au projet.

Pour cette étape de test, l'équipe s'est installée à plusieurs reprises dans le quartier du Mirail, équipée de la Tynlab, dans le but d'attirer les jeunes à ces ateliers et de



Figure 16 : L'équipe MIAOU Emploi et la Tynlab, 28 mars 2019.  
Photo : Pauline Le Hars



Figure 17 : Le prototypage en phase de test auprès d'un jeune habitant du Mirail, 28 mars 2019. Photo : Pauline Le Hars

<sup>56</sup> Le projet est soutenu par des partenaires publics et privés : la Direccte 31, la Ville de Toulouse, la Région Occitanie, la Fondation AG2R La Mondiale et les bailleurs sociaux (Patrimoine SA, Toulouse Métropole Habitat et le groupe Les Chalets).

continuer ainsi à alimenter l'étude grâce à leurs retours, leurs remarques, dans le but d'améliorer cette première maquette de jeu.

J'ai donc participé à l'une de ces journées. Briefnée en amont par la sociologue sur les méthodes d'analyse, mon rôle était d'enregistrer le maximum de détails dans le but de les intégrer au cortège d'entretiens et de comptes-rendus, afin d'en faire ensuite une analyse spécifique. Cette méthode de recherche-action permet de définir des objets et services répondant au plus près aux besoins des usagers, en s'appuyant sur l'observation des usages et sur des entretiens semi-directifs auprès d'un public cible, ainsi que de co-construction de solutions avec lui.

***On place donc ici les usagers finaux au cœur du processus de recherche.***

La transdisciplinarité permet d'exploiter des compétences complémentaires pour des réponses à des appels d'offre, mais elle entraîne également un processus de formation mutuelle entre les différents membres de l'équipe. La sociologue transmet par exemple une partie de son savoir dans la phase d'enquête terrain, puis la designeuse de service renvoie sa connaissance lors de la réflexion à la recherche de solution, ou encore le maker fait bénéficier de son expérience en matière de prototypage rapide.

**Cet exemple confirme qu'indirectement, le Tiers Lieu est bien source de projets, de méthodes d'animation et de recherches innovants au service du territoire sur lequel il se trouve.**

### **III) Collectivités et Tiers Lieu : nouvelles méthodes d'agir dans les territoires ?**

#### **1) Le Laboratoire des Usages : Amener l'esprit Tiers Lieu au sein des collectivités**

##### **a. Présentation de l'outil**

Depuis le début de l'année 2018, les IF sont prestataires de Toulouse Métropole dans l'animation du Laboratoire des Usages aux côtés de l'agence **Idée Communes** spécialisée dans l'accompagnement d'acteurs publics sur des projets de développement durable et de participation ainsi que **Palanca**, un cabinet de conseils en RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises). Ces trois structures sont devenues partenaires pour répondre communément à l'appel d'offre de Toulouse Métropole concernant l'animation de ce dispositif.

Le Laboratoire est un outil de concertation de Toulouse Métropole qui a lancé en 2015 sa démarche Smart City « Open Métropole » régie par trois grands principes :

- la co-construction public/privé,
- le citoyen au cœur de la démarche,
- le partage des données publiques : smart data.

Sur les thématiques de la Smart City, le Laboratoire des Usages intervient donc aux côtés des équipes de Toulouse Métropole pour concevoir et animer des temps d'observation des usages, d'idéation (processus de création d'une idée), de co-conception, de maquettage ou de test pour améliorer ou concevoir de nouveaux produits et services. Il a été instauré dans le but d'impliquer les citoyens, entreprises, universitaires et agents de collectivités de manière à répondre aux attentes et besoins des usagers sur le territoire de Toulouse Métropole.

En incapacité d'animer seule ce dispositif, la Métropole a donc fait appel à des prestataires extérieurs.

Le Laboratoire des Usages est piloté par une équipe de la Smart City et animé par les trois structures.

**L'équipe des IF met donc l'ingénierie développée au sein du Tiers Lieu au service de Toulouse Métropole, à savoir la co-construction, le "penser avec", le prototypage rapide, les méthodes d'animation collaborative, etc.**

Les trois structures étaient intéressées pour répondre à ce marché. Elles ont fait le choix de collaborer plutôt que de se concurrencer. Les IF travaillent pour le Laboratoire des Usages aux côtés de ses

partenaires qui sont davantage experts sur les questions de transition écologiques, ont une connaissance plus fine du fonctionnement des collectivités et un fort bagage sur le sujet de la participation citoyenne.

Cet outil peut être sollicité par tout type d'acteur public (commune, syndicat mixte, direction métier...) dans la mesure où le besoin s'inscrit dans une problématique d'intérêt général. Ce qui fait la plus-value de leur réponse dans l'animation de ce dispositif est la méthodologie proposée. Celle-ci n'implique pas uniquement les citoyens dans la démarche de création ou d'amélioration de bien ou service mais bien toutes les parties prenantes, l'objectif étant de décloisonner les domaines d'expertises de chaque service faisant appel au Laboratoire des Usages, mais aussi et surtout, le fait d'impliquer les parties prenantes dans la concertation leur permet également de se confronter au terrain et donc aux usagers et ainsi de mieux s'approprier les résultats des concertations. Pour chaque projet entrepris dans le cadre du dispositif, un réel travail collaboratif s'opère, les commanditaires partagent leurs compétences en tant qu' « experts métier » et les prestataires, en tant qu' « experts usagers ». **L'objectif est de réussir à décloisonner les services en invitant leurs représentants à travailler ensemble et avoir ainsi une vision commune pour développer des solutions innovantes à leurs problématiques, tout comme le principe de Tiers Lieu...**

### ***b. Exemple de la concertation déchèterie urbaine.***

#### **Contexte:**

- Il n'existe pas à l'heure actuelle de points de collecte accessibles à pied pour les déchets hors ordures ménagères (objets électriques ou électroniques, déchets chimiques, gros cartons, huile de friture, etc...) dans le centre-ville de TOULOUSE.
- Hors près de 48%<sup>57</sup> des habitants de TOULOUSE ne possèdent pas de voiture et se déplacent quotidiennement à pieds, deux roues, ou en transports en commun pour se rendre au travail. De plus, les déchèteries les plus proches se trouvent en périphérie du centre-ville de TOULOUSE à l'exception de celle de l'île du Ramier qui fermera en 2021. Toutes ces déchèteries sont accessibles uniquement en voiture.
- Compte-tenu des objectifs européens et nationaux en matière de traitement, valorisation et réduction des déchets, la Direction Déchets et Moyens Techniques (DDTM) de Toulouse Métropole et Décoset ont sollicité le Laboratoire des Usages afin de réfléchir à une solution adaptée aux usages des habitants.

---

<sup>57</sup> INSEE 2016

Le Laboratoire a été missionné pour répondre aux questions suivantes :

- quels déchets concernés (hors ordures ménagères) ? (peinture, solvants, huile de friture, déchet d'équipement électriques et électroniques, etc...)
- qu'est-ce que les usagers vont vouloir/pouvoir déposer ? (en complémentarité avec ce qui existe déjà)
- à quelles conditions ? (où ? quel fonctionnement ? heure d'ouverture, facilité d'accès, animation du lieu ? )
- quelle place à la communication/signalétique/supports de sensibilisation sur les déchets dans la déchèterie ?

Ce « Labo Déchèterie Urbaine » a été lancé le 25 avril 2019 et se terminera en octobre de la même année. Je suis arrivée au moment du cadrage de cette concertation, en amont du lancement. Le plan d'intervention du Laboratoire avait déjà été formulé par les prestataires (IF et Idées Communes pour ce projet). J'ai assisté à la présentation du déroulé de ce « Labo » aux commanditaires, pour validation. Cette concertation se déroule en 5 phases :

- Phase 0 : Préparation des journées de terrain
- Phase 1 : Recueil des usages et des besoins et test du concept de déchèterie urbaine sur le terrain pendant 2 jours (un jour place de la Fourcade, l'autre place Emile Male)
- Phase 2 : Prototypage d'une déchèterie urbaine à échelle 1
- Phase 3 : Test terrain de la maquette
- Phase 4 : Préparation des livrables

Je n'ai pas pu suivre la totalité de ce Labo, mon stage se terminant au cours de la phase 2, je n'ai pu participer qu'à la réunion de lancement du prototypage de cette phase.

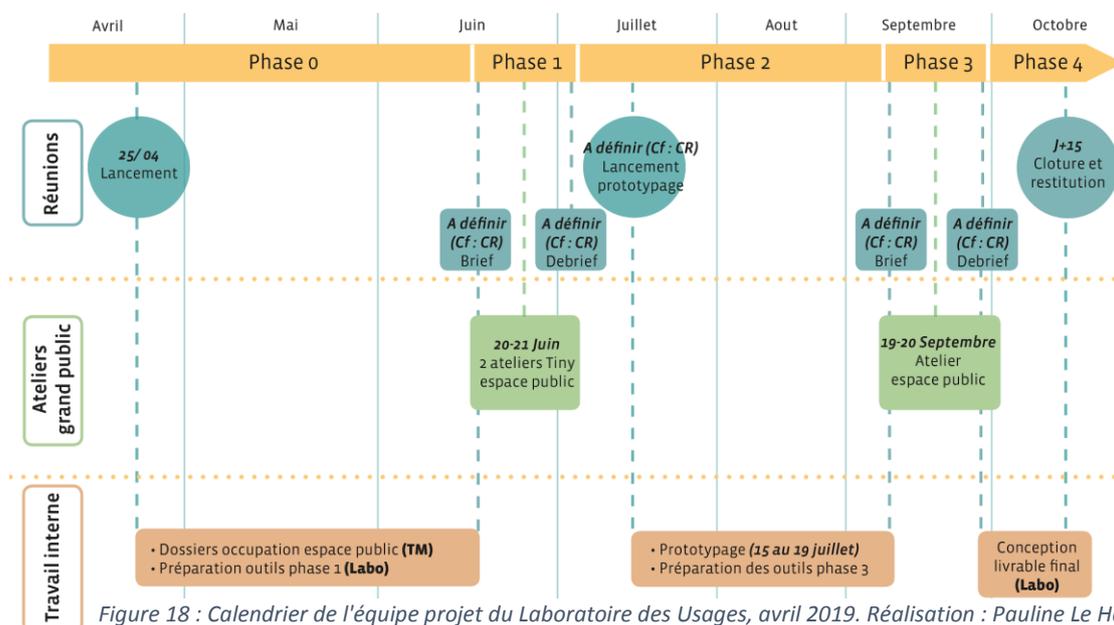
### ***Phase 0 : Lancement et préparation des journées de terrain.***

Objectif : Préparer le bon déroulé de toute cette concertation. Le principe du Laboratoire des Usages est bien de travailler pour et avec les commanditaires, il était donc logique de démarrer en clarifiant les rôles de chacun pour la préparation des phases d'animation sur le terrain.

Il s'agit ici d'un vrai travail de coordination.

Il fallait s'assurer de la bonne compréhension du degré d'implication de l'équipe projet, (Laboratoire des Usages, Décocet et la DDMT de Toulouse Métropole), planifier les différentes réunions en fonction des disponibilités de chacun et préparer des outils de coordination.

On m'a proposé de venir en soutien au coordinateur/chef de projet de l'équipe des IF sur ce travail de coordination : j'ai rédigé les comptes-rendus des réunions, organisé le recensement des disponibilités et le planning des réunions pour tout le déroulé du Laboratoire.



Une fois la question de l'organisation générale planifiée et validée, l'étape suivante consistait à préparer les supports de concertation pour la première phase de terrain.

Cette première phase de terrain s'organisait autour de trois ateliers :

- **Atelier 1** : Recueil des usages et des besoins en matière de gestion de déchets des personnes habitants ou travaillant en centre-ville.  
*Support : test ludique des connaissances et des usages en matière de tri de déchets*
- **Atelier 2** : Test des supports  
*Support : affiches de sensibilisation sur les déchets et les alternatives de consommation pour produire moins de déchet*  
  
*Supports : panneaux d'information en matière de services, de collecte et de traitement de déchets.*
- **Atelier 3** : « Crash test » du concept de déchèterie urbaine et recueil des attentes  
*Support : exposition de benchmark de déchèteries urbaine existantes.*

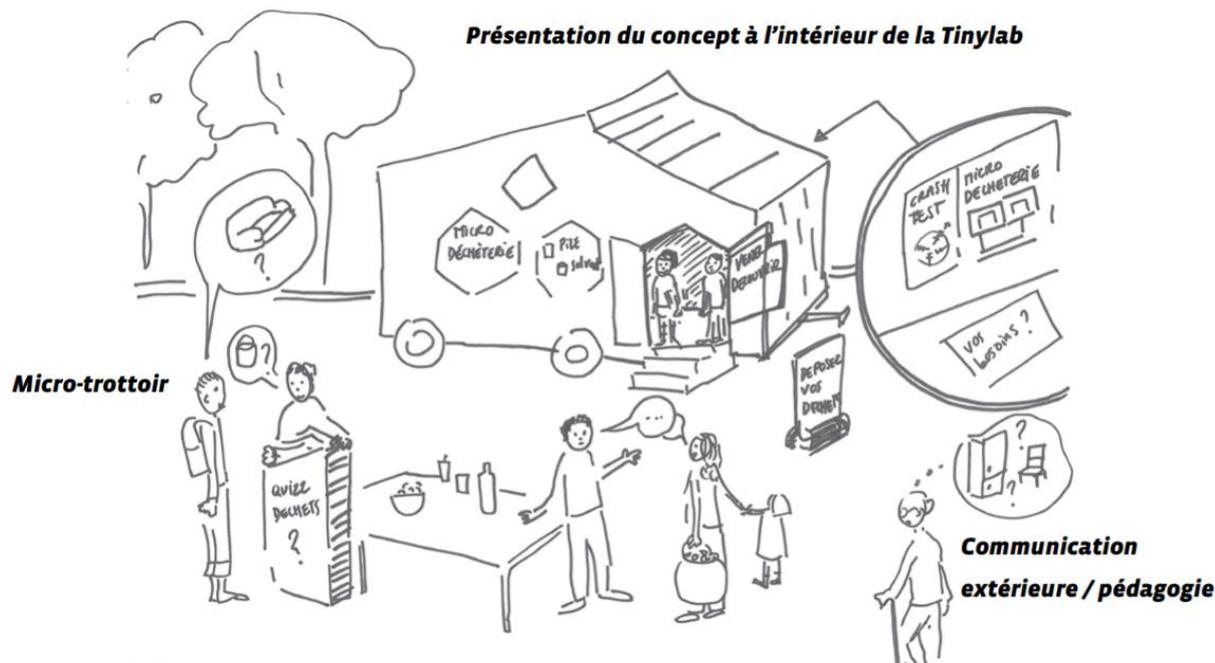


Figure 19 : Dessin de présentation des journées de concertation en 3 ateliers, avril 2019. Réalisation : Julie Jodet

J'ai contribué à l'élaboration d'une partie des supports du pôle 2 en réalisant un schéma de présentation des filières de traitement des déchets déposés à la déchèterie, (cf annexes n°3,4) et en participant à l'exposition benchmark du pôle 3.

Décozet et la DDMT nous ont aidés dans la conception de ces outils en mobilisant un certain nombre de données en matière de collecte de déchets sur le territoire, des retours de benchmark sur les déchèteries et les filières de traitement, de supports de sensibilisation.

Chacun de ces supports a été discuté, complété, modifié et validé par l'ensemble de l'équipe projet.

**Nous avons donc co-construit les supports d'animation grâce à l'expertise**

- des commanditaires en matière de gestion des déchets et
- de l'équipe d'animation du Labo pour la partie animation

**Phase 1 : Recueil des usages et des besoins et test du concept de déchèterie urbaine sur le terrain.**

Nous avons recueilli pendant deux jours les usages et les besoins auprès des personnes travaillant ou habitant à TOULOUSE, dans un espace public.

Chaque partie prenante a participé à l'animation des différents ateliers. Plusieurs autres professionnels experts et collègues ont été agrégés à l'équipe projet. Ceci permettait de les acculturer à la démarche, les confronter également au terrain et d'avoir du renfort pour l'animation des ateliers. Nous avons ainsi réuni une dizaine d'animateurs.

Une réunion en amont a permis de présenter à toute l'équipe mobilisée les différents supports d'animation et de récolte de données. J'ai contribué à l'élaboration d'un guide manuscrit que nous avons distribué aux futurs animateurs (Cf : annexe n°5)

Chaque membre de l'équipe intervenait en tant qu'animateur et non plus en tant qu'expert. Nous animions tous au nom du Laboratoire des Usages de Toulouse Métropole de manière à contraindre les experts à oublier, cette fois ci, leur métier et ainsi recueillir de la manière la plus neutre possible les propos des participants. Cela permettait également de ne pas être sollicité par des remarques, des plaintes, directement à destination des experts. Tout le monde a joué le jeu !



Figure 21 : Ateliers de concertation, place de la Fourcarde, Toulouse, 20 juin 2019. Photo : Les Imaginations Fertiles

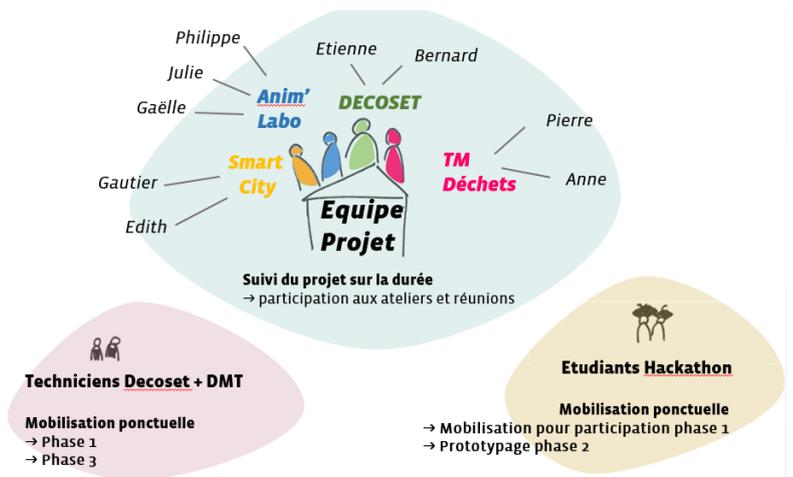


Figure 20 : Schéma de l'équipe intervenant dans le Laboratoire des Usages Déchèterie Urbaine, avril 2019. Réalisation : Philippe Riçal et Pauline Le Hars

## Phase 2 : prototypage d'une déchèterie urbaine à échelle 1.

Au cours de ces 2 jours d'ateliers, nous avons rencontré près de 200 personnes, soit 200 questionnaires que nous avons dû retranscrire informatiquement et analyser (Cf : annexe n°6). L'équipe projet et d'animation a participé à la retranscription des questionnaires. J'ai créé un « Google form » pour aider l'équipe lors de l'enregistrement informatique des données à centraliser efficacement les retranscriptions de chacun.

Une fois la retranscription terminée nous avons (l'équipe animation du Labo) commencé l'analyse des réponses, en traitant en priorité celles permettant de prendre des décisions pour le prototypage lors de la réunion de lancement. (Cf annexes 7)

Après une semaine d'analyse quantitative et qualitative nous avons présenté les principaux résultats à Décoset et à la DDTM puis l'équipe projet a pris ensemble les décisions d'orientation pour le prototypage de la déchèterie à échelle 1 (types de déchets, quel agencement, place de la communication).

Je n'ai pas pu suivre la suite de cette concertation, cette réunion ayant eu lieu la dernière semaine de mon stage. La fin du mois de juillet allait cependant être destinée à maquetter et fabriquer le prototypage de la déchèterie urbaine par l'équipe d'animation.

### **Phases 3 et 4**

La phase 3, test à échelle 1, se déroulera les 19 et 20 septembre 2019 à la Place de la Fourcade, je suis curieuse de voir concrètement le résultat de cette première phase d'atelier terrain. Quant à la phase 4, il s'agirait de faire le bilan de cette concertation et rédiger le livrable final aux commanditaires.

## **2) Les collectivités facilitatrices**

### **a. Un soutien économique des collectivités face à un système économique encore peu stable**

D'après le Rapport de la Mission Coworking, en 2017, « 40% des Tiers Lieux seraient profitables, 35% parviendraient au point mort (marge zéro) et 28% seraient déficitaires »<sup>58</sup>. Cela est dû à trois fragilités économiques qui viennent freiner le développement des Tiers Lieux :

- le poids de l'immobilier (1ère source de dépense)
- la difficulté à trouver des sources de revenus stables et suffisantes
- le coût de l'animation.

Le Tiers Lieu des IF a un statut d'exploitant non propriétaire, les IF étant un projet entrepreneurial louant un espace à Toulouse Métropole. D'après le Rapport Mission coworking c'est le modèle le plus répandu. Dans cette configuration, le loyer devient la première charge de fonctionnement et en général, la première source de revenu est la mise à disposition payante d'espaces. L'équilibre économique du Tiers Lieu est alors fonction du taux de remplissage de celui-ci. De plus, la capacité des publics à payer un loyer élevé est faible et la présence de coworkers est pour cela instable. De fait, le revenu lié à la mise en location d'espace s'accompagne de revenus liés à d'autres services. Chez les IF se sont les services d'accompagnement de projets, d'animation, de recherches-actions etc., qui ont été développés au fur et à mesure de leur évolution au sein du Tiers Lieu. Les parts de revenus des IF se composent à environ :

- 1/3 provenant des loyers des coworkers et la location des salles
- 1/3 provenant des prestations extérieures
- 1/3 de subventions.

---

<sup>58</sup> LEVY-WAITZ Patrick, *Rapport Mission Coworking - Faire ensemble pour mieux vivre ensemble*, Fondation Travailler autrement, 2018, p. 99

**Les Tiers Lieux ont donc souvent des difficultés à atteindre une rentabilité suffisante.** Le rôle des collectivités locales et bientôt de l'Etat avec le programme « nouveau lieux nouveaux liens », devient alors majeur pour la survie économique des Tiers Lieux. Pour le Tiers Lieu des IF les aides des collectivités sont les suivantes :

- La mise à disposition de locaux par Toulouse Métropole à tarif privilégié mais progressif dans le temps après le changement de municipalité en 2014. Cette progression a bien failli mettre en faillite le Tiers Lieu, ce qui a valu de nouvelles négociations sous peine d'incapacité des IF à payer son loyer.
- Des subventions de fonctionnement de 15 000 euros par an pourvues par la ville de Toulouse,
- Des subventions de fonctionnement de 15 000 euros sur 36 mois du fait de la labellisation Tiers Lieu début 2019.

Les trois ans de subvention suite à la labellisation PTCE des Imaginations Fertiles ont été d'une grande aide pour expérimenter toute l'ingénierie en matière d'animation, sans quoi le Tiers Lieu n'aurait également pas survécu.

Une autre source de financement pourrait être envisagée grâce au statut de SCIC des IF. En effet, la question de Toulouse Métropole en tant que sociétaire au sein de la SCIC a été réfléchi, Toulouse Métropole étant un partenaire de taille, notamment sur le Laboratoire des Usages. Cependant elle a été écartée, la SCIC préfère garder une certaine neutralité politique propre au caractère indépendant des Tiers Lieux.

Pour le Tiers Lieu de Bellefontaine, le mode de gestion prendra une autre forme. Les IF ont donc monté une SCI (Société Civile Immobilière) avec la SAS (Société par Actions Simplifiée) ETIC Foncièrement Responsable qui crée, finance et gère des espaces de travail loués à des conditions flexibles et à loyer modérés aux acteurs du développement durable. Cela permet au Tiers Lieu de répondre à cet appel d'offre et pouvoir prétendre à un emprunt et trouver du soutien auprès de la Caisse des Dépôts. Toulouse Métropole a alors voté une subvention d'investissement de 200 000 € au profit de la SCI. Ceci leur permet donc de devenir aux côtés d'ETIC propriétaires du futur site. Le site en quartier QPV se situe également dans une zone de réaménagement par l'ANRU ce qui a valu une opportunité.

Les IF ont bénéficié du soutien de Toulouse Métropole qui à travers l'Établissement Public Foncier Local (EPFL) a décidé de préempter le futur site. La Métropole, appuyée par la Caisse des Dépôts et Consignations prend en charge l'appel à projet sur l'étude architecturale pour la réhabilitation du bâtiment anciennement occupé par l'ARSEAA.

**Les collectivités sont donc de réels soutiens tant pour mettre à disposition des espaces que dans leur fonctionnement.** Mais des lacunes dans les modes d'aides au financement sont encore très grandes notamment pour faciliter l'accès au foncier pour un collectif souhaitant monter un Tiers Lieu.

Une fois la problématique du foncier résolue nous avons compris à quel point les compétences en animation sont importantes pour faire vivre le Tiers Lieu. **Pour les collectifs fragiles économiquement des aides de fonctionnement de la part des collectivités est également favorable à l'épanouissement de la communauté des Tiers Lieux sur le territoire.** La Mission Coworking met donc en avant, un certain nombre de préconisations à ce sujet, il serait fastidieux tous les présenter ici mais ce qui s'en dégage est de **simplifier et faciliter les partenariats économiques entre collectivités locales et Tiers Lieux.** Les modes d'aides aux financements de la part des collectivités évolueraient davantage dans un système de confiance sur le retour sur investissement face à un système économique peu rentable sur le court terme.

### ***b. Tiers Lieux, services publics : vers plus d'efficacité ?***

Au cours de mes lectures et discussions avec divers acteurs, la question des Tiers Lieux et services publics m'est apparue intéressante à aborder. En effet, dans le cadre de la relocalisation des IF dans le quartier de Bellefontaine, j'ai pu assister à la première édition du WIP. Cette journée était destinée aux professionnels des entreprises du quartier et de Basso Combo, ainsi qu'aux institutions. Une table ronde a été organisée autour des Tiers Lieux et de l'innovation en entreprise, suivie d'une visite du lieu et une présentation du futur projet aux institutionnels.

Pour cette journée, je faisais partie de l'équipe des bénévoles, j'étais très prise par les différentes tâches qui m'étaient confiées et n'ai donc pas pu participer à cette table ronde et discuter avec beaucoup de personnes. J'ai par ailleurs pu avoir un entretien avec un membre de l'équipe qui animait la table ronde et cette journée, pour lui poser un certain nombre de questions sur les Tiers Lieux pour alimenter ma réflexion. Au moment d'aborder la question des partenariats publics/privés au sein des Tiers Lieux un élément intéressant est ressorti : le côté institutionnel de certains services peut être un frein pour toucher des usagers. Elle me faisait donc part du constat à l'issue de cette journée du WIP mais également au travers de ses diverses expériences qu'« amener l'esprit Tiers Lieu c'est amener un nouveau processus qui pourrait amener les usagers à utiliser plus les services publics car ils seraient hors cadre institutionnel, et c'est de plus en plus une demande [...] les institutions commencent à se rendre compte qu'il n'y a plus trop la toute-puissance de l'institutionnel, que ça peut être partagé, hors cadre, ouvert » (cofondatrice des IF, 2019).

Ce constat se retrouve en effet dans le Rapport de la Mission Coworking<sup>59</sup>. En effet, il est mentionné que de plus en plus d'institutions publiques « cherchent à faire évoluer leurs espaces pour aller vers plus d'ouverture et de collaborations ».

Le rapprochement dans un même espace des Tiers Lieux et services publics permet deux choses. La première, dans un contexte de baisse des ressources publiques dans les territoires, le rapprochement entre Tiers Lieu et services publics permettrait de faire des économies et d'éviter une dispersion des aides de l'Etat et des collectivités qui contribuent à l'éparpillement des efforts dans la multiplication de création de « petits lieux » fragiles et en perte d'attractivité.

En effet, certains services publics se voient de plus en plus désertés tels que les centres sociaux, foyers ruraux, bibliothèques, Postes... Nous l'avons vu, les Tiers Lieux drainent un certain nombre d'usagers divers au quotidien. De fait, le deuxième effet escompté par le rapprochement des services au publics et Tiers Lieux est de toucher une population non familière des services publics, générant alors de nouveaux publics pour ceux-ci, et inversement. En effet, par exemple, lors de la table ronde sur « les nouveaux espaces de l'entrepreneuriat »<sup>60</sup>, Lilian Fourcadier, chargé de mission numérique et communication digitale à la CCI du Tarn, parle du réseau de Tiers Lieu Cowork'in Tarn que la CCI du Tarn anime et coordonne : ce partenariat entre la CCI et les Tiers Lieu a permis de toucher un public « qui n'aurait pas eu l'idée d'aller à la CCI ».

De plus, le cadre et l'ambiance Tiers Lieu peut être propice pour certains services publics, de par les valeurs qu'ils véhiculent et notamment pour l'accompagnement : une coworkeuse des IF, membre de la SCOP ACTHAR qui travaille dans l'accompagnement à la réinsertion professionnelle d'anciens détenus, que j'ai vu arriver et s'épanouir au sein du Tiers Lieu, a bien voulu m'accorder le temps d'un entretien. Lorsque je lui demande ce qui l'a amené à devenir coworkeuse chez les IF elle me répond ceci : « *J'ai senti qu'il y avait vraiment une empreinte sociale, d'innovation sur ce lieu là et ouais ça a été un peu comme une évidence, je me suis dit que c'est là qu'il faut que je sois [...] parce que pour le public que je reçois, je trouvais que c'était une approche complètement décloisonnante, je ne voulais pas me mettre en maison de solidarité ou y avait vraiment encore cet esprit très social. Je voulais un espace un peu nouveau et ça n'a pas loupé, parce que ça fonctionne plutôt bien les gens sont très curieux, c'est un espace où les gens travaillent, collaborent et c'étaient les valeurs que je voulais véhiculer par le lieu et l'accompagnement que je propose* ».

---

<sup>59</sup> LEVY-WAITZ Patrick, *Rapport Mission Coworking - Faire ensemble pour mieux vivre ensemble*, Fondation Travailler autrement, 2018, pp. 132

<sup>60</sup> Table ronde à laquelle j'ai pu assister au 7<sup>e</sup> congrès des acteurs de la création et transmission d'entreprise organisé par Pro'Créa le 6 juin 2019.

**On perçoit donc là un enjeu pour les collectivités de se concerter et mutualiser des services, pour à la fois maintenir certains services au public et ce notamment dans les territoires peu denses mais c'est aussi l'occasion de toucher un public différemment que par le cadre institutionnel et ainsi augmenter l'attractivité du Tiers Lieu et les services publics par cette complémentarité.** La Mission Coworking parle en effet d'une réelle « opportunité de de redéploiement et redynamisation des services aux publics ».

### c. L'enjeu d'une reconnaissance institutionnelle pour le développement de Tiers Lieu

La notoriété des IF auprès des collectivités s'est construite avec le temps. Même si le projet a dans ses débuts été encouragé et soutenu par les élus politiques en place en 2013 et favorables au développement de projets innovants et ESS<sup>61</sup>, celui-ci a cependant subi une difficile reconnaissance auprès de la nouvelle municipalité suite aux élections de 2014. En effet, les nouveaux élus « n'y croyaient pas », ne « comprenaient pas » l'esprit et le fonctionnement du Tiers Lieu. De fait, l'augmentation de loyer a eu lieu et les dures négociations s'en sont suivies pour pouvoir bénéficier d'un immobilier au loyer supportable. Toutefois nous l'avons vu, cette difficulté de rentabilité combinée à la SCIC subventionnée par la labellisation PTCE, a participé au développement des prestations extérieures et donc a permis de rendre visible et crédible le Tiers Lieu auprès des collectivités locales à ses débuts et encore aujourd'hui.

Petit à petit, l'équipe des IF a développé son savoir-faire en termes de gestion du lieu mais aussi en méthodologie collaborative.

*« Petit à petit on a construit un mode de fonctionnement, un relationnel, à la fois sur la gestion du lieu mais aussi sur d'autres projets hors Tiers Lieu. Ils ont donc vu qu'il y avait une certaine expertise pour ce qui est de mettre des gens autour d'une table et monter des projets en commun en plus de savoir gérer un espace. » (Cf : annexe n°8)*

Un vrai travail d'acculturation de ces savoir-faire auprès des collectivités s'est alors effectué notamment grâce à la labellisation PTCE et la présence de Première Brique ou encore à la prestation d'animation dans le Laboratoire des Usages auprès de la Smart City de Toulouse Métropole, présenté au 1er Forum des Métropoles Culturelles Européennes en novembre 2018, les interventions auprès des Universités, de visites du Tiers Lieu aux élus des collectivités, etc...

---

<sup>61</sup> AZAM Martine, CHAUVAC Nathalie, CLOUTIER Laurence. « Quand un Tiers-lieu devient Multiple.: L'hybridation toulousaine d'un fablab et d'une coopérative d'économie sociale et solidaire » . *Recherches sociologiques et anthropologiques*, 2015.

Du fait de cette reconnaissance des potentiels des Tiers Lieux d'une manière générale dans les territoires, les collectivités sont alors devenues depuis peu motrices de leur développement. En effet, la Région Occitanie s'est engagée dans le soutien au développement des Tiers Lieux, en lançant en septembre 2018 une première vague d'appel à projet (AAP) pour une labellisation Régionale de Tiers Lieux déjà existants. Deux autres AAP (dont un en cours) ont eu lieu débouchant sur 81 Tiers Lieux lauréats en avril 2018 comptant des espaces de travail collaboratif, des fablabs et des espaces de médiation numérique. Les Tiers Lieux labellisés bénéficient alors d'un soutien financier de la part de la Région d'une valeur 15 000€ mais également un soutien immatériel en matière d'animation du réseau de Tiers Lieux labellisés, en créant des outils mutualisés d'amélioration de la visibilité des Tiers Lieux.

J'ai participé à la « Première Rencontre des Tiers Lieux d'Occitanie » labellisés par la Région, le 15 avril 2018, au Pôle In'ESS de Narbonne. Cette rencontre a réuni une soixantaine de participants comprenant des représentants de Tiers Lieux, d'animateurs de réseau et d'animateurs de communauté de Tiers Lieu. Cette journée avait pour objectifs d'une part d'inviter les Tiers Lieux de la Région à se rencontrer et partager leur expérience puis d'une autre, de réfléchir collectivement à comment pourrait s'organiser cette animation de réseau et comment la visibilité des Tiers Lieux auprès des citoyens, entreprises et collectivités pourrait être améliorée. Plusieurs thématiques ont été l'objet de réflexion collective par petits groupes.



Figure 22 : Groupe de travail lors de la Première Rencontre des Tiers Lieux d'Occitanie, 15 avril 2019.  
Photo : Pauline Le Hars

D'une manière générale, ce qui est ressorti des discussions du groupe dans lequel j'étais au travers des divers ateliers, c'est un réel manque de compétences en matière d'animation et d'ingénierie de projets (gestion, administratif, comptabilité...) et de fait un besoin, pourquoi pas, via une plateforme collaborative animée par la région, de partager les expériences de manière à apprendre des autres Tiers Lieux et partager un langage commun. D'autres solutions ont été évoquées telles que des sessions de formation à l'animation et gestion de Tiers Lieux mutualisées ou encore une cartographie interactive agrémentée de fiches ressources pour chaque Tiers Lieu référencé... Tout ceci reste en construction avec la Région.

Enfin, la parution du Rapport de la Mission coworking a débouché sur un soutien de l'Etat au développement de 300 « Fabriques de territoire » qui seraient des sortes de modèles de proximités pour les Tiers Lieux émergents. Elles marqueraient également « la fin du modèle concentrique de l'action publique au bénéfice de réseaux » comme évoqué précédemment. Ce rapport se compose par ailleurs, d'une base de données conséquente regroupant des exemples d'initiatives, des recommandations, des sources, des analyses, etc... et peut constituer une sorte de manuel pour les collectivités locales et initiatives citoyennes. De fait, on peut supposer que le soutien et les mécanismes de partenariats public/privés s'améliorent.

Nous serions en quelque sorte aux prémices d'un processus d'institutionnalisation des Tiers Lieux dont le mode de fonctionnement des collectivités évoluerait vers plus d'horizontalité, de confiance mutuelle entre communautés et collectivités. Les collectivités agissant dans une logique au service des dynamiques locales, de soutien, sans pour autant *faire à la place de*. En effet les collectivités ne disposent pas encore la souplesse et la rapidité d'action dont dispose un Tiers Lieu qui émerge, vit et évolue grâce à sa communauté.

*“(...) elles (les collectivités) n'ont pas la souplesse nécessaire pour ce que ce genre de lieu génère tout ce que ça peut générer quand c'est un privé qui le gère. Elles voient bien tout l'intérêt d'accompagner la démarche Tiers Lieu sans pour autant l'internaliser parce que ça perdrait du sens [...]. C'est contreproductif du coup d'imposer des contraintes que d'autres n'auraient pas qui seraient plus innovants, plus souple. Là où elles ont un rôle à jouer c'est assurer la base, l'immobilier et faire en sorte qu'on puisse avoir de la visibilité là pour faire l'expérimentation que la collectivité peut pas faire. Et si en plus elle soutenir du fonctionnement c'est un peu mieux mais c'est pas forcément évident.”*  
(Cofondatrice des IF 2019).

**En d'autres termes, les collectivités seraient amenées à gérer la « machine vide » -pour reprendre les termes de Movilab- et la communauté gère son fonctionnement et son rendement.**

### 3) Des enjeux différenciés selon les territoires.

#### a. Quartiers Politique de la Ville : vecteurs d'une cohésion socio-économique ?

Les QPV présentent des caractéristiques socio-économiques bien particulières dont les Tiers Lieux peuvent se révéler de gros atouts pour accompagner les dynamiques à l'œuvre au sein de ces quartiers. En effet, outre le « surchômage »<sup>62</sup> dû à la forte présence de catégories d'actifs moins qualifiées (ouvrier et employés : 72,7% en QPV contre 42% hors QPV), de personnes à faible niveau de formation (dont 29.5% des 15 à 29 ans sont des NEET) ainsi que la présence de personnes d'origines étrangères, les QPV sont marqués d'une part, par une surreprésentation des 0 à 24 ans (39,8% contre moins de 35% en France)<sup>63</sup>, fortement imprégnés par la culture numérique. Malgré les difficultés économiques que connaissent ces quartiers, une dynamique auto entrepreneuriale s'opère avec en 2015 33 800 établissements créés au sein des QPV dont le nombre d'auto entrepreneurs parmi ces derniers s'élève à 14 300 (soit 42%)<sup>64</sup>. A ces faits s'ajoutent également des difficultés propres à ces quartiers telles que la discrimination à l'embauche fondée sur l'adresse des candidats, la faiblesse du réseau relationnel mobilisable pour la recherche d'un emploi ou bien la réelle problématique due à la mobilité géographique. Ainsi, la Mission Coworking, évoque ces quartiers comme « les territoires d'accueil naturels de dispositifs innovants de création d'activités et d'inclusion numérique ». En effet, nous l'avons vu, ils peuvent être le siège de formations diverses hors cadre institutionnel de par la disponibilité d'espaces mais également par le partage de compétences en leur sein où la culture numérique est prégnante. De plus, ils permettraient d'être des points névralgiques de réseaux d'acteurs renforçant d'une part les dynamiques entrepreneuriales et d'autre part, la richesse du réseau relationnel mobilisable par les habitants pour la recherche d'un emploi.

Dans une autre mesure, les QPV disposent d'un fort dynamisme associatif. Or dans le quartier du Mirail, ce tissu associatif est davantage dans une dynamique de concurrence au niveau des actions proposées et de l'obtention de subventions. Ceci s'est grandement fait ressentir lors de l'accélérateur pour la programmation du WIP comme décrit précédemment. En effet, les acteurs du quartier présents nous ont fait savoir qu'il n'est pas dans leur culture de travailler ensemble. Au cours de mon stage j'ai pu en être témoin en me rendant à des moments de rencontre qui ont lieu une fois par mois,

---

<sup>62</sup> « Une politique publique pour garantir les mêmes droits », CGET, 19 juillet 2018 [en ligne], consulté le 15 août 2019. URL : <https://www.cget.gouv.fr/actualites/une-politique-publique-pour-garantir-les-memes-droits>

<sup>63</sup> « Données sur les quartiers de la politique de la ville, Démographie 2017. Quartiers de la politique de la ville 2015 », INSEE, 21 novembre 2018 [en ligne], consulté le 15 août 2019. URL : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3146677?sommaire=2500477&q=d%C3%A9mographie+quartier>

<sup>64</sup> « Données sur les quartiers de la politique de la ville. Tissu économique 2017. Quartiers de la politique de la ville 2015 », INSEE, 21 novembre 2018 [en ligne], consulté le 15 août 2019 : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3146706?sommaire=2500477>

entre acteurs associatifs du quartier tels que les « p'tits dej des partenaires ». Ces temps organisés par le centre social de la Reynerie permettent d'échanger sur les actualités du quartier. Ce sont de simples temps informatifs où tour à tour les personnes représentant leurs structures présentent leurs actualités du mois au sein du quartier. De fait, le futur Tiers Lieu pensé par les Imaginations Fertiles et ETIC à Bellefontaine, a pour ambition de **fédérer ces acteurs, au sein d'un espace voulu neutre, en amenant leur savoir-faire collaboratif pour ainsi construire des projets en commun leur donnant ainsi davantage d'impact et de visibilité auprès des collectivités territoriales.**

D'après une des cofondatrices des IF, la collaboration entre collectivités et acteurs locaux est alors indispensable, les pouvoirs publics ne disposant pas de la connaissance fine des dynamiques du territoire. Leur pouvoir d'action repose alors sur cette dynamique associative. Il n'est donc pas étonnant de voir l'engouement pour ce projet de la part du conseil citoyen de Bellefontaine.

Par conséquent, **l'enjeu pour les IF de créer un lieu *non connoté* (au niveau institutionnel ou par telle ou telle association), est d'autant plus fort dans le QPV de Bellefontaine pour toucher un maximum de public.** Le Tiers Lieu a donc pour ambition d'offrir un cadre neutre, d'inclusion numérique, propice à la collaboration et la mutualisation des forces associatives, pour ainsi être un élément vecteur d'insertion sociale et économique.

### ***b. Tiers Lieux hors métropoles ou l'enjeu d'une redynamisation des territoires non métropolitains***

Les Tiers Lieux qui se développent sur les territoires hors métropole, à savoir les territoires périurbains et ruraux, sont régis par 3 grands enjeux s'inscrivant davantage dans une dynamique de développement durable.

Premièrement, **les Tiers Lieux hors métropolitains sont souvent portés par une ambition politique de revitalisation de centre-bourg et d'amélioration de l'attractivité du territoire.** L'enjeu est alors d'y retenir, voire d'attirer des télétravailleurs, des néo-ruraux et des « jeunes pousses »<sup>65</sup> des filières innovantes, participant à la dynamisation de l'économie locale et ainsi rapprocher l'emploi et l'habitat, participant à l'amélioration de la qualité de vie des habitants.

Deuxièmement, les Tiers Lieux se développent avec une forte ambition de transition énergétique. En effet, nous l'avons vu, les Tiers Lieux par l'augmentation du télétravail, peuvent être un moyen de

---

<sup>65</sup> BESSON Raphaël, « La régénération des territoires ruraux par les Tiers Lieux. Le cas des tiers lieux creusois », *Urbanews*, 18 septembre 2018 [en ligne], consulté en juillet 2019. URL <https://www.urbanews.fr/2017/09/18/52487-la-regeneration-des-territoires-ruraux-par-les-tiers-lieux-le-cas-des-tiers-lieux-creusois/>

réduire les déplacements domicile-travail permettant une réduction de la congestion automobile des métropoles et également, une réduction des émissions de gaz à effet de serre. De plus, la mutualisation d'espaces de travail induit la réduction des consommations d'électricité nécessaires pour l'éclairage ou encore le chauffage dans chaque ménage où une ou plusieurs personnes sont amenées à pratiquer le travail à la maison.

Enfin, **ils participent d'un rééquilibrage des territoires hors métropolitains** en apparaissant comme des « nœuds » comme évoqués précédemment, à même de valoriser les ressources des territoires ruraux et ancrer des nouvelles formes de développement et d'innovation dans ces territoires (Ibid).

Pour répondre à ces 3 principaux objectifs, les Tiers Lieux hors métropolitains sont confrontés à plusieurs facteurs de réussite clés que les pouvoirs publics nécessitent de prendre en compte.

J'ai pu travailler sur la formalisation du support de présentation pour l'audition de la réponse d'appel d'offre de la Communauté de communes (CC) Grand Sud Tarn-et-Garonne pour l'accompagnement à une étude de faisabilité d'implantation de Tiers Lieu. Je me baserai donc sur leur approche des facteurs de réussite d'un Tiers Lieu en milieu périurbain voire rural.

La disponibilité de locaux n'y est pas une problématique, les associations et les collectivités ont très souvent des lieux qu'elles sont prêtes à mettre à disposition. Cependant, le collectif gérant le Tiers n'a souvent pas les moyens d'acheter un local et la question de la rentabilisation des lieux en est une autre. En effet, les Tiers Lieux en milieu rural et périurbains ne bénéficient pas de l'affluence des métropoles et de fait leur modèle économique est très fragile et les revenus liés à la location d'espace ne suffisent pas à couvrir tous les frais. Par conséquent le partenariat entre le collectif gérant le Tiers Lieu et pouvoirs publics sont la solution la plus répandue.

**Depuis quelques années, l'implantation d'un Tiers Lieux fait partie des stratégies de développement économique et de transition énergétique majoritairement dans les Communautés de communes.** En d'autres termes, les pouvoirs publics sont de plus en plus à l'initiative de la création de Tiers Lieux. 2 cas de figure s'opèrent alors en matière de portage de projet. Il arrive parfois que les collectivités à l'origine de la démarche ne veulent pas laisser le projet de Tiers Lieux être géré par une association, une structure locale ou encore un opérateur privé de peur de connoter le lieu, de par leurs activités antérieures, et ainsi restreindre l'ouverture du lieu à un certain nombre de publics.

L'autre cas de figure est la collectivité qui accompagne le projet, celui-ci étant porté par un collectif d'acteurs assez large pour justement garder cette ouverture au public. En effet, dans les zones peu denses, le bouche à oreille fonctionne énormément, les habitants connaissent les principales activités

de chacun et de fait des formes de silos de réseau se créent. Il est donc important encore une fois de garder une certaine neutralité du lieu.

Au cours des différents échanges avec des représentants de Tiers Lieux ruraux ou périurbains, j'ai senti que les télétravailleurs étaient leur principale cible. Cependant, même si le télétravail est en fort développement, il convient de nuancer l'idée que le télétravailleur serait le principal profil d'utilisateur de des Tiers Lieux au sein de ces territoires. D'après les études faites par Argoe&Siloe<sup>66</sup> et les Imaginations Fertiles lors de leurs différents travaux d'accompagnement à la création de Tiers Lieux, même si les chiffres actuels sont amenés à augmenter, les télétravailleurs ne représentent que 20% à 30% des usagers contre 70% à 80% d'indépendants, créateurs d'entreprises et TPE. Pour les télétravailleurs ponctuels, le travail s'effectue en effet souvent plus facilement dans leur lieu de résidence que dans un Tiers Lieu.

D'une manière générale, **il est donc important de penser la communauté d'utilisateurs avant de penser le Tiers Lieu d'un point de vue purement immobilier**. Nous avons vu en quoi la communauté est essentielle pour la viabilité du lieu. De fait, l'approche des Imaginations Fertiles en matière d'émergence de communauté d'utilisateurs est d'engager une démarche de co-construction (à l'image du Tiers Lieu de Bellefontaine) avec un groupe de travail composé de la Communauté de communes et des partenaires qui seront identifiés sur le territoire (investisseurs et co-financeurs, grandes entreprises, acteurs territoriaux, associatifs, économiques, de l'emploi/formation...). **La préexistence de collectif d'utilisateurs, appelée la « cellule souche » (groupe d'actifs mobilisés par la création d'un lieu sur leur territoire), va permettre à la communauté fédérée autour du lieu de grossir, attirant d'autres acteurs économiques qui vont venir s'agréger autour de la démarche**. C'est souvent une condition essentielle à la création d'un lieu vivant et viable économiquement sur le long terme. Cependant, cette co-construction du projet de Tiers Lieu a encore du mal à être entendue et pratiquée par les pouvoirs publics. En effet, je peux citer l'exemple de cet appel d'offre qu'Argoe&Siloe et les IF n'ont pas eu en raison d'une réticence de la part des élus à cette démarche de co-construction et donc à faire participer la potentielle communauté d'utilisateurs dans l'élaboration du projet de Tiers Lieu.

Enfin, nous l'avons vu précédemment, la dimension multifonctionnelle du Tiers Lieu participe de sa viabilité économique du fait de sa plus grande visibilité par la présence de différents services et donc de différents publics. L'enjeu est alors d'être vigilant sur la cohérence du projet et faire attention à ce

---

<sup>66</sup> Argoe & Siloe est un cabinet de conseil disposant de 25 ans d'expériences dans l'accompagnement du développement économique des territoires et de leurs projets immobiliers dont le représentant de l'antenne de Toulouse est coworkeur nomade aux Imaginations Fertiles.

que l'hybridation des services complémentaires aient du sens et qu'ils ne soient une simple juxtaposition d'activités.

### *c. Tiers Lieux métropolitains : nouveaux enjeux de planification urbaine.*

Nous l'avons vu, les Tiers Lieux se sont largement développés principalement en métropole et dans les pôles urbains dynamiques au cours de ces 10 dernières années. Ce développement s'est effectué de manière opportuniste, ascendante, non programmée. Les aménités dont disposent les métropoles à savoir la production de recherches diverses, leur forte densité de population ainsi que leur diversité sociale et fonctionnelle leur permettent de bénéficier de cette hétérogénéité de Tiers Lieux (taille, mode de fonctionnement, modèle économique, finalités...).

Sur le modèle urbain dense, **les partenariats entre pouvoirs publics et Tiers Lieux sont moins fréquents**. En effet, il est plus facile d'obtenir un modèle économique rentable car leur situation profite d'un flux de fréquentation plus dense et diversifié. Par conséquent, les métropoles attirent les grands opérateurs privés qui viennent y développer leur offre de Tiers Lieux (majoritairement des espaces de coworking). La concurrence et les marges de manœuvres pour trouver un modèle économique rentable se développent également tant sur les prix au m<sup>2</sup>, que sur leur environnement ou encore sur la gamme de services proposés (à l'image de l'offre en hôtellerie).

Dans une autre mesure, **le développement opportuniste des Tiers Lieux se traduit par un processus d'occupation d'espaces vacants. Cette forme d'occupation donne naissance à une nouvelle façon de concevoir la ville : l'urbanisme transitoire, éphémère**. Ce processus englobe toutes les initiatives qui visent à « réactiver la vie locale sur des terrains ou des bâtiments inoccupés ou pendant une période nécessaire à la réalisation d'un projet urbain ou immobilier »<sup>67</sup>. Il permet ainsi à des projets ESS, culturels, innovants jusqu'alors dépourvus d'espaces, de voir le jour sur un territoire en bénéficiant de coûts réduits du fait du schéma gagnant-gagnant entre propriétaires et occupants. Il participe souvent d'une préfiguration de la vie future du site, en s'inscrivant dans les dynamiques locales et en les valorisant.

Pour le projet de Bellefontaine, les IF ont fait appel à Intercalaire pour animer l'occupation du futur site jusqu'au déménagement. Intercalaire est une agence développant une « approche expérimentale de la programmation urbaine », animée par l'ambition d'utiliser les espaces et bâtiments vacants au profit de projets économiques, culturels et solidaires. Cette organisation a pour avantage de mobiliser

---

<sup>67</sup> « L'urbanisme transitoire », Agence Intercalaire [en ligne], consulté en aout 2019. URL : <https://www.agence-intercalaire.com/missions>

en un temps très court une communauté d'acteurs et ainsi créer rapidement une dynamique culturelle, entrepreneuriale, collaborative, solidaire au sein d'un quartier.

Par conséquent, les collectivités ont tout intérêt à encourager ce type de projet à voir le jour. **La dynamique des Tiers Lieux en centre urbain se heurte cependant aux « rigidités d'un urbanisme planificateur»<sup>68</sup>, opérationnel et fonctionnel, élaboré par phases sur une échelle de temps.** En effet, à l'inverse, les Tiers Lieux se créent de manière diffuse, en dehors des schémas traditionnels de planification urbaine. Ils se multiplient dans les creux urbains et en cela leur mode de développement diffère des stratégies d'innovation et de développement économique habituellement déployées par les métropoles (comme les clusters par exemple). Ce phénomène induit donc les collectivités à s'interroger sur les stratégies spatiales à adopter, comment introduire du hasard dans la planification urbaine pour l'émergence de Tiers Lieux ? Et comment permettre d'encourager les expérimentations et surtout comment connecter les résultats de ces expérimentations dans les projets urbains et les documents d'urbanisme (SCOT, PLUiH...) ? Encore une fois un modèle de collaboration entre Tiers Lieu et pouvoirs publics se dessine...

---

<sup>68</sup> BESSON Raphaël, « Rôle et limites des tiers-lieux dans la fabrique des villes contemporaines », *Territoire en mouvement Revue de géographie et aménagement*[En ligne], 34 | 2017, mis en ligne le 29 novembre 2017, consulté en juillet 2019. URL : <http://journals.openedition.org/tem/4184> ; DOI : 10.4000/tem.4184

## Conclusion

Je me rends compte que j'ai eu la chance d'évoluer dans un Tiers Lieu de référence à l'échelle de la Région et j'ai conscience que je n'aurais pas eu la même expérience et peut-être pas les mêmes interrogations dans les univers sont différents d'un Tiers Lieu à un autre.

Ce stage m'a donc permis de comprendre que les Tiers Lieux sont tout d'abord des espaces propices à accueillir les nouvelles formes de travail en quête de réseau, de plus de collaboration, d'horizontalité, de souplesse, de « faire ensemble » dans leur manière d'être exercées et figurent donc être des terrains de l'innovation socio-professionnelle. De par leur dimension hybride, multifonctionnelle, au degré d'ouverture au public plus ou moins conséquent, ils abritent une multitude de projets menés par un ou plusieurs acteurs d'univers et de compétences différents sur un principe d'égal à égal et favorisent l'intelligence collective. Ils tendent à être des centres où se concentrent les dynamiques d'un écosystème territorial travaillant à la recherche de solutions adaptées au territoire. Ils participent alors à la relocalisation de l'économie dans les territoires, à une cohésion socio-économique et sont source d'inclusion souvent par le biais du numérique participant à répondre aux enjeux de la transition énergétique.

Leur hétérogénéité est le reflet de la communauté d'acteurs et du territoire qui les animent. Leur développement spontané, ascendant, non programmé fait qu'aujourd'hui les Tiers Lieux présentent des disparités géographiques dans le maillage de Tiers Lieux sur le territoire français mais qui est en pleine structuration autour de réseaux d'acteurs variés.

L'encastrement des Tiers Lieux dans les écosystèmes territoriaux détermine fortement leurs performances et leurs capacités d'innovation mais celle-ci est d'autant plus élevée par la présence de personnes compétentes en animation et en gestion d'espace. Ces savoir-faire ne sont pas à négliger si l'on veut créer une synergie entre acteurs du territoire et ainsi faire des Tiers Lieux des catalyseurs et accélérateurs d'initiatives, d'idées nouvelles et de ressources existantes sur un territoire qui permettent de diffuser rapidement des réponses innovantes aux besoins des territoires.

Cependant l'outil Tiers Lieux est encore fragile économiquement et survit difficilement sans une reconnaissance et un soutien institutionnel tant économique que pour leur visibilité. En effet, même si les Tiers Lieux sont des toits pour les nouvelles formes de travail, leur univers est encore peu lisible par le grand public et demandent une mise en réseau et de la communication à leur sujet.

La reconnaissance des vertus des Tiers Lieux par les pouvoirs publics ainsi que leur soutien est en plein essor et demandent une montée en compétences des collectivités sur les modes de gouvernance, sur les méthodes d'animation du territoire et de co-production des projets. Le phénomène invite les

collectivités à sortir des logiques de silos, au profit de travaux transdisciplinaires et d'une mise en réseau des services et acteurs du territoire.

Les Tiers Lieux vivant par la communauté qui l'anime ne sont pas figés. En effet, l'exemple des Imaginations Fertiles le prouve bien : un projet initialement pensé comme un lieu de simple valorisation des savoir-faire locaux et de coopération, est aujourd'hui amené à devenir un Tiers Lieu d'Innovation Sociale en QPV. Le temps de l'expérimentation fait donc parti de la vie d'un Tiers Lieu et nécessite la reconnaissance de cette culture du tâtonnement, de l'empirique, du droit à l'erreur. En effet, Denis Cristol, directeur de l'ingénierie et des dispositifs de formation du CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale), dit que « pour innover, il faut sortir du contrôle à priori et libérer la créativité, apprendre à combiner l'ordre et du chaos, expérimenter et accepter de faire des erreurs »<sup>69</sup>.

Les collectivités tendent alors vers la révision du modèle d'action publique pour aller vers celui où ce sont les citoyens font le changement. Accompagner les dynamiques territoriales, sans faire *à la place de*. Cela nécessite pour les collectivités de faire confiance à l'écosystème d'acteurs en place, et rechercher plus d'horizontalité. Les Tiers Lieux sont donc des sortes de laboratoires de co-construction pour penser le territoire de demain et tendent à renforcer leur vitalité démocratique.

---

<sup>69</sup>« Quand l'innovation publique devient collaborative », le CNFPT [en ligne]. Consulté en août 2019. URL : <http://www.cnfpt.fr/sinformer/mediatheque/dossiers/quand-linnovation-publique-devient-collaborative/national-0>

# Bibliographie

## Ouvrage :

- VIARD Jean, *Nouveau Portrait de la France : La société des modes de vie*, La Tour-d'Aigues, éditions de l'Aube, coll. « L'urgence de comprendre », 2012, 205p.

## Rapports et études :

- AIGRON Lucile, CUVELIER Laure, « Rapport tiers-lieux à l'usage des collectivités », Coopérative des Tiers Lieux, Région Occitanie, janvier 2018.
- AUDIC Philippe, « Mutation sociétales : la transition numérique », Conseil de développement de Nantes Métropole, octobre 2013.
- MCKINSEY & COMPAGNY, Rapport « Accélérer la mutation numérique des entreprises : un gisement de croissance et de compétitivité pour la France », septembre 2014.
- LEVY-WAITZ Patrick, *Rapport Mission Coworking - Faire ensemble pour mieux vivre ensemble*, Fondation Travailler autrement, 2018.
- PEGHAIRE Cécile, « L'indice du coworking by BAP », Bureaux à Partager [en ligne], 3 octobre 2017, consulté en juillet 2019. URL : <https://www.bureauxapartager.com/blog/lindice-du-coworking-by-bap/>
- Etude d'impact des Imaginations Fertiles, Les Imaginations Fertiles, novembre 2017
- « Les résidences secondaires font-elles rêver les Français ? », Crédit Foncier [en ligne], juin 2018, consulté le 17 juillet 2019. URL : [https://creditfoncier.com/cfcontent/uploads/2018/07/2018-06-15\\_Etude\\_Les-residences-secondaires.pdf](https://creditfoncier.com/cfcontent/uploads/2018/07/2018-06-15_Etude_Les-residences-secondaires.pdf)
- « Nombre de travailleurs indépendants de 15 ans et plus en France entre 2008 et 2017 », Statista [en ligne], novembre 2018, consulté le 17 juillet 2019. URL : <https://fr.statista.com/statistiques/938358/nombre-travailleurs-independants-france/>
- « Rapport de synthèse du Groupe de travail Innovation Sociale », Conseil Supérieur de l'Économie Sociale et Solidaire, décembre 2011, p.11

## Articles :

- AZAM Martine, CHAUVAC Nathalie, CLOUTIER Laurence. « Quand un Tiers-lieu devient Multiple.: L'hybridation toulousaine d'un fablab et d'une coopérative d'économie sociale et solidaire » . *Recherches sociologiques et anthropologiques*, 2015.
- BACQUE Marie-Hélène, BIEWENER Carole, « Empowerment, développement et féminisme : entre projet de transformation sociale et néolibéralisme », *La démocratie participative*. Histoire et généalogie, Paris, La découverte, 2011, p. 82-83.
- BESSON Raphaël, « La régénération des territoires ruraux par les Tiers Lieux. Le cas des tiers lieux creusois », *Urbanews*, 18 septembre 2018 [en ligne], consulté en juillet 2019. URL

<https://www.urbanews.fr/2017/09/18/52487-la-regeneration-des-territoires-ruraux-par-les-tiers-lieux-le-cas-des-tiers-lieux-creusois/>

- BESSON Raphaël, « Rôle et limites des tiers-lieux dans la fabrique des villes contemporaines », *Territoire en mouvement Revue de géographie et aménagement* [en ligne], 34 | 2017, mis en ligne le 29 novembre 2017, consulté en juillet 2019. URL : <https://journals.openedition.org/tem/4184#tocto2n5>
- BOSQUE Camille, « Des FabLabs dans les marges : détournements et appropriations », *Journal des anthropologues* [en ligne], pp. 142-143, 2015, 15 octobre 2017, consulté le 16 juillet 2019. URL : <http://journals.openedition.org/jda/6207>
- CAILLOCE Laure, « Des makers aux Fablabs, la fabrique du changement », *CNRS Le Journal* [en ligne], 19 mars 2018, consulté en juin 2019. URL : <https://lejournel.cnrs.fr/articles/des-makers-aux-fablabs-la-fabrique-du-changement>
- Clémentine, *L'histoire du coworking : le jour où tout a commencé !*, Le 144 [en ligne], 14 septembre 2016, [consulté le 15 juillet 2019]. URL : <https://www.le144-coworking.fr/blog/histoire-coworking/>
- LOUBIERE Antoine, « L'innovation au service des mutations sociétales », *Urbanisme*, hors-série n°67, décembre 2018, pp. 14 -15
- MADOUÏ Mohamed, « Michel Lallement, L'Âge du faire. Hacking, travail, anarchie (Seuil, 2015) », *Sociologie* [En ligne], Comptes rendus, 2017, consulté en juin 2019. URL : <http://journals.openedition.org/sociologie/3067>
- MEDA Dominique, « Matthew B Crawford, Eloge du carburateur. Essai sur le sens et la valeur du travail », *Lectures* [En ligne], Les notes critiques, 2010, consulté en juin 2019. URL : <http://journals.openedition.org/lectures/1351>
- MOLIN Christophe, RAUDIN Emma, SALAZAR Héléna, VALITON Corinne, « A la recherche des Tiers Lieux », *Urbanisme*, hors-série n°67, décembre 2018, pp. 18-19
- MONNEHAY Marianne, « Du multipolaire à la mise en réseaux », *Urbanisme*, hors-série n°67, décembre 2018, pp. 42
- RENAUVAND Laurent, « La conjonction des transitions », *Urbanisme*, hors-série n°67, décembre 2018, pp. 40-41
- SCHOTT François, « Comment les « digital natives » vont forcer l'entreprise à bouger », *Le Monde* [en ligne], 4 juin 2015, consulté le 17 juillet 2019. URL : [https://www.lemonde.fr/emploi/article/2015/06/04/comment-les-digital-natives-vont-forcer-l-entreprise-a-bouger\\_4647685\\_1698637.html](https://www.lemonde.fr/emploi/article/2015/06/04/comment-les-digital-natives-vont-forcer-l-entreprise-a-bouger_4647685_1698637.html)
- SEDOU Nathalie, « Tiers-lieu or not tiers-lieu », 13 novembre 2013 [en ligne], ANIS, [consulté en juin 2019]. URL : [http://anis.asso.fr/IMG/pdf/le\\_23\\_mres\\_-\\_tiers-lieu\\_or\\_not\\_tiers-lieu.pdf](http://anis.asso.fr/IMG/pdf/le_23_mres_-_tiers-lieu_or_not_tiers-lieu.pdf)
- « Lancement de l'AMI pour les 300 Fabriques de territoires », CGET [en ligne], 12 juillet 2019, consulté en juillet 2019. URL : <https://www.cget.gouv.fr/actualites/lancement-de-l-ami-pour-les-300-fabriques-de-territoires>

- « L'économie collaborative : un nouveau modèle socio-économique ? », Vie publique [en ligne], 16 août 2018, consulté en juin 2019. URL : <https://www.vie-publique.fr/actualite/dossier/rub1859/economie-collaborative-nouveau-modele-socio-economique.html>
- « Les SCOP, les SCIC, c'est quoi ? », economie.gouv.fr, 21 novembre 2012, consulté le 22 juillet 2019. URL : <https://www.economie.gouv.fr/ess/scop-scic-cest-quoi>
- « Quand l'innovation publique devient collaborative », le CNFPT [en ligne]. Consulté en août 2019. URL : <http://www.cnfpt.fr/sinformer/mediatheque/dossiers/quand-linnovation-publique-devient-collaborative/national-0>
- « Une entreprise coopérative », Les Imaginations Fertiles [en ligne], consulté le 22 juillet 2019. URL : <https://www.imaginationsfertiles.fr/entreprise-cooperative/>
- « Une politique publique pour garantir les mêmes droits », CGET [en ligne], 19 juillet 2018, consulté le 15 août 2019. URL : <https://www.cget.gouv.fr/actualites/une-politique-publique-pour-garantir-les-memes-droits>

### **Site internet :**

- Agence Intercalaire [en ligne]. URL : <https://www.agence-intercalaire.com/missions>
- Insee
- La Coopérative Tiers Lieu(x). URL : <https://coop.tierslieux.net/>
- Ministère de la Transition écologique et solidaire. URL : <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/annonce-des-20-premiers-territoires-francais-recevoir-label-territoire-french-impact>

## **Table des annexes**

<b>Annexe 1</b> : Liste des idées données par les principaux acteurs ayant participé à l'accélérateur de la programmation du WIP pour chaque panneaux relatifs aux différents enjeux. Réalisation : Adriana Buero.....	79
<b>Annexe 2</b> : Planche de présentation des résultats du Hackathon pour le projet de déchèterie urbaine de Décoset. Réalisation : Pauline Le Hars.....	80
<b>Annexe 4</b> : Extraits de l'exposition benchmark présentée aux passants lors de la concertation déchèterie urbaine dans le cadre du Laboratoire des Usages. Réalisation : Les Imaginations Fertiles...	81
<b>Annexe 3</b> : Support d'animation et de sensibilisation pour la concertation déchèterie urbaine dans le cadre du Laboratoire des Usages. Réalisation : Pauline Le Hars, 2019.....	82
<b>Annexe 5</b> : Extrait du guide d'animation pour la concertation déchèterie urbaine dans le cadre du Laboratoire des Usages.....	83
<b>Annexe 6</b> : Extrait du livret pour capitaliser les réponses et remarques des passants pour la concertation déchèterie urbaine dans le cadre du Laboratoire des Usages.....	84
<b>Annexe 7</b> : Extrait du tableau d'analyse des explications données pour chaque préférence de concept de déchèterie urbaine exprimée par les passants interrogés lors de la concertation déchèterie urbaine dans le cadre du Laboratoire des Usages. Réalisation : Pauline Le Hars.....	85
<b>Annexe 8</b> : Extrait d'un entretien réalisé auprès d'une coworkeuse après 4 mois d'activité au sein du Tiers Lieu des Imaginations Fertiles, juin 2019. ....	85
<b>Annexe 9</b> : Diapositives extraites du support de présentation pour l'audition à l'hôtel communautaire de la CC GSTG dans le cadre de la réponse à l'appel d'offre à l'accompagnement à la création de Tiers Lieu. Mars 2019.....	87

**Annexe 1 :** Liste des idées données par les principaux acteurs ayant participé à l'accélérateur de la programmation du WIP pour chaque panneaux relatifs aux différents enjeux. Réalisation : Adriana Buero

**Enjeu n°1**  
**« TL un outil de développement économique et de coopérations »**

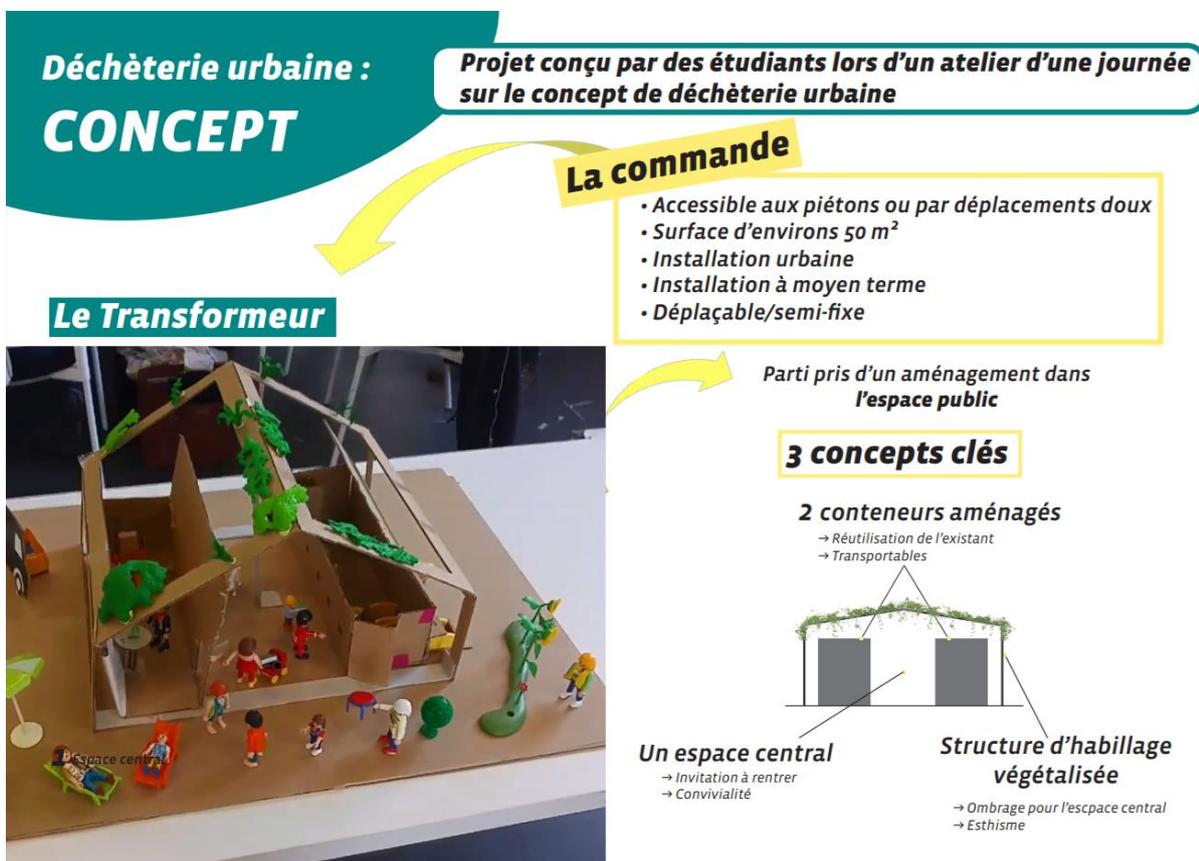
STRUCTURE	PROPOSITIONS	STRUCTURE	PROPOSITIONS
DAT Politique de la ville	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en lien avec <a href="#">acteur-trice.s</a> quartier/événements.</li> <li>- Délocalisation des acteurs déjà en place</li> <li>- Lien forum jeuneuse Vivre Ensemble</li> </ul>	ES-MA (Saidia)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Atelier de lutte contre l'illectronisme</li> </ul>
IES	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tenir 1/mois à Bellefontaine le « Social Business Club » d'IES.</li> </ul>	Agence Intercalaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Proposer des occupations temporaires des bâtiments avec différents acteurs et en lien avec les WIP</li> <li>- Résidences artistiques</li> </ul>
SIMPLON	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Localiser ponctuellement une journée de formation « hors murs » pour favoriser l'échange avec les acteurs, les parties prenantes et les habitants autour du numérique, inclusion, reverse mentoring.</li> </ul>	Makers&Co	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Habiter en résidence sur site avec la TinyLab pour prototyper des solutions MIAOU Emploi avec les habitants</li> </ul>
Frank Jubin	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Proposer de faire la signalétique interne des écoles pour faire un pont avec le <a href="#">FabLab</a></li> <li>- <a href="#">Repair</a> Café</li> </ul>	RTE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accueillir des équipes pour des phases prototypage sur des problèmes techniques mais aussi organisationnels</li> </ul>
CONTINENTAL	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Semaine de la diversité avec NGT, ER2C et Article 1</li> <li>- Intervention à nos <a href="#">Diversidays</a> (Nov)</li> </ul>		
LE MOUVEMENT ASSOCIATIF	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rencontre projets ADRESS/ Habitants</li> <li>- Projections clips vidéos</li> <li>- Sensibilisation « entreprendre en collectif dans l'ESS »</li> </ul>		

**Enjeu n°2**  
**« Appropriation du lieu par les habitants »**

STRUCTURE	PROPOSITIONS	STRUCTURE	PROPOSITIONS
Première Brique	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Concours de cuisine du monde avec les habitants du quartier avec un jury pro (exemple projet VRAC à Lyon).</li> <li>- Atelier Slam.</li> <li>- Aller à la rencontre des habitants du quartier pour remonter leur envies dans le lieu.</li> <li>- Événement culturel + conférence + débat + concert.</li> </ul>	C. Social Bellefontaine	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Semaine de la laïcité (Décembre)</li> <li>- Semaine contre les violences faites aux femmes (mars)</li> <li>- Concert des enfants du dispositif « Demos » pour fin d'année scolaire</li> </ul>
Frank Jubin	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Alternance d'expositions sérieuses, engagés et légères (graphique, comics, musique).</li> </ul>	Camino 2	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ateliers cuisines et alimentation (dont 1 atelier cuisine végétarienne ou végan)</li> </ul>
Mêlée Locale	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Animer la suite de la Villa (public et habitants déjà habitués) : jardin partagé, cours de français et atelier bricolage</li> </ul>	Stéphane Hénin	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mobiliser les étudiants du master ESS pour s'ouvrir sur le quartier</li> <li>- Événement 20 ans du master</li> </ul>
Toulouse Métropole	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Événements culturels (concerts, expos) en lien avec <a href="#">C.C.Alban Minville</a></li> <li>- Délocalisation d'ateliers sur le lieu pour le faire connaître.</li> <li>- Visites guidées pour présenter le projet</li> <li>- Initier les potagers en lien</li> </ul>	SIMPLON	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Laboratoire des usages sur thématiques portées par les acteurs du quartier pour répondre à une problématique en lien avec le quartier, le collectif et les services.</li> <li>- Organiser des ateliers/conférences thématiques <a href="#">#numérique#femmes#diversité#refugiés#TH#ludique#ESS#GreenIt</a></li> <li>- Participer à des événements <a href="#">#vie des IF</a></li> </ul>

STRUCTURE	PROPOSITIONS	STRUCTURE	PROPOSITIONS
Première Brique	- Ateliers de démonstration de projets présentés dans le cadre du Parcours Adress + FAI.	SIAD	- « Transition écologique: sortir de l'entre-soi / A chacun sa transition ». - Comment est appréhendée la transition écologique par les pays du sud, habitants du quartier, jeunes, 3 <sup>ème</sup> age... - Comment essayer?
Pauline Le Hars (IF)	- Récupération du matériau issu du chantier pour chantier participatif ou comme ressource pour d'autres structures	Pauline Le Hars	- Atelier plantation de plantes près du site/dans le parc/dans le bout de la parcelle coupée. - Lien avec l'ANRU et les écoles primaires/maternelles - Pour les enfants: mémoires, fierté, biodiversité, sensibilisation environnement
Camino 2	- Un site qui produit son énergie et propose aux habitants de contribuer ( <b>Enercoop</b> ) - Un jardin partagé étendu - Des ateliers « Do it yourself » - Une friperie, un atelier couture sur le principe du garage coopératif - Avec l'Association « La fresque du climat » organiser un concours de la meilleure fresque du climat: jeu ludique pédagogique en équipe de 4 à 6 personnes autour d'une table. Possibilité d'animer jusqu'à 100 personnes.	Homo conscientus	- La cuisine des bonnes femmes - Rencontres - <b>Co-création</b> - Apéro du MOUVES - Conférences
Cuir Alexandre	- Organisation d'un événement type « La foire écologique » (modèles <b>Garobio</b> , <b>Biocybèle</b> , <b>L'aude à la bio</b> , <b>Agitaterre</b> ). - Exposants, associations, conférences, ateliers...	Arch Crowd	- Formations, équipement <b>low tech</b> et sensibilisation verte avec la construction d'arches.

**Annexe 2 :** Planche de présentation des résultats du Hackathon pour le projet de déchèterie urbaine de Décoset. Réalisation : Pauline Le Hars



# Déchèterie urbaine : FONCTIONNEMENTS

## Les espaces de dépôt

### Dépôt d'objets pour le réemploi



→ Espace de stockage des objets uniquement  
→

### Dépôt d'objets à recycler



→ Dépôt par l'extérieur du conteneur  
→ Bacs coulissants individuels pour la prise en charge des déchets

## L'espace central



Un lieu de convivialité

→ Accueil du public  
→ Abrit pour des événements type vides-greniers, café bricole, expositions...

## Informations, sensibilisation

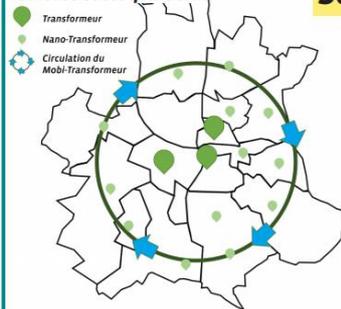


→ Affichages sur :  
le bon tri, les structures de réemploi, des astuces de réutilisation, le recyclage des déchets...

→ Affichés sur les murs de l'espace central et extérieur du Transformeur



## Toulouse et ses quartiers



## Services complémentaires

Au delà de la commande...

### Le Mobi-transformeur :

→ Déchèterie mobile  
→ Se déplace de quartier en quartier de Toulouse pour offrir un vrai service de proximité  
→ Reste à poste quelques jours par quartier

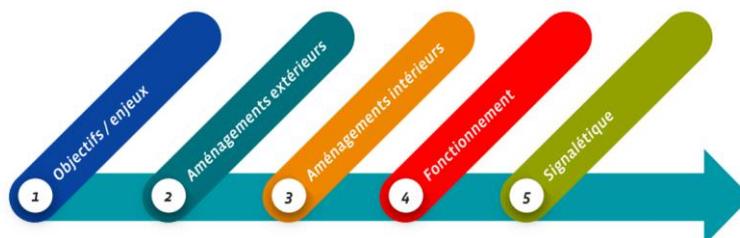
### Le Nano-transformeur :

→ Point d'apport volontaire juxtaposé aux points de collecte sélective.  
→ Récolte les petits objets facilement triables : ampoules, piles, cartouches d'encre d'imprimantes, capsule Nespresso.

Chacun de ces dispositifs servent de relais d'informations vers les services déchets métropolitains.

**Annexe 3 :** Extraits de l'exposition benchmark présentée aux passants lors de la concertation déchèterie urbaine dans le cadre du Laboratoire des Usages. Réalisation : Les Imaginations Fertiles

## CONCEVOIR UN LIEU POUR LES DÉCHETS EN VILLE



Aménagements extérieurs

BARCELONE



## Des exemples pour découvrir, réagir et faire des propositions complémentaires

**Emplacement :** dans des locaux en dur souvent à proximité des métros.

**Forme :** recherche d'intégration des dimensions durables dans les déchèteries mis en place (toit végétal, récupération des eaux de pluie...)

Développement durable : de nouvelles déchèteries intégrées dans leur environnement



Dispositif de récupération d'eaux de pluies + intégration paysagère (façade en bois) + toit transparent laissant passer la lumière naturelle à l'intérieur du local. Des panneaux pédagogiques permettent d'informer sur le devenir des déchets.



**Annexe 5 :** Extrait du guide d'animation pour la concertation déchèterie urbaine dans le cadre du Laboratoire des Usages.

## Fiche méthode du Pôle 3 :

### **Benchmark**

► **ne pas oublier de remplir la partie "profil"**

**OBJECTIF :** Cet atelier permet de crash tester des concepts, des idées déjà développées en France et à l'étranger. L'idée est donc de présenter les différentes planches classées par thématique et de faire réagir les participants dessus. Il s'agit de relever les différents points d'accroches qui plaisent pour réaliser ensuite un prototype en Septembre. Présenter les concepts qui ressortent de chaque planche pour faciliter la lecture aux participants.

*Posture : Il faut éviter de convaincre, éviter de trop expliquer, de trop parler .. laisser les gens poser des questions et réagir .. être à l'écoute de leur point de vue sans jugement ni conviction*

#### Présenter l'atelier benchmark

ACTION  Se mettre devant la première affiche

« On a étudié différents concepts de déchèteries dont on a extrait certaines idées qu'on présente aujourd'hui classées selon 4 catégories, donc comme vous pouvez voir les objectifs visés par les différentes déchèteries, l'aménagement intérieur, extérieur et la signalétique»



#### Présenter les différentes catégories

ACTION  :

- o Présenter les différentes idées écrites sur les affiches pour chaque catégorie. exemple pour l'aménagement intérieur :

« pour l'aménagement intérieur on a répertorié 5 exemples :

- Barcelone d'une surface de 50m<sup>2</sup> où la collecte se fait dans des bacs, caisses ou bornes selon le type de déchets, avec l'idée d'optimiser l'espace pour avoir un maximum de déchets collectés
- Le projet pensé par les étudiants lors du hackathon plan climat où l'espace est divisé en trois avec 2 conteneurs, 1 dédié au réemploi, un autre sous le principe de kiosque où la collecte se fait par l'extérieur et un espace central où il peut se passer des événements
- Paris avec une petite surface de 20m<sup>2</sup> où les bac de collecte sont positionnés autour d'une allée centrale en libre service
- Bordeaux, à l'intérieur avec un look voulu éloigné des codes de déchèteries
- et Vayres avec du mobilier en bois conçu en fonction des types de déchets avec des marquages au sol qui oriente l'utilisateur vers les points de dépôt»

- o Poser la question du livret entre chaque catégorie.

Pour finir : remercier le ou la participant(e), lui proposer de passer à un autre pôle. Si la personne accepte, lui proposer de boire un verre, de manger quelque chose ... ?

**Annexe 6 :** Extrait du livret pour capitaliser les réponses et remarques des passants pour la concertation déchèterie urbaine dans le cadre du Laboratoire des Usages

**DANS LA TINYLAB - Pôle 3 : LE BENCHMARK**

37. Objectifs : choisissez les 3 principaux objectifs d'une déchèterie urbaine. Cochez la réponse.

- a  b  c  d  e  f  g  h  i  j  k

38. Pourquoi?(noter les réactions)

39. Aménagements extérieurs : choisissez les aménagements qui vous semblent les plus pertinents.

Cochez la réponse

- 1- Barcelone  2- Hackathon Plan Climat  3- Milan  4- Paris  5- Bordeaux  6- Saint-Denis de Pile  
 7- Smicval

40. Pourquoi?(noter les réactions)

41. Aménagements intérieurs : choisissez les aménagements qui vous semblent les plus pertinents. Cochez la réponse.

- 1- Barcelone  2- Hackathon Plan Climat  3- Paris  4- Bordeaux  5- Vayres

42. Pourquoi?(noter les réactions)

Fonctionnement / déchets pris en charges:

43. Quel(s) déchet(s) souhaiteriez-vous amener dans une déchèterie urbaine parmi les suivants?

Entourez max. 6 réponses

- |  |                                      |                               |  |
|--|--------------------------------------|-------------------------------|--|
| 1- carton                                      | 11- carte de crédit, fidélité, badge | 21- CD/DVD/cassette           | Réemploi :   |
| 2- petit équipement électrique ou électronique | 12- huile de vidange                 | 22- batterie                  | 31- livre  |
| 3- pile / accumulateur                         | 13- huile de friture                 | 23- cosmétique                | 32- verre/vaisselle/faïence                        |
| 4- cartouche d'encre                           | 14- radiographie                     | 24- câble électrique          | 33- petit mobilier en bon état                     |
| 5- papier                                      | 15- film plastique                   | 25- petit pneu                | 34- jouet ou équipement électrique ou électronique |
| 6- capsule de café                             | 16- petit mobilier cassé             | 26- livre                     | 35- petit objet de décoration                      |
| 7- ampoule                                     | 17- emballage recyclable             | 27- verre                     | 36- autres idées : .....                           |
| 8- déchet ménager chimique                     | 18- métaux                           | 28- gourde de yaourt/ compote |  |
| 9- textile                                     | 19- bois                             | 29- bouchon plastique         |  |
| 10- polystyrène                                | 20- verre/vaisselle/ faïence cassé.e | 30- bouchon en liège          |  |

44. Signalétique : choisissez la signalétique la plus intelligible pour vous. Cochez la réponse.

- Photographies  Pictogrammes/ Dessins  Ecritures

45. Pourquoi?

**Annexe 7 :** Extrait du tableau d'analyse des explications données pour chaque préférence de concept de déchèterie urbaine exprimée par les passants interrogés lors de la concertation déchèterie urbaine dans le cadre du Laboratoire des Usages. Réalisation : Pauline Le Hars

Exemples de déchèteries urbaines présentées lors de		Benchmark :					Total	Total par catégorie
		Explication des propositions <b>intérieures</b> choisies						
Catégories de choix		Barcelone <i>choisi 1 fois</i>	Hackathon <i>choisi 15 fois</i>	Paris <i>choisi 6 fois</i>	Bordeaux <i>choisi 14 fois</i>	Smicval <i>choisi 18 fois</i>		
Justifications des choix								
Aspects techniques : Simplicité/efficacité	Simplicité d'utilisation	2	2	2	2	1	9	15
	Ecologique		1			1	2	
	Apport volontaire		1				1	
	Rapide	1					1	
	Maximum de flux		1				1	
	Accessibilité			1			1	
Ambiances : aux antipodes des déchèteries classiques	Aspect design travaillé				5	3	8	17
	Apparence propre		1	1	1	1	4	
	Ca ne fait pas penser à une déchèterie				3		3	
	Chaleureux		1				1	
	Comme un magasin				1		1	
Vecteur de lien social :	Convivial		4				4	9
	Ca motive à venir		1	1		1	3	
	Ca peut convenir à tout le monde		1	1			2	

**Annexe 8 :** Extrait d'un entretien réalisé auprès d'une coworkeuse après 4 mois d'activité au sein du Tiers Lieu des Imaginations Fertiles, juin 2019.

« Pauline Le Hars : Qu'est-ce qui t'a amené à être coworkeuse aux Imaginations Fertiles ?

*Coworkeuse : En début d'année 2019, je me suis retrouvée à intégrer une SCOOP qui s'appelle ACTCHAR qui est située dans le Tarn et du fait du dispositif qui est assez spécifique puisque j'interviens en détention puisque je n'avais pas de local, je cherchais la possibilité de recevoir du public à l'extérieur de la détention. J'ai cherché, je connaissais un peu l'idée des espaces de coworking mais j'avais dans l'idée que mon activité n'allait pas forcément être en adéquation avec l'univers start-up, avec des graphistes, fin voilà je me voyais pas dans cet univers-là.*

*Puis j'en ai parlé un peu autour de moi et c'est en détention une personne qui travaille sur l'aspect culturel connaissait les IF parce qu'apparemment il avait eu un projet d'intervention en détention... Elle*

*m'avait invité à regarder parce que les IF interviennent sur les quartiers prioritaires, elle m'avait pas vraiment dit clairement ce qu'il se passait. Du coup je suis allée voir sur Internet et j'ai vu qu'il y avait un appel à manifestation d'intérêt pour Bellefontaine donc je ne connaissais pas trop le principe donc je suis allée voir.*

*J'ai donc téléphoné, on m'a proposé de venir le mardi après-midi parce qu'il y avait une visite et la pause dej pour que je m'imprègne un peu lieu ect. Ce que j'ai fait. Puis j'ai eu un super accueil déjà c'est très important et du coup ça m'a permis de vraiment expliquer ce que je faisais, si ça pouvait être en adéquation.*

*J'ai senti qu'il y avait vraiment une empreinte sociale, d'innovation sur ce lieu là et ouais ça a été un peu comme une évidence, je me suis dit que c'est ici qu'il faut que je sois parce que d'une part ça va me nourrir, en terme de réseau, peut-être de méthode travail parce que j'avais cerné dès le premier instant qu'il y avait vraiment une approche collaborative et je me suis dit c'est là que j'ai envie d'être. Deuxièmement pour le public que je reçois, je trouvais que c'était une approche complètement décloisonnante, je ne voulais pas me mettre en maison de solidarité ou y avait vraiment encore cet esprit très social, voilà je voulais un espace un peu nouveau et ça n'a pas loupé, parce que ça fonctionne plutôt bien les gens sont très curieux, c'est un espace où les gens travaillent, collaborent et c'était les valeurs que je voulais véhiculer par le lieu et l'accompagnement que je propose. Et en plus très très rapidement, Anne-Marie m'a de suite mis en contact, ça lui avait fait tilt, par rapport au public détenu avec un porteur de projet qui est incubé par première brique et nous a de suite mis en contact parce qu'elle sentait qu'il y avait quelque chose qui pouvait se coordonner. Et maintenant on travaille ensemble, ça m'a permis très rapidement de voir des idées qui pouvaient se concrétiser, du partage de réseau qui a été bénéfique pour la suite.*

*PLH : Est-ce que tu peux déjà après 4 mois mesurer ce que ça t'apporte de travailler ici ?*

*Coworkeuse : Le Tiers Lieux m'a apporté du réseau, une ouverture d'esprit avec les Pauses Dej, les coworkeurs qui sont ici présents, de m'imprégner des initiatives locales, de comprendre un petit peu, tout ce qui est innovant, les perspectives d'avenir, ça m'a aidé à comprendre aujourd'hui comment on peut fonctionner, les modèles qui pouvaient exister et dans lesquels je me suis bien retrouvée. Ça m'a ouvert le champ des possibles. Des possibilités de dire « beh oui si on a un projet on peut en parler à quelqu'un », ça nourrit des réflexions, sur des outils... Tu rapidement trouver des compétences que tu n'as pas pour améliorer ton projet, tes propres compétences. Et on sent que ça vit, le gros atout c'est l'animation, les gens qui travaillent aux IF essayent de faire en sorte qu'il y ait une cohésion et c'est hyper important. Parce qu'ok, c'est bien de réunir des gens mais il faut qu'il y ait un dynamisme. On sent qu'ils respectent une certaine philosophie derrière on le sent !*

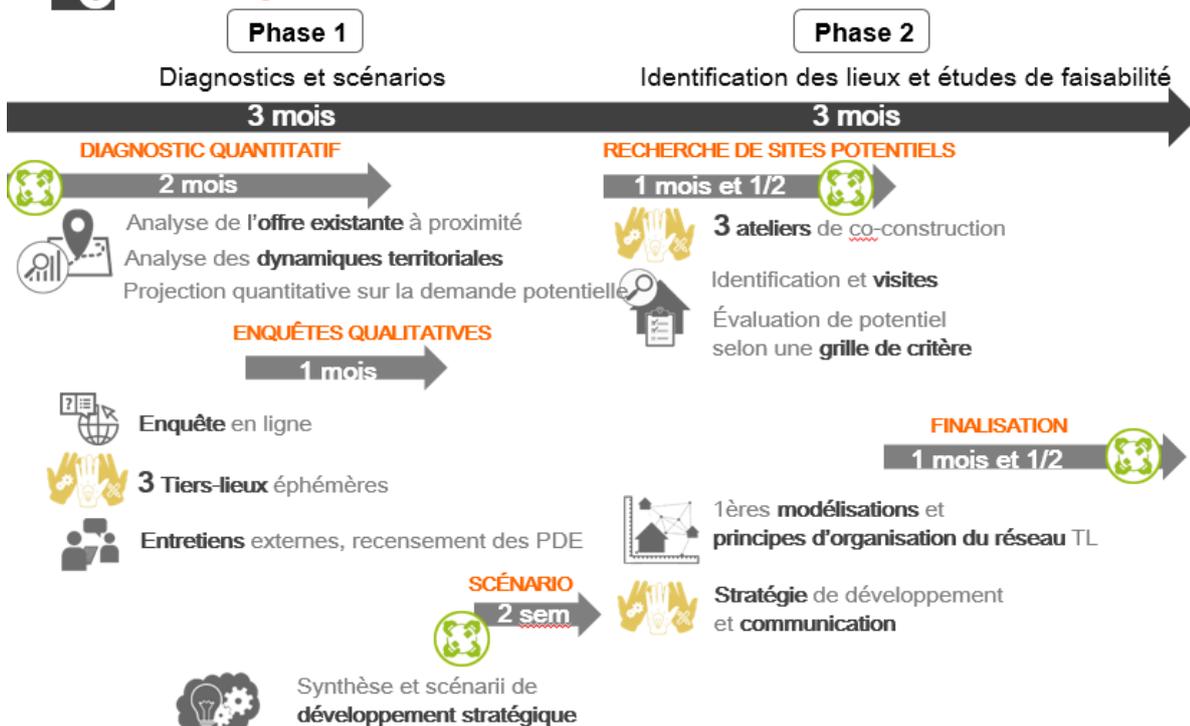
Et puis il y a toujours des solutions, quand j'avais des soucis pour la location de salle, on a toujours trouvé une solution, c'est souple c'est vrai que c'est important pour coordonner les activités différentes de chacun. Même pour moi pour mon activité il faut que je sois souple alors si je suis dans un lieu qui ne l'est pas c'est un peu compliqué. Il faut que je sois agile sur moi mes disponibilités, il y a des fois où j'ai des urgences, je suis sur plusieurs projets donc mon emploi du temps au dernier moment il peut varier. Ce lieu m'a permis de m'apaiser de ça. Il y a cette facilité de changement.

PLH : Vous aviez participé à la Pause dej et vous parliez d'un projet qui allait se développer sur Gaillac grâce à une rencontre que vous aviez fait ici...

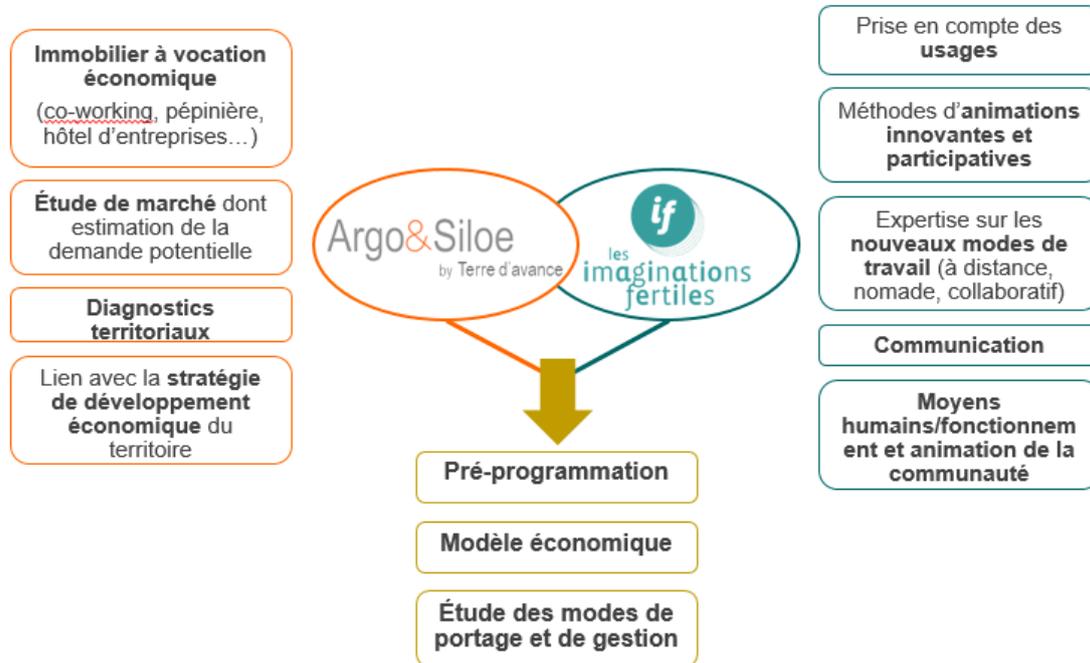
Coworkeuse : Alors oui ! Du coup ça nous a permis en plus de rattacher les personnes qui sont plus dans le Tarn et ça leur a permis de découvrir le lieu et moi ça m'a permis de faire rapprocher mon équipe parce qu'elle était assez loin. Là bizarrement c'est Toulouse qui est l'antenne et ça a permis de faire des connexions pour pouvoir faire avancer des projets hors département. Du coup, là on s'associe avec quelqu'un de chez Al'Terre Egaux qui travaille sur des projets de mise en place de jardins partagés autour de la permaculture soit en entreprises, donc elle est totalement dédiée à ça. Et si on arrive à avoir le financement du projet sur lequel on travaille ensemble, elle va intégrer la SCOP et elle va être peut être salarié de la SCOP donc même pour elle ça a permis de faire une interconnexion. »

**Annexe 9** : Diapositives extraites du support de présentation pour l'audition à l'hôtel communautaire de la CC GSTG dans le cadre de la réponse à l'appel d'offre à l'accompagnement à la création de Tiers Lieu. Mars 2019

### 3 Schéma global d'intervention



## 4 La répartition des rôles



## 5 Notre approche de la mission les facteurs clés de succès

- Voir au-delà des pratiques de télétravail**

Télétravail 25%    Indépendants Créateurs d'entreprises TPE } > 70%
- Insérer les Tiers-lieux dans un éco-système plus large**

→ Donner envie de fréquenter le lieu, pas seulement pour les potentiels utilisateurs...
- Viser une mixité de fonctions** pour assurer la viabilité et la fréquentation

☐ Pépinière   ☐ Services publics   ☐ Médiation numérique   ☐ Commerces/services   ☐ Programmation culturelle ☐ ...
- Favoriser une communauté** plus qu'un projet purement immobilier

→ « La communauté précède le lieu »
- Une démarche de co-construction** pour mobiliser une 1ère communauté d'acteurs

→ Une envie commune des usagers de faire vivre un lieu reposant principalement sur une démarche ascendante.



## Résumé

Les Tiers Lieux prennent de multiples formes : *espaces de travail collaboratif (coworking), fablab, living lib, makerspace, friche culturelle, maison de services au public*, etc... mais ont comme dénominateur commun l'ouverture, la collaboration, l'innovation. Ils permettent les rencontres informelles, les interactions sociales, le partage de compétences et favorisent la créativité ainsi que les projets collectifs. Leur développement, se corrèle à l'essor des TIC (technologies de l'information et de la communication) et des crises économiques et sociales débouchant sur de nouvelles formes de travail (auto-entreprenariat, télétravail, travail nomade) et de nouvelles aspirations sociétales animées par la volonté de « *faire ensemble* ». Grâce à un savoir-faire non négligeable en animation collaborative et en gestion de projet en leur sein, les Tiers Lieux offrent un cadre où les usagers y viennent développer leur réseau dans l'espoir de déboucher sur de nouvelles coopérations économiques, mais aussi profiter d'un cadre de travail souple, stimulant et enrichissant dans une ambiance conviviale.

Leur développement conséquent, s'est effectué de manière ascendante, spontanée, non programmée principalement dans les territoires métropolitains et dans de moindres mesures dans les territoires peu denses. Chaque Tiers Lieu a sa spécificité, son fonctionnement, son mode de financement et une communauté qui le fait vivre. Face au succès des premières expériences de Tiers Lieu, le phénomène connaît aujourd'hui un intérêt grandissant auprès des collectivités. Leur caractère ascendant et difficilement reproductible d'un territoire à un autre questionne la manière dont les pouvoirs publics accueillent ces types d'initiatives locales et leur manière de concevoir le territoire. Les Tiers Lieux tendent vers plus d'horizontalité et de confiance et finalement de collaboration entre acteurs locaux et collectivités.

**Mots clés :** *Tiers Lieux, collaboration, innovations, mutations, animation*